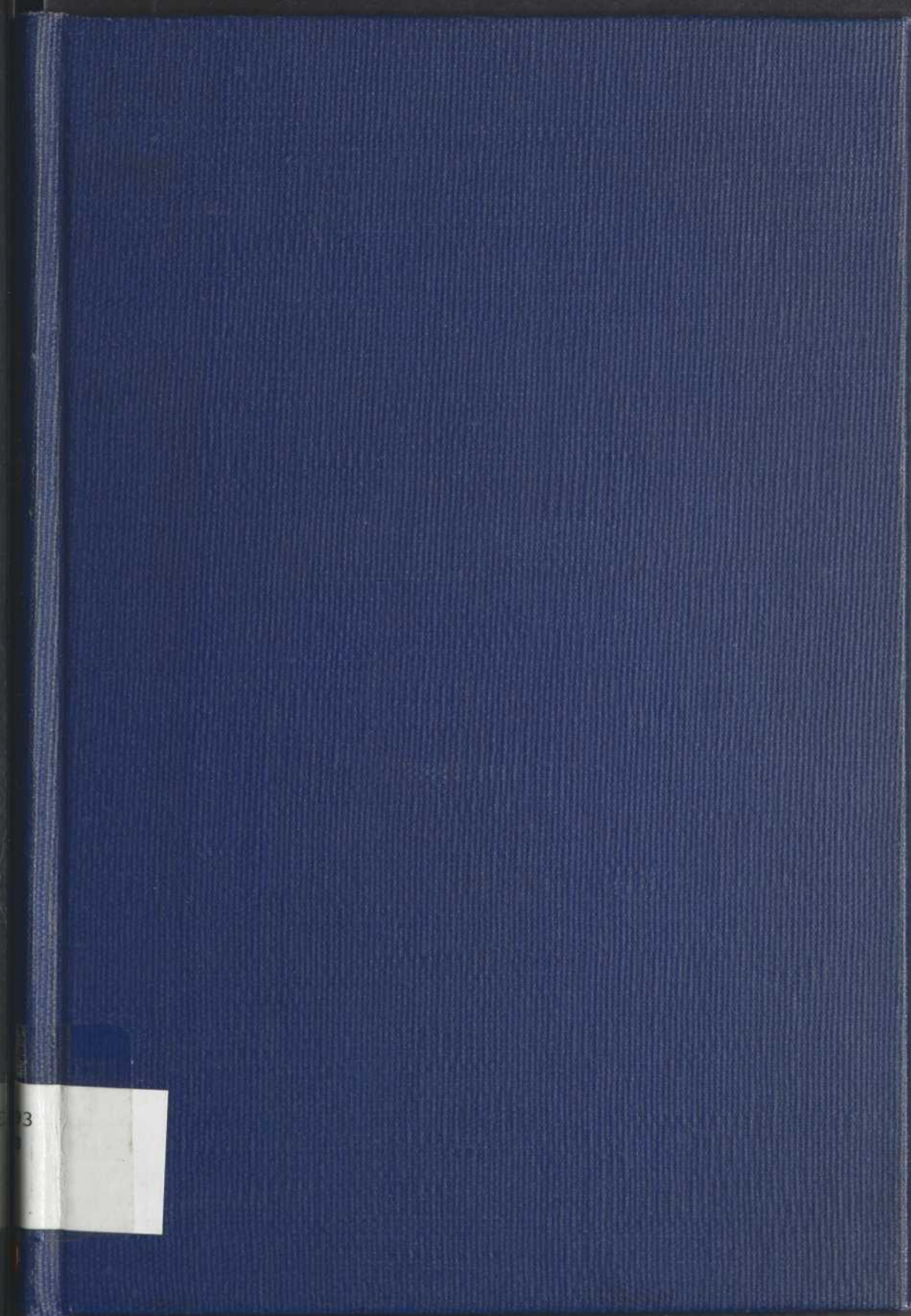
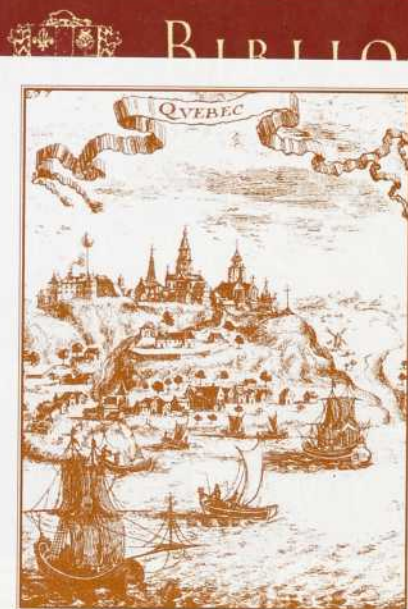




SALLE GAGNON

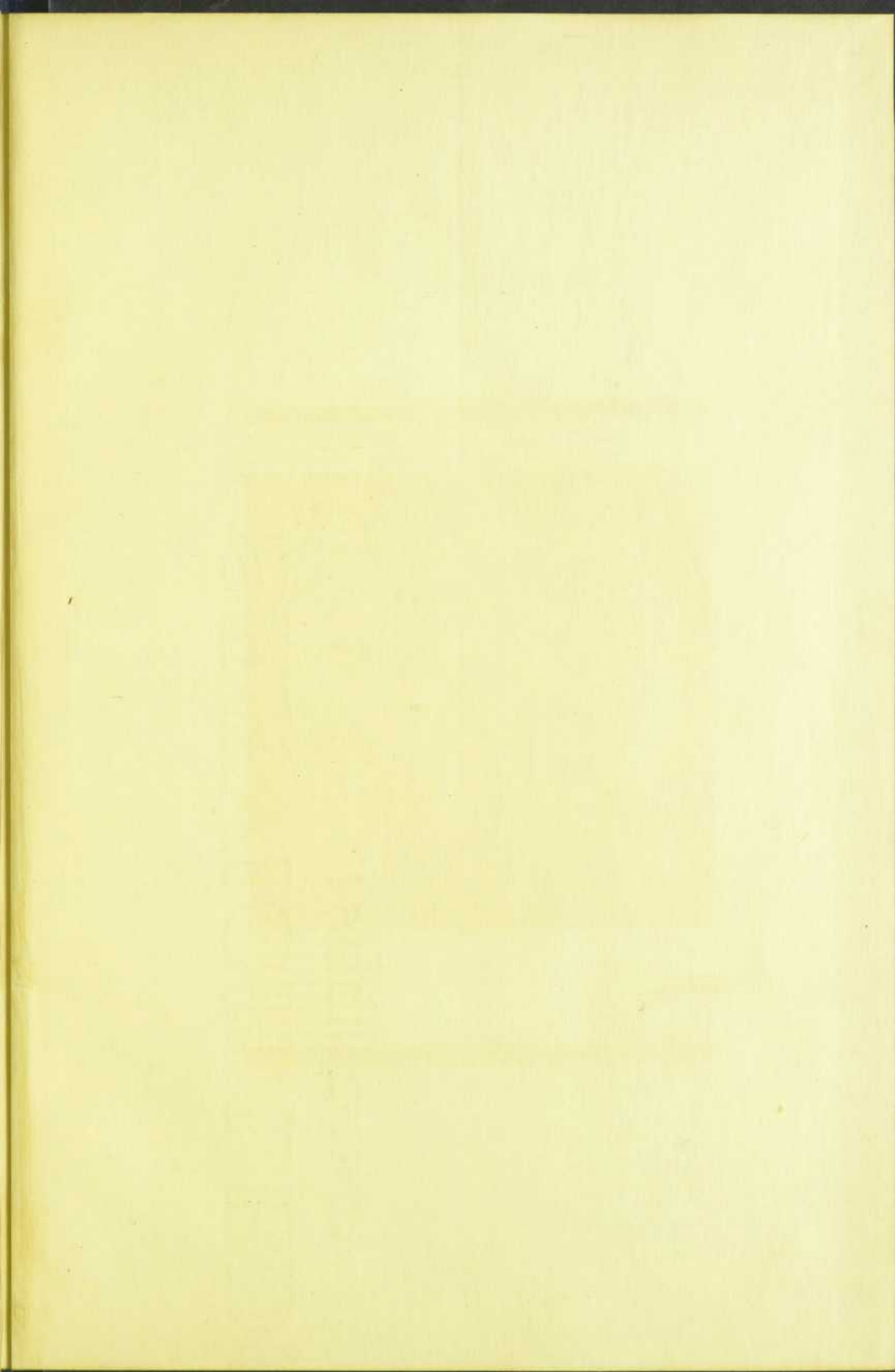


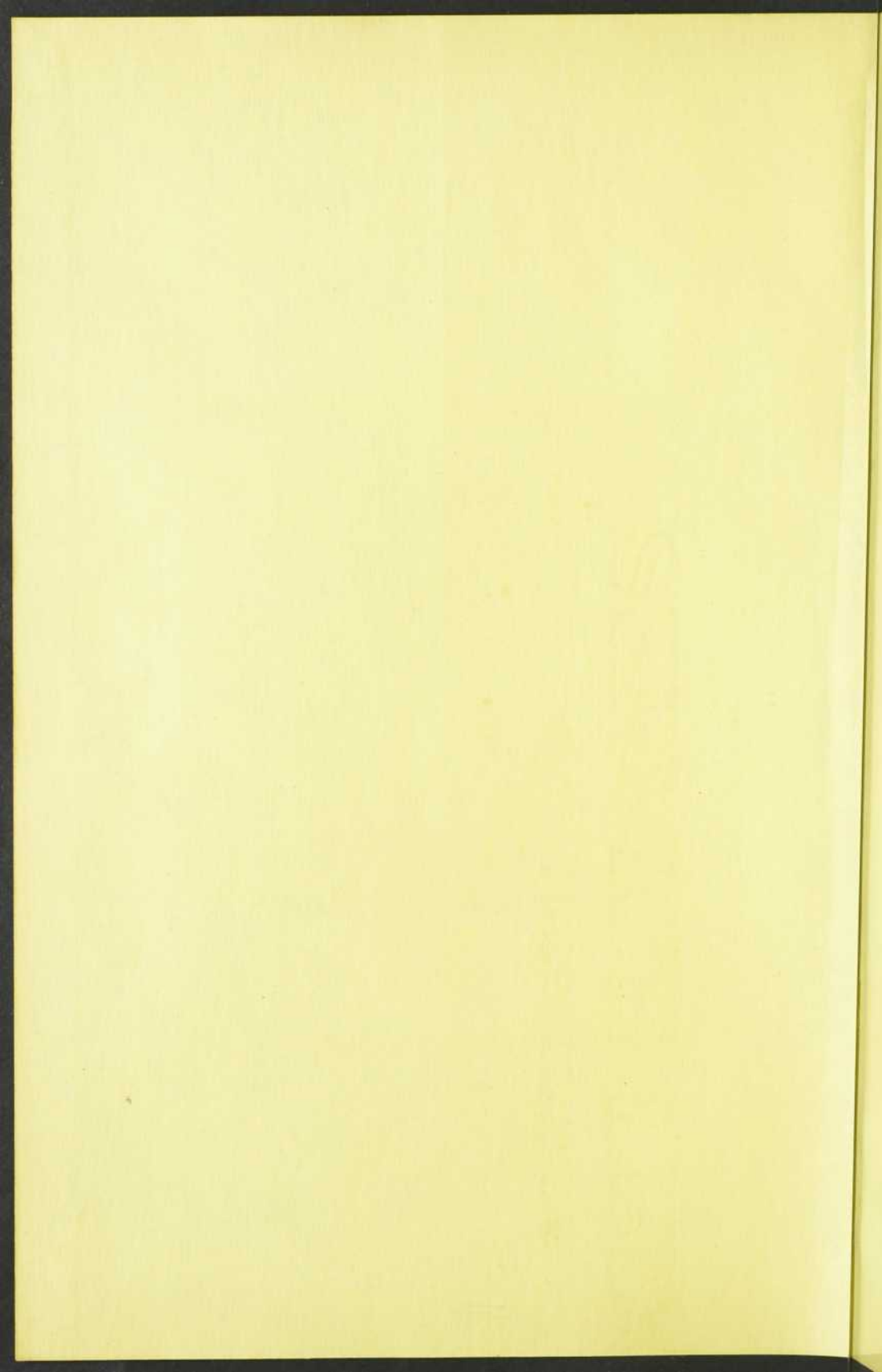
Bibliothèque
et Archives
nationales

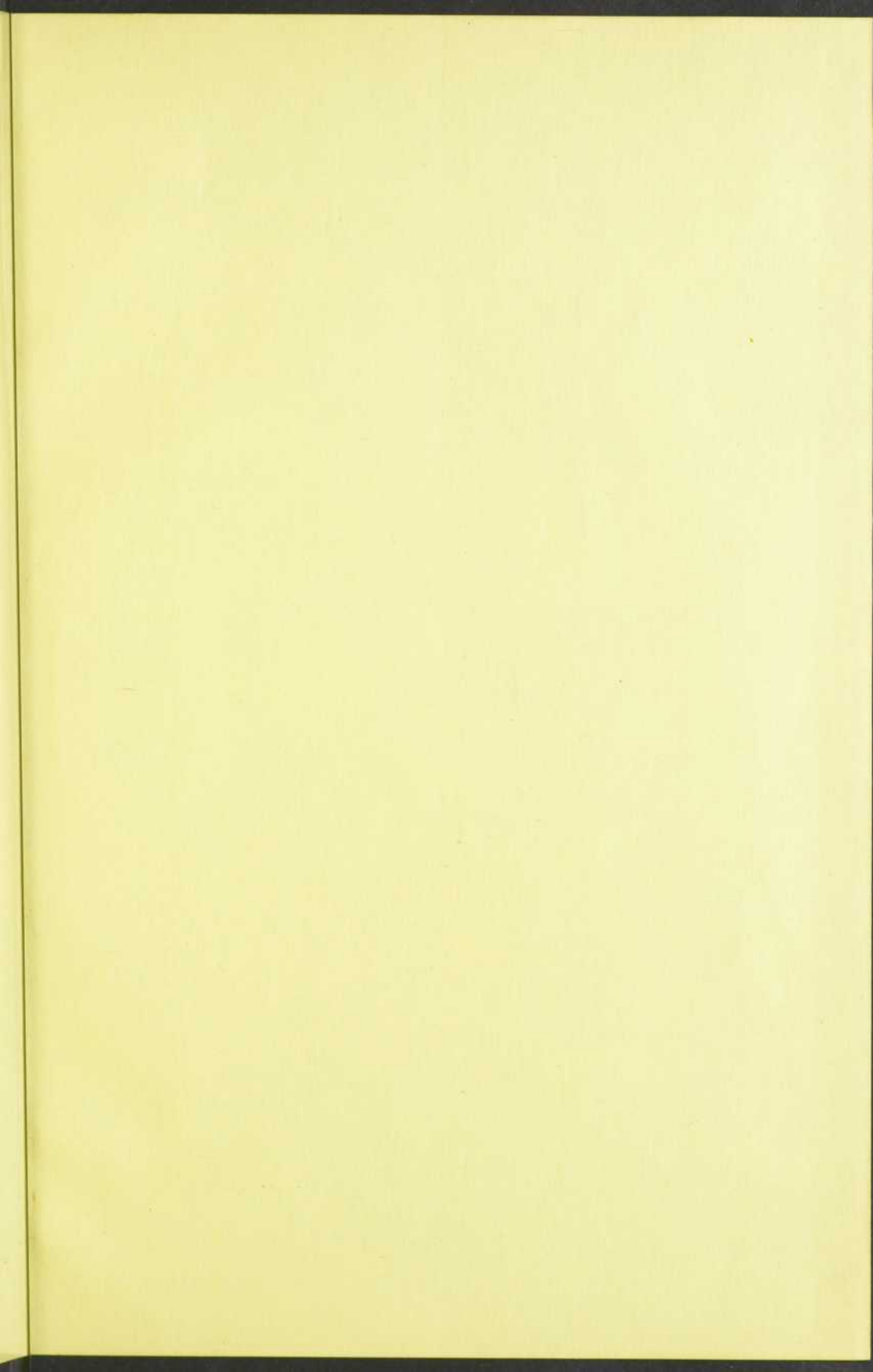
Québec

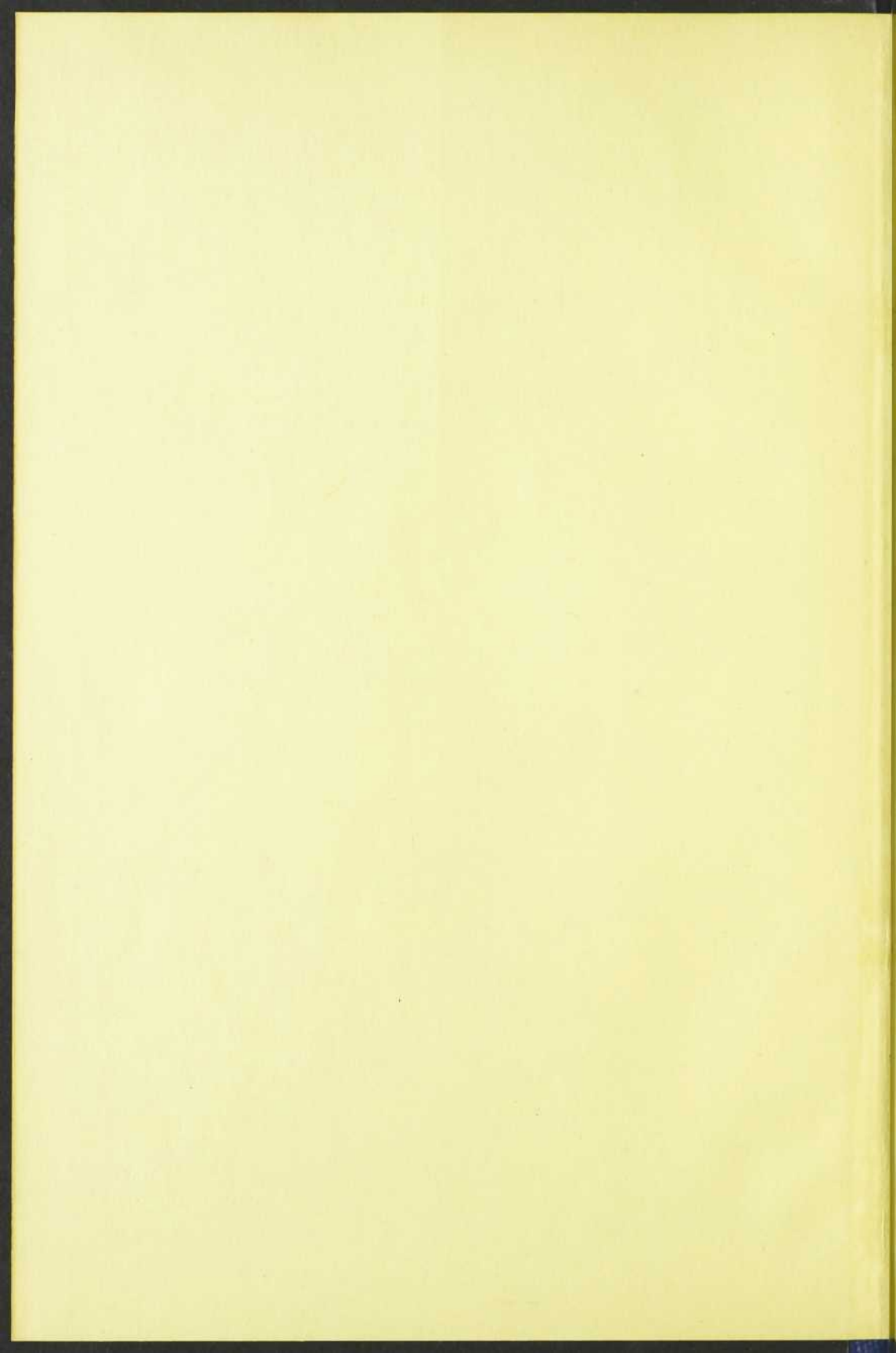


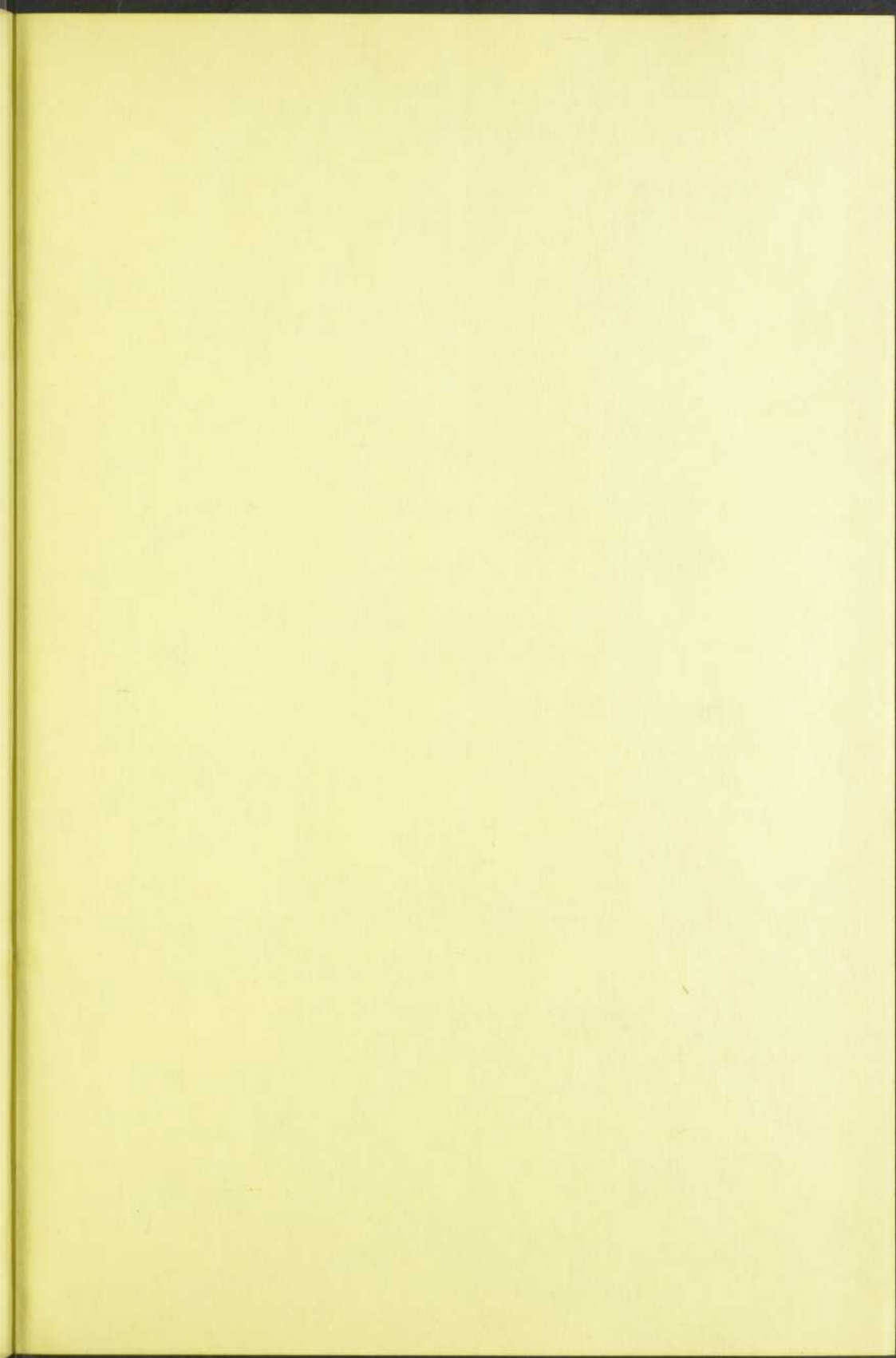
490978

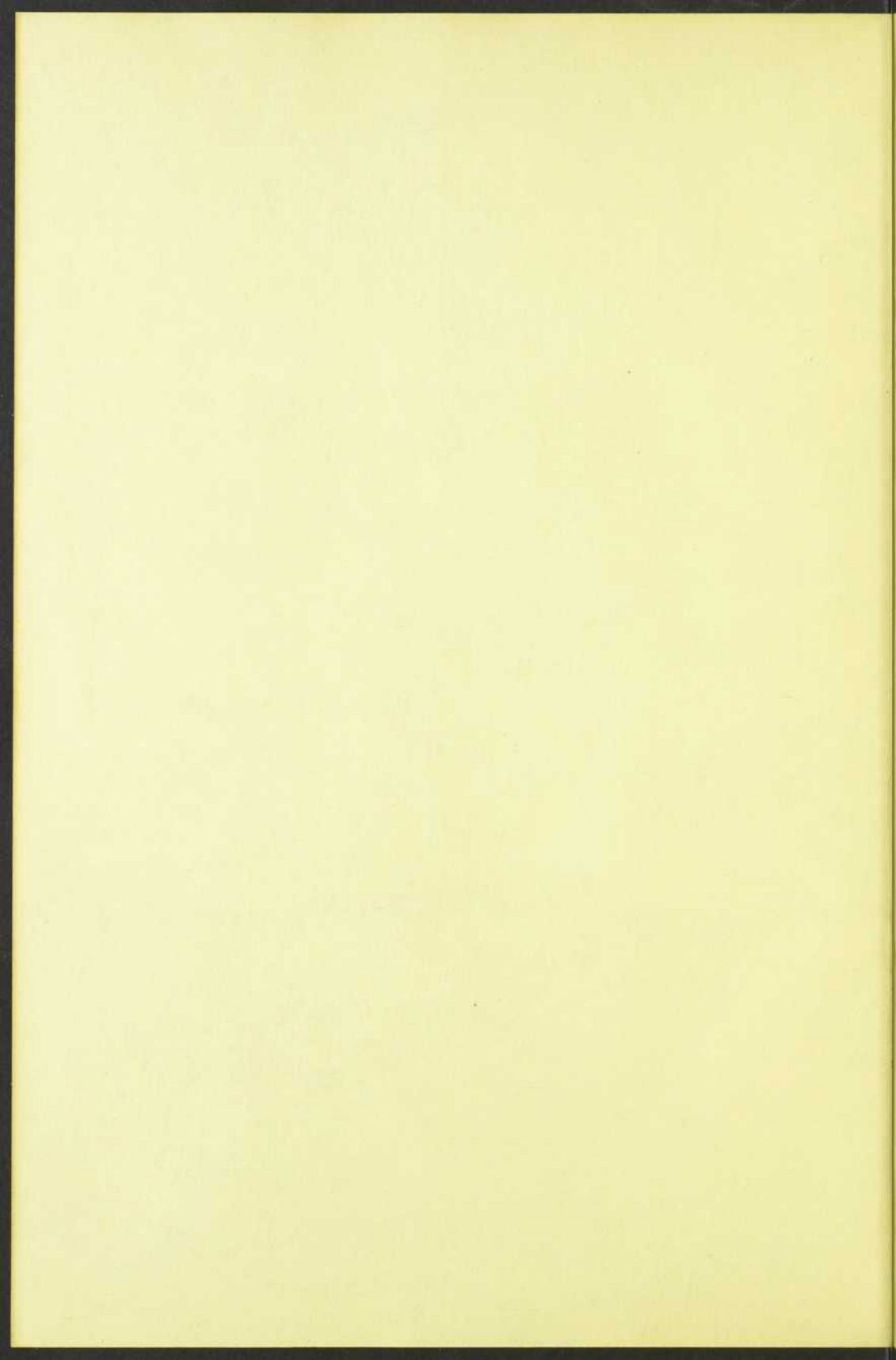


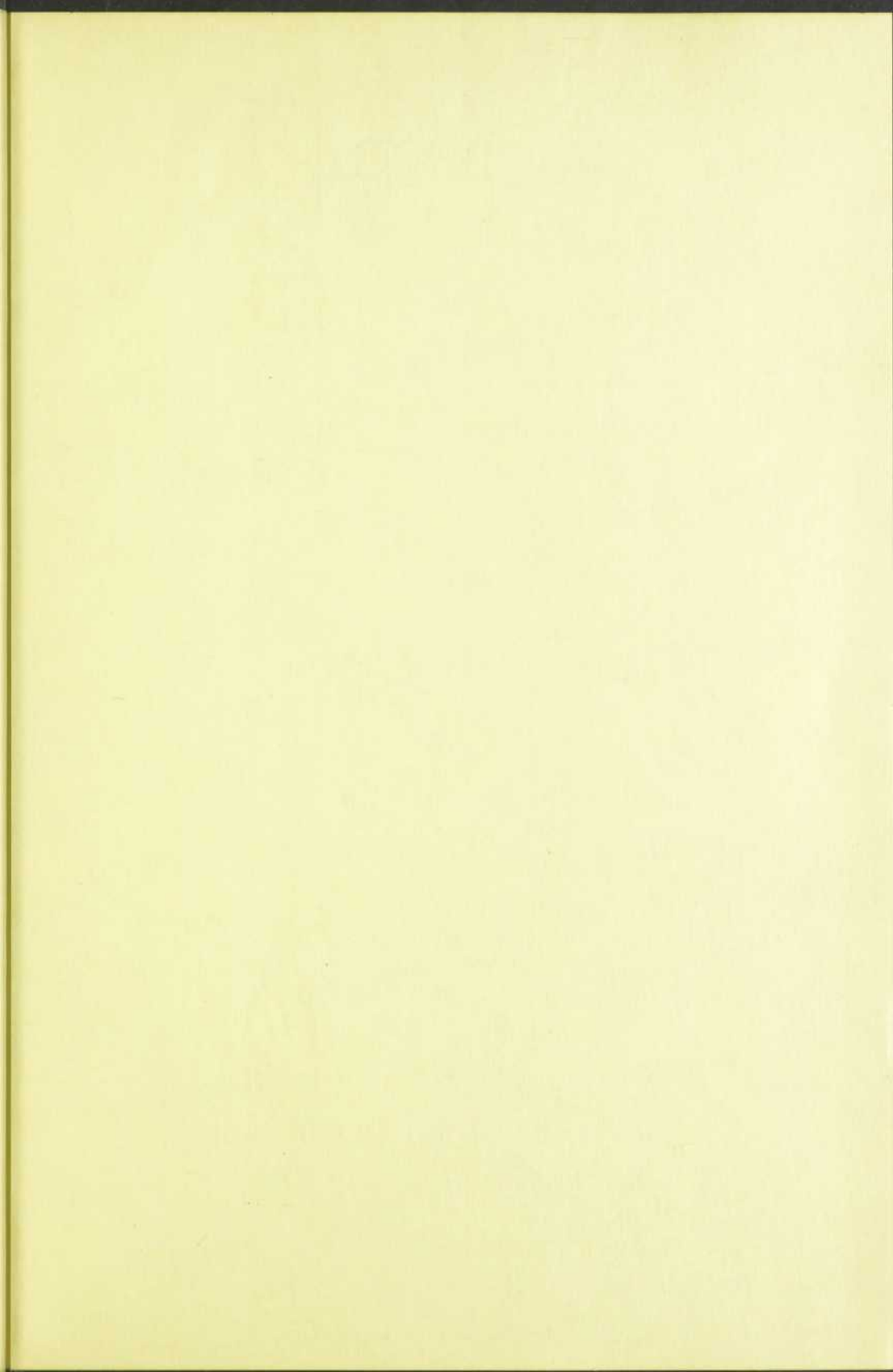


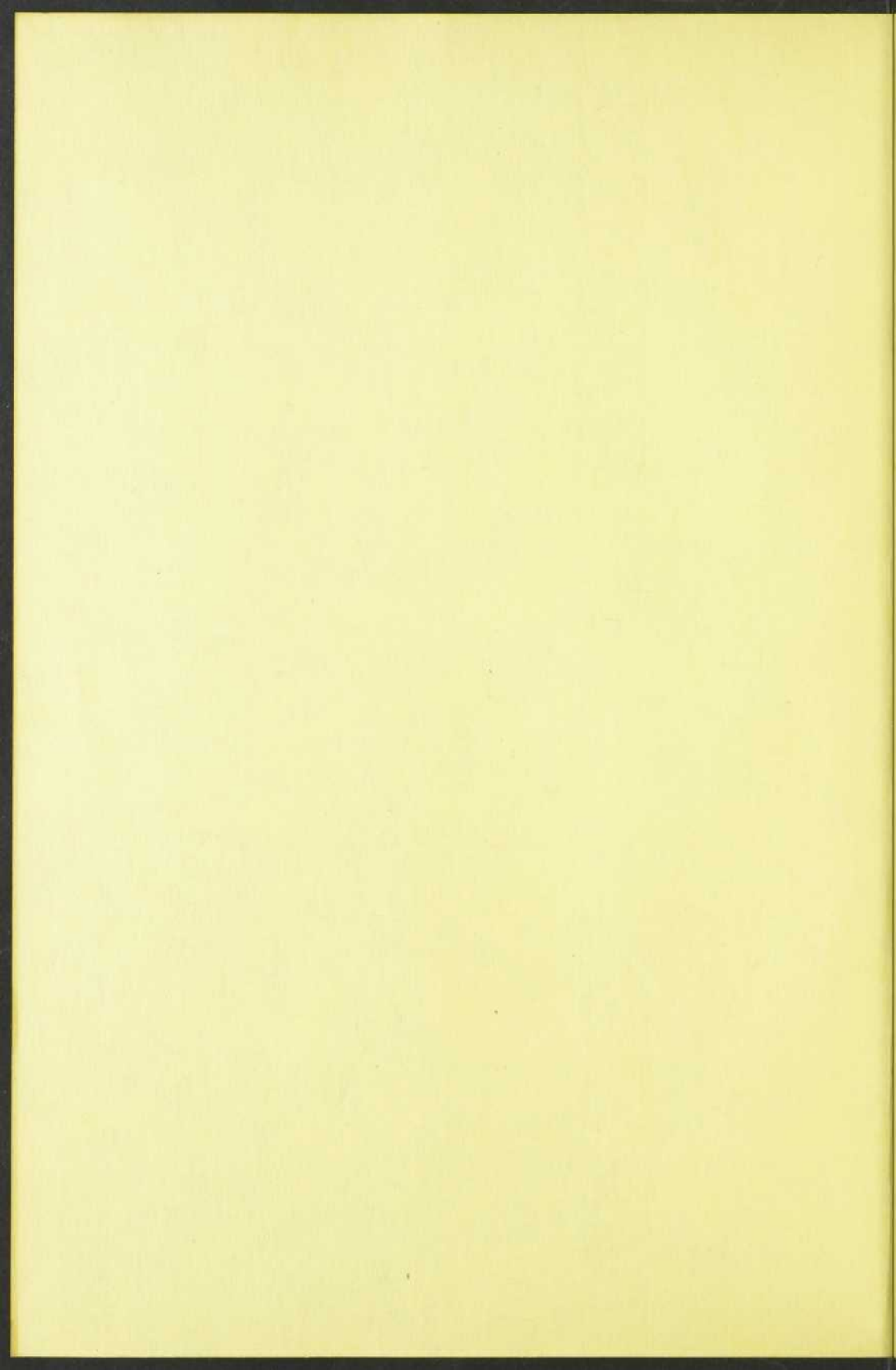


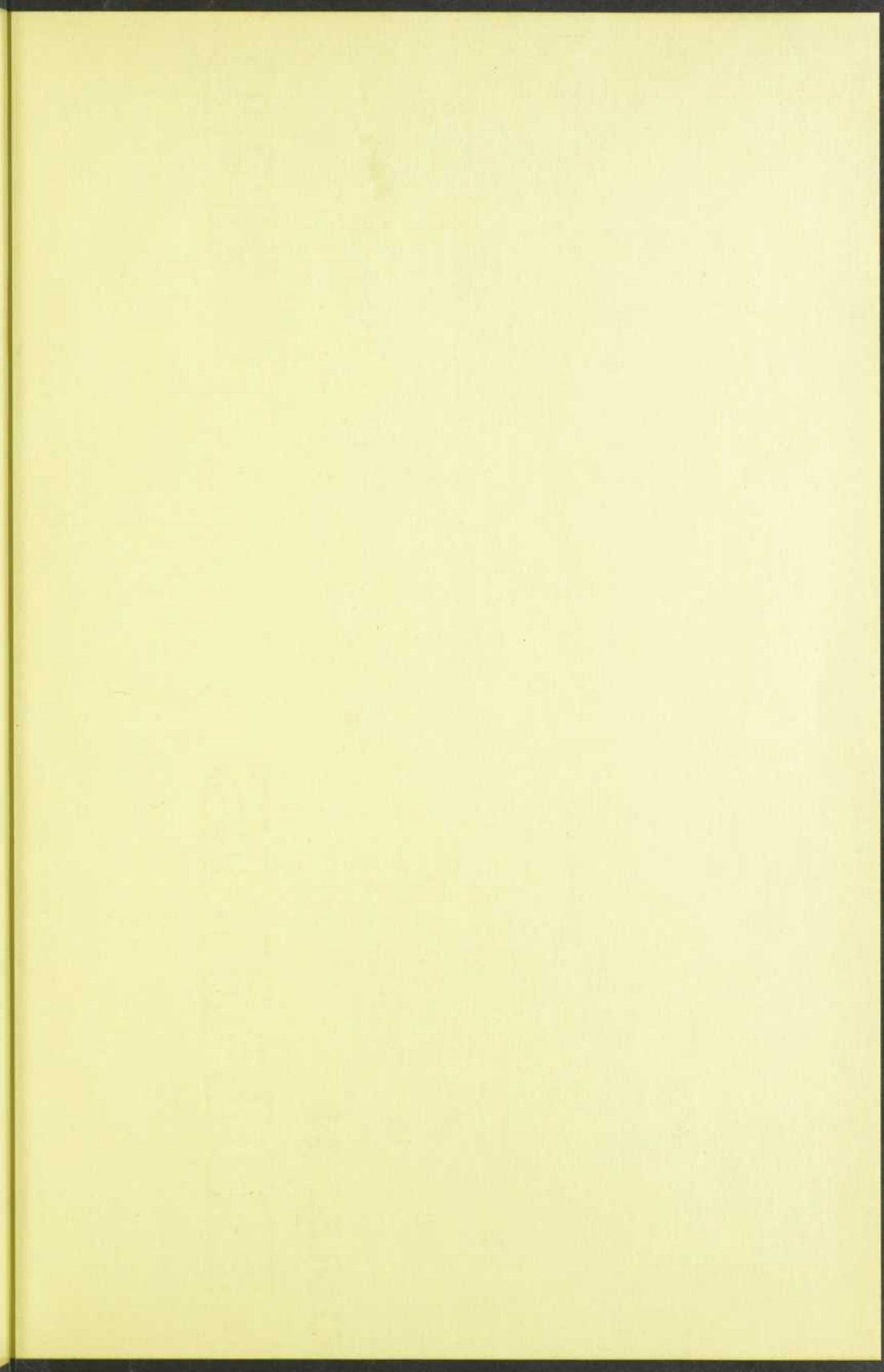


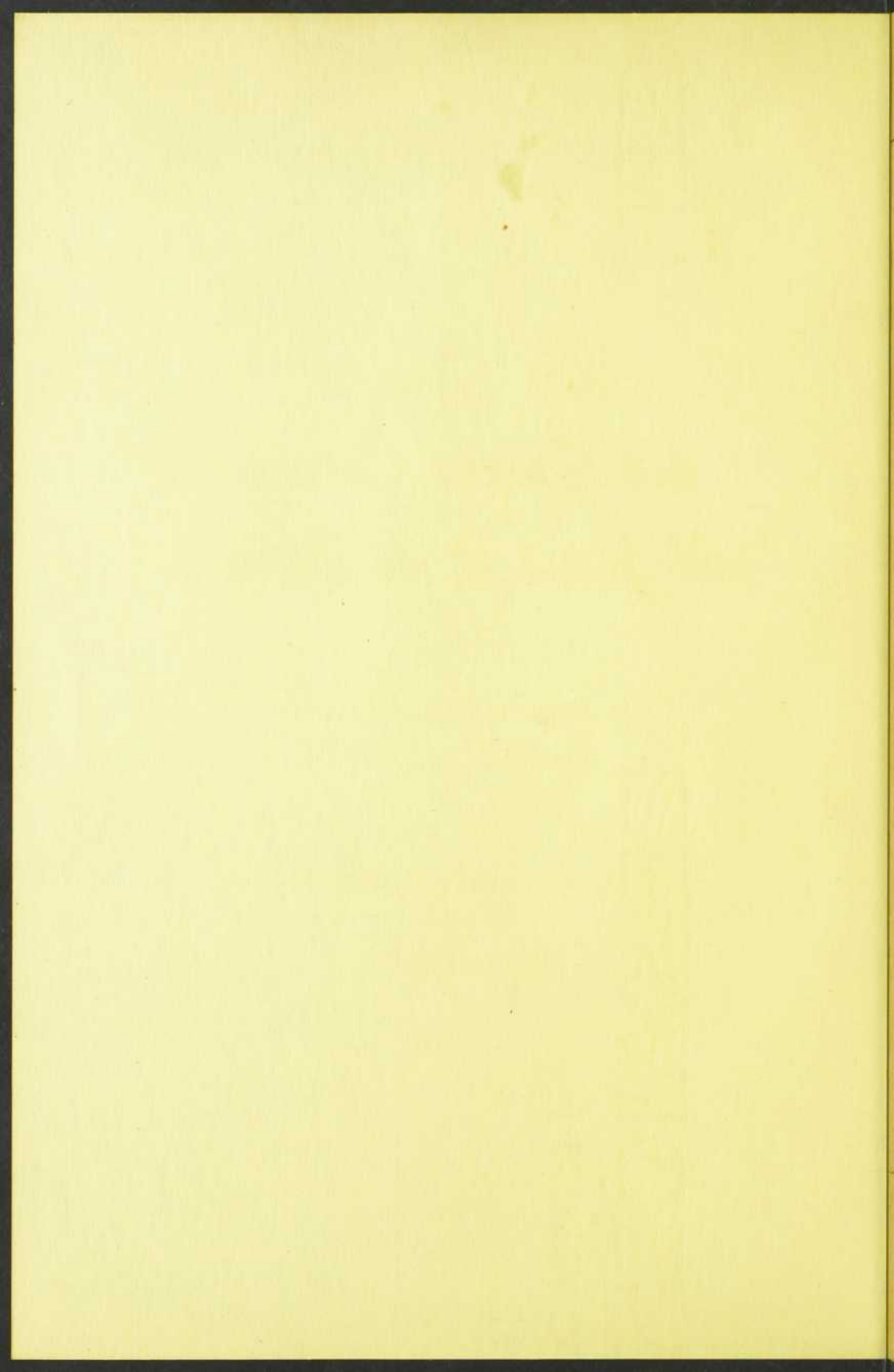












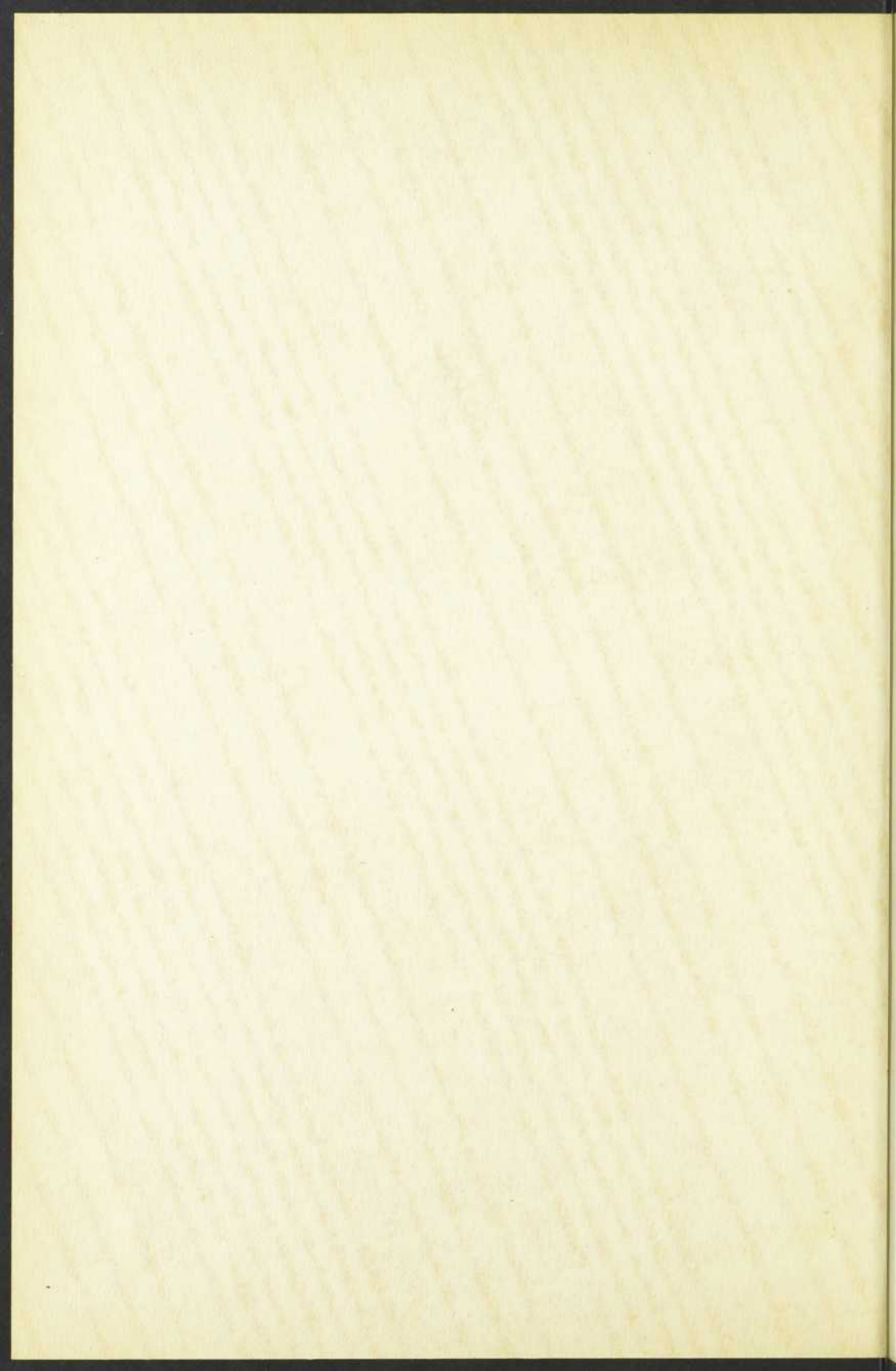
J. Gagnier
Robert Valois, c.s.v.

***Les Soeurs
des Saints Coeurs
de Jésus et de Marie***

**Centenaire de fondation
1853 - 1953**

**Cinquantenaire à Joliette
(Canada)
1903 - 1953**

**JOLIETTE
1953**



G

Robert Volz, 1903

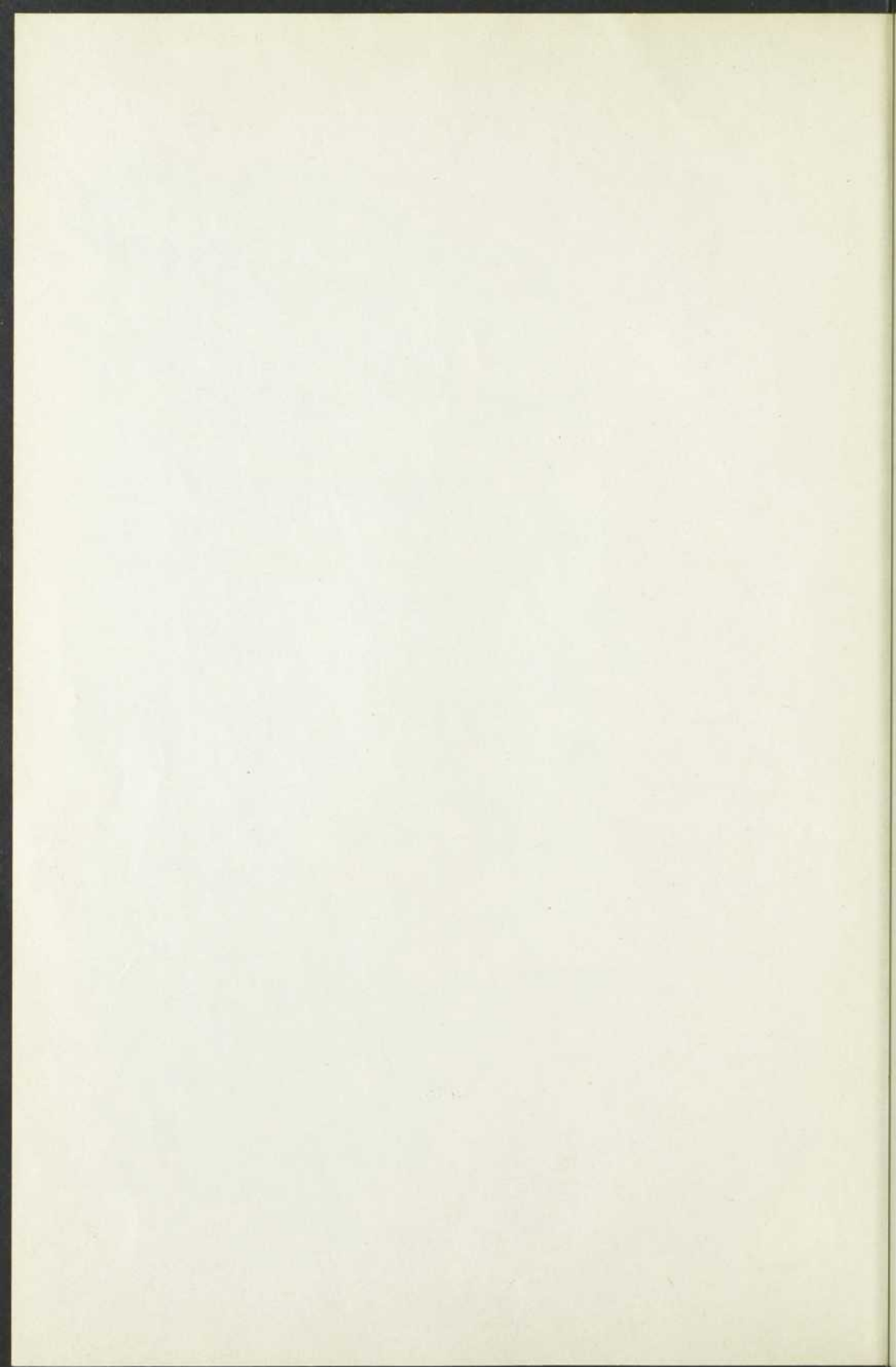
Les Sœurs
des Saints Coeurs
de Jésus et de Marie

Centenaire de fondation
1853-1953

Cinquante-neuf à Joliette
(Canada)
1903-1953

JOLIETTE
1953





Robert Valois, c.s.v.

*Les Soeurs
des Saints Coeurs
de Jésus et de Marie*

*Centenaire de fondation
1853 - 1953*

*Cinquantenaire à Joliette
(Canada)
1903 - 1953*

C. R. D.

JOLIETTE
1953

MONTREAL

IMPRIMI POTEST

Joliette, 5 juillet 1953.

P. Alphonse Thérien, c.s.v.,
supérieur provincial.

NIHIL OBSTAT

Joliette, 6 juillet 1953.

Mgr Irénée Gervais, P.D.
censor delegatus.

490978

IMPRIMATUR

Joliette, le 7 juillet 1953.

† *Joseph-Arthur,*
év. de Joliette.

271.93

V198A

1953

490978
JOL
MONTREAL



Sa Sainteté le Pape Pie XII
qui a approuvé définitivement les Constitutions
le 12 janvier 1948.

INTRODUCTION

« Traduire dans sa vie les grands exemples des fondateurs », « nourrir intensément la flamme de la pitié », mettre tout en œuvre pour acquérir la vertu et se dévouer au salut de ses frères, voilà le programme de la Congrégation religieuse idéale que traçait Sa Sainteté le Pape Pie XII, lors du Congrès romain des Instituts religieux, en novembre 1950, voilà qui établira, écrivait-il, « la gloire et l'honneur de chaque Institut » ⁽¹⁾.

A ces lignes autorisées, Son Eminence le Cardinal Piazza, préfet de la S. C. de la Consistoriale, ajoutait au discours d'ouverture de ce même Congrès :

« Les Instituts religieux tirent leur origine et leur esprit caractéristique d'un fondateur ou d'une fondatrice, souvent auréolés de sainteté, qui, à un moment fixé par la Providence, en rapport avec des circonstances et des besoins spéciaux, ont été inspirés de donner le jour à une progéniture spirituelle, à laquelle ils ont laissé en héritage un patrimoine idéal et des richesses spirituelles pour se mettre au service de Dieu, de l'Eglise et des âmes. L'autorité légitime de l'Eglise y a apposé le sceau de son approbation et a infusé à cette progéniture la vie du Corps mystique. Tant que l'Institut sera traversé par ces courants de vie, respirera et sera animé de l'esprit du fondateur, réalisera les buts établis et observera ses lois, son existence et son fonctionnement seront assurés... » ⁽²⁾.

Qu'il fait bon de relire ces textes précieux, qu'il est consolant de pouvoir les appliquer aux Révérendes *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*, en cette année qui voit le centenaire de leur fondation.

Ce centenaire a toutes les raisons d'intéresser les Canadiens, puisqu'il coïncide avec un autre anniversaire, le cinquantenaire de l'arrivée à Joliette des premières religieuses de cette Congrégation.

Cent ans depuis le jour où Mgr Godefroy Saint-Marc, évêque — et plus tard archevêque et cardinal — de Rennes, accorda son approbation à l'œuvre, née à Paramé, sous la charitable direction de Mademoiselle Amélie Fristel ; cinquante ans depuis le jour où Mgr Paul Bruchési,

(1) Lettre à S. E. le Cardinal Micara, préfet de la S. C. des Religieux, le 12 novembre 1950.

(2) Discours du Cardinal Piazza, secrétaire de la S.C. de la Consistoriale, au Congrès des Religieux, à Rome, le 26 novembre 1950.

archevêque de Montréal, accueillait dans son diocèse les filles de Mère Fristel, en autorisant l'entrée des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* au Collège de Joliette.

Que de chemins parcourus...
Que de labeurs amassés...
Que de sacrifices consentis...
Que de succès réalisés !

Quand on voit l'Eglise, à la clôture solennelle du Congrès des Religieux dans la Basilique de Saint-Jean de Latran, consacrer tous les Instituts religieux du monde au Sacré-Cœur de Jésus, il nous est agréable de constater avec quelle condescendance le Sacré-Cœur s'est plu à multiplier, depuis cent ans, ses grâces de choix sur l'humble communauté bretonne, si complaisamment placée sous l'égide de ce divin Cœur et sous celui de sa sainte Mère.

Puissent ces modestes lignes, qui rappelleront brièvement les données historiques de ce centenaire, dont la moitié a été marquée chez nous d'un providentiel épanouissement, redire aux Révérendes *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*, toute la sincère admiration que leur ont méritée leur attachement à l'Eglise, leur merveilleux esprit de détachement et d'adaptation et leur dévouement sans défaillance.



La place de la Mairie à Paramé.
On distingue au centre de la photo la maison
de la famille Fristel.

LE CENTENAIRE

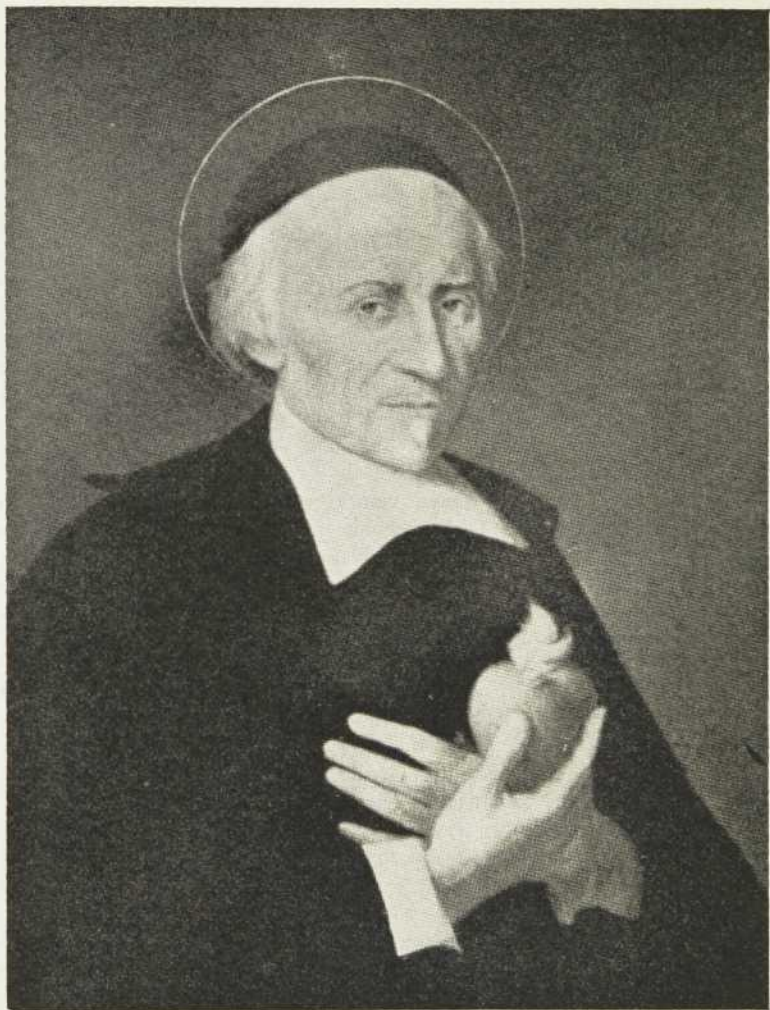
Paramé

Paramé est une jolie petite ville de Bretagne, accrochée à Saint-Malo, dont les attraits naturels lui viennent sans doute de sa mer d'émeraude et de ses plages dorées, de ses stations balnéaires et de ses huîtres cancalaises, comme de ce que l'on pourrait appeler ses propriétés « à cœur ouvert », où, contrairement à ce que l'on voit dans d'autres parties de la France, les maisons ne sont pas cachées par de hauts murs gris, et dont le charme lui vient encore de la franche sympathie de la population, de sa forte organisation paroissiale et de sa vie sociale tout entière.

Il n'est rien pour s'en rendre compte que de répondre *oui* au chanoine Lohier qui invite à la promenade. Aumônier à la Maison-Mère des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* depuis plus de vingt-cinq ans, le bon chanoine connaît presque tout de son domaine et c'est un voyage plaisant autant qu'instructif que d'aller avec lui de Paramé à St-Ideuc, de Limoilou à Rothéneuf et de revenir par Rochebonne... Jouir du spectacle grandiose de la mer, se promener sur les plages d'un sable de feu, visiter en passant l'original atelier des bois sculptés de l'abbé Quémérais, fouler le sol qui vit naître et grandir Jacques Cartier, constater les dégâts ajoutés par la dernière guerre aux nombreux souvenirs de la cité corsaire de Saint-Malo, circuler au milieu des maisons toutes fleuries par de délicats jardins bien agencés, rencontrer partout des sourires épanouis dans des figures ouvertes, admirer les institutions que dirigent les *Sœurs de Sainte-Croix*, du Mans, les *Sœurs de la Sagesse*, les *Frères de l'Instruction chrétienne*, les *Sœurs de l'Espérance*... Vraiment, un décor heureux qui donne à la paroisse du chanoine Joseph Groussard comme à l'accueillant domaine des *Chênes* des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* la chaude atmosphère d'un petit coin de chez nous, fait de souvenirs français où la mer immense serait remplacée par un ciel bleu sans limite.

De la maternelle bonté de Mère Marie-Bernard, supérieure générale de la Communauté des *Chênes*, à la fraternelle accolade de Sœur Marie-Claire dont le cœur canadien s'habitue, sous la pergola de Ker Menez, au rythme breton de la Clinique de l'Espérance, du traditionnel *Pardon des Terreneuvas* que préside à Saint-Malo le cardinal Clément Roques, archevêque de Rennes, à la joyeuse fête des tartes aux pommes de Rothéneuf, tout concourt à Paramé à rendre le séjour agréable, bon autant que beau, familial en plein et susceptible des plus captivants souvenirs.

Le moindre de ces souvenirs n'est sûrement pas la prise de contact avec l'œuvre merveilleuse de Mère Marie-Amélie. Le décor physique de



S. Jean Eudes.

son histoire est vibrant d'une éloquence que les chênes du domaine se transmettent à tous les printemps. L'esquisse qui va suivre n'en pourra donner forcément que de succints aperçus.

Le Tiers-Ordre de saint Jean Eudes (1601-1680)

Le 25 mars 1643, saint Jean Eudes fondait au cœur de la Normandie française, une congrégation vouée à la prédication des grandes missions paroissiales ainsi qu'à la tenue des séminaires, la *Congrégation de Jésus*

et Marie, dont les membres sont depuis connus sous le nom de *Pères Eudistes*.

Déjà, depuis deux ans, existait à Caen, sous la direction spirituelle du saint fondateur, l'*Ordre de Notre-Dame de Charité*, dont les monastères, appelés *Refuges*, disaient bien l'œuvre de charité à laquelle se livraient les religieuses.

Auteur du culte liturgique du Sacré-Cœur de Jésus, émule de sainte Marguerite-Marie Alacoque, sa contemporaine de Paray-le-Monial (1647-1690), le Père Eudes avait aussi fondé, vers 1648, pour compléter sa famille religieuse, un tiers ordre du Sacré-Cœur, destiné aux laïques vivant dans le monde, et que lui et ses prédicateurs établissaient dans les paroisses où ils allaient prêcher des missions.

En l'année 1734, la paroisse de Paramé eut l'avantage d'une grande mission, et l'on vit s'organiser parmi les paroissiennes la confrérie du Père Eudes, la *Société des Enfants du Cœur de la Mère admirable*, dont les membres étaient plutôt connues sous le nom de *Filles du Sacré-Cœur*.

La tertiaire Amélie Fristel

C'est au tiers ordre des *Filles du Sacré-Cœur*, dont la direction relèvera jusqu'en 1848 du Supérieur général des *Eudistes*, que s'aggrègera, à Paramé, vers 1825, Mademoiselle *Amélie-Virginie Fristel*. Depuis 1818, elle faisait partie de la Congrégation de la Sainte Vierge, de la paroisse de Saint-Malo.

C'est donc sous le signe du Sacré Cœur de Jésus et de la Mère de Dieu, à qui sa consécration inspire une dévotion marquée, que la jeune fille verra se préciser l'orientation spirituelle de sa vie.

Née à Saint-Malo, le 10 octobre 1798, Amélie Fristel vint demeurer à Paramé, ville voisine, en 1819. C'est là qu'elle mourra le 14 octobre 1866, à l'âge de 68 ans, ayant accompli une œuvre dont le rayonnement dure encore et qui, du Tiers ordre du Sacré-Cœur à la Congrégation régulière des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*, a toujours gardé la marque profonde de la spiritualité de saint Jean Eudes.

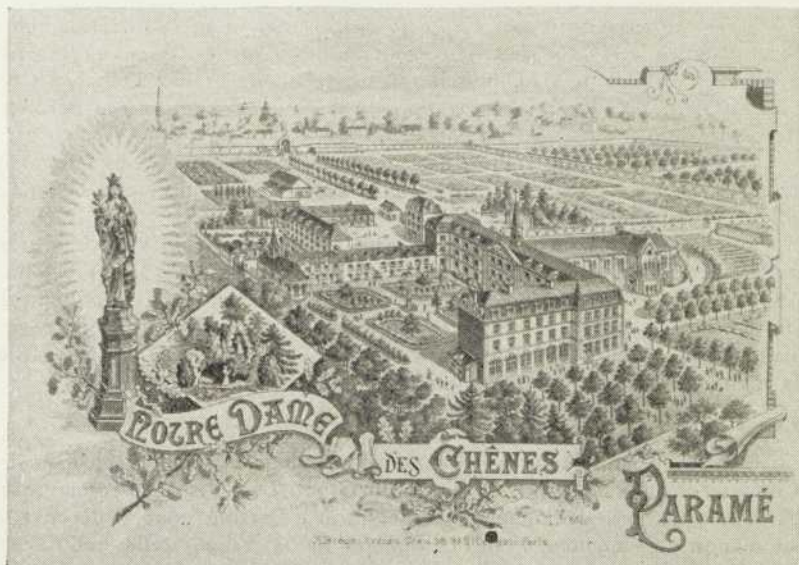
Les Chênes

Chateaubriand, dont les Bretons sont si fiers, et dont le château de Combourg comme la croix de pierre du Grand Bé redisent la romantique existence, n'a pas dédaigné de venir jusqu'à Paramé pour y découvrir, au manoir du seigneur François Buisson de la Vigne, celle qui devait devenir la compagne de sa vie, Mademoiselle Céleste de la Vigne. Campé dans un décor ombragé de grands arbres, ce manoir, où la future Madame de Chateaubriand passa une partie de sa jeunesse, sous la tutelle du seigneur, son oncle, faisait l'orgueil d'un vaste et grand domaine appelé *Les Chênes*.

En 1804, comme conséquence de la Révolution française, Buisson de la Vigne vendit son domaine à son fermier, François Lemarié. Son fils, Henri Lemarié, seul héritier du domaine paternel, mourut à son tour, le 25 juin 1846. Il était célibataire.

Grand chrétien, il avait été le témoin édifié des œuvres de sa paroissienne, Amélie Fristel, devenue la supérieure du tiers ordre des *Filles du Sacré-Cœur*. Sous sa direction, en effet, avait été fondée, grâce à une relation avec Pauline-Marie Jaricot, — la collaboratrice providentielle du Père Louis Querbes à Lyon — la Bibliothèque du Rosaire, la sacristie paroissiale avait désormais son ouvroir d'ornements, les enfants avaient des institutrices dans de petites écoles, et surtout un *Bureau de charité* s'occupait des pauvres et des vieillards.

Monsieur Lemarié avait-il jamais ouï dire que Mademoiselle Fristel avait un jour répondu à une de ses compagnes qui voulait savoir quoi demander au Bon Dieu : « Vous lui demanderez pour moi, répondit-elle, un grand jardin, afin que les pauvres vieillards que je désire recueillir puissent le cultiver et le garder »... connaissait-il les intentions, soupçonnait-il les désirs de la charitable fille... ? On ne sait, mais ce que l'on sut bientôt, à la surprise générale, c'est que le testament de Monsieur Lemarié léguait tout son domaine des *Chênes* à Mademoiselle Fristel.



L'Asile des Chênes

Inopinément riche, Mademoiselle Fristel, une fois reconnue la légalité de la succession, transforma le manoir du domaine des *Chênes* et y établit ses premiers vieillards à la Noël de 1846. C'est sur eux qu'elle versera les premières larmes de sa compassion, les premières prières de son cœur et les premières aumônes de sa charité. L'*Asile des Chênes* était fondé.

Coïncidence frappante, cette fondation charitable naissait au moment où l'on était encore sous l'effet mystérieux de la surprenante apparition de Notre Dame sur la montagne de la Salette (le 19 septembre 1846), à l'heure où la *Vierge qui pleure* laissait couler sur la France les larmes de sa compassion maternelle. Cette coïncidence frappera davantage plus tard quand la Fondatrice, à la suite d'un vœu, fera élever aux *Chênes* une petite montagne de la Salette où règne encore la statue de Notre-Dame.

A l'œuvre naissante vinrent s'adjoindre bientôt des aides bénévoles autant que désintéressées. Aussitôt leurs services offerts, Mademoiselle Fristel savait tirer parti des nouvelles recrues. « Voulez-vous ma fille ? » de dire le père Gauchet offrant sa Julie que l'œuvre de l'Asile semblait intéresser... et Julie Gauchet de prendre place à côté de Marie Hesry avant l'arrivée d'Adèle Dumesnil.

Malgré ces secours providentiels, Mademoiselle Fristel, qui avait fort à faire avec ses obligations paroissiales, se sentit obligée de se libérer un peu de ce qui n'était pas orienté sur l'œuvre des vieillards, et le 1er mai 1847, elle entra définitivement aux *Chênes*, pour se consacrer à sa mission hospitalière.

Autre coïncidence, insoupçonnée ce jour-là, mais combien frappante aujourd'hui, à l'heure où Mademoiselle Fristel entra aux *Chênes*, partaient du Havre pour le Canada, les trois premiers Clercs de Saint-Viateur lyonnais, destinés au Collège de M. Barthélemy Joliette.

Et pendant que les fils du Père Querbes, voguant en haute mer, célébraient chaque soir les gloires de Notre Dame, emportant au Canada la dévotion du *Mois de Marie* qu'avait popularisée leur fondateur au diocèse de Lyon, la supérieure de l'Asile de Paramé, plaçait son œuvre sous la tutelle de Marie, l'appelant *L'Asile de Notre-Dame des Chênes*.

Les Dames de Paramé

Pendant sept ans, l'œuvre de Mademoiselle Fristel, toujours placée sous l'égide du tiers ordre eudiste du Sacré-Cœur, se développa merveilleusement. Un programme spécial d'hospitalité fut élaboré par la supérieure et adjoint au règlement du tiers ordre que suivaient en tous points les généreuses hospitalières. L'évêque de Rennes les appelait les *Dames de Paramé*.

A cette époque, Mademoiselle Léocadie Fristel, nièce de la supérieure, et qui deviendra sa collaboratrice et l'héritière de sa succession, vint s'adjoindre aux *Dames des Chênes*, assurée par sa tante que l'œuvre deviendrait une communauté destinée à honorer le Sacré-Cœur de Jésus.

Déjà, une demande à cet effet, avait été portée à l'évêché de Rennes. La réponse de l'évêque éludait la question, mais elle accordait un supérieur diocésain en la personne de M. Amand Maupoint, vicaire général, futur évêque de Saint-Denis. Après une deuxième tentative infructueuse, — la petite société était si peu nombreuse —, un projet d'affiliation avec une autre communauté fut envisagé en 1849, mais la combinaison échoua.

à son tour. La Supérieure ayant fait part de ses peines et de ses soucis à son ancien directeur, en reçut cette réponse encourageante : « Rappelez-vous la réflexion que j'ai eu si souvent l'occasion de vous redire : Vous avez commencé et poursuivi votre œuvre, pour la gloire de Dieu et l'utilité spirituelle du prochain. Votre intention est droite et pure. Vous êtes les enfants de la divine Providence, abandonnez-vous entre ses mains, et persévérez jusqu'à la fin ».

Ces encouragements, joints à ceux que le supérieur général des *Eudistes* lui adressait, permirent à la petite communauté des *Chênes* de se fortifier davantage dans les vertus d'humilité, de simplicité, de patience et de confiance en Dieu.

L'intervention de l'Amérique

Une circonstance providentielle vint modifier les décisions de Mgr Saint-Marc, l'évêque de Rennes, dont les sympathies, sans aller jusqu'à fonder une congrégation religieuse, ne s'altéraient pas envers les *Dames de Paramé*.

En 1852, il donnait pour la première fois un aumônier résident à l'*Asile de Notre-Dame des Chênes*, en la personne de l'abbé Alexandre Paris, jusque-là vicaire à la paroisse de Paramé, qui connaissait bien la supérieure et qui appréciait grandement son œuvre. Ses vingt-sept ans de ministère aux *Chênes* débutèrent par un service signalé.

Mademoiselle Fristel, avertie par le Supérieur général des *Eudistes*, qu'en Amérique, les *Filles du Sacré-Cœur* d'un tiers ordre eudiste venaient d'être groupées et approuvées comme congrégation religieuse par l'évêque, demanda à l'abbé Paris de s'adresser à cet évêque pour en obtenir tous les détails relatifs à cette congrégation.

Or, il se trouva que ce prélat, Mgr Poirier, évêque de Trinidad, eudiste lui-même, était un confrère de séminaire de l'aumônier. Sa réponse, toute pleine de fraternelle sympathie, arriva à Paramé le 20 octobre 1853, le jour même où la famille eudiste célèbre la fête du Sacré-Cœur de Jésus. « Nous sommes tout disposés à établir avec vos chères filles une union complète, puisque nous avons la même origine et le même but », disait la lettre.

L'approbation diocésaine

La réponse de Mgr Poirier qui ne voilait pas l'intention d'une union entre ses sœurs américaines et les *Dames de Paramé*, fut communiquée aussitôt à l'évêque de Rennes, qui modifia sur le champ ses dispositions. Le 29 octobre 1853, le vicaire général écrivait aux *Chênes* : « Notre excellent prélat vous permet de faire des vœux religieux et d'imiter vos Sœurs d'Amérique en formant une Congrégation à part ».

C'était le triomphe.

Quatre jours plus tard, le vicaire général annonçait que les *Dames de Paramé* pourraient conserver le costume qu'elles portaient, en rem-



Mère Marie-Amélie Fristel,
fondatrice et première supérieure générale
(1853-1866)

plaçant le chapeau par le voile, et qu'on les appellerait les *Religieuses des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*.

Depuis ce jour, les Sœurs se sont individualisées dans leur costume par une coiffe carrée qui les ont fait connaître dans toute la Bretagne et qui les distinguera plus tard à l'étranger ; à leur arrivée en Nouvelle-Ecosse, on dira *The Frame Sisters*.

La première profession eut lieu, après quelques jours de retraite, le 11 novembre suivant. La fondatrice et six de ses compagnes prononcèrent leurs vœux devant le Vicaire général Maupoint, délégué spécial de l'évêque.

L'habitude d'imposer des noms de religion aux Sœurs ne fut prise qu'à la cérémonie de vêtue du 8 septembre 1855, époque où la fondatrice devint *Mère Marie-Amélie*. Sa nièce, Léocadie, reçut le nom de *Sr Marie-Thérèse* ; Marie Hesry, celui de *Sr Marie-Ange* ; Julie Gauchet, celui de *Sr Marie-Augustine* ; Adèle Dumesnil, celui de *Sr Marie-Adèle* ; Marie Lefrançois, celui de *Sr Marie-Françoise* ; la dernière venue, Marie Decan, celui de *Sr Marie-Victoire*.

Les dates du 29 octobre et du 11 novembre 1853 marquent donc les origines officielles de la communauté des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*. Souligner le centenaire de cette circonstance mémorable apparaît nécessaire aujourd'hui, ne serait-ce que pour remercier Dieu de sa protection manifeste.

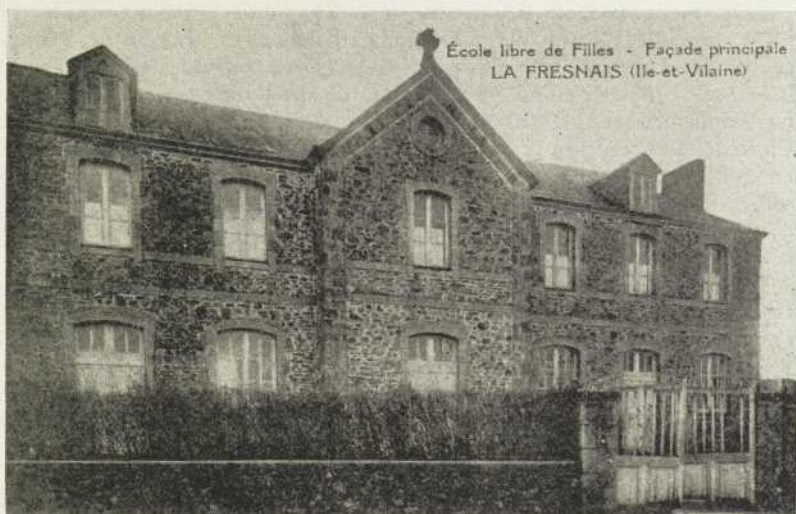
Les Petites Ecoles

En Bretagne comme partout ailleurs en France, il n'y avait à cette époque qu'un fort petit nombre d'écoles rurales et dans tous les diocèses on avisait aux moyens de relever les ruines laissées par la tourmente révolutionnaire. Par le zèle intelligent de plusieurs fondateurs et fondatrices, des familles religieuses surgirent qui font encore la gloire de l'Eglise, dans le domaine de l'éducation de la jeunesse. Notons :

- les *Sœurs de la Présentation*, de la Mère Rivier, à Viviers, en 1796 ;
- les *Religieuses du Sacré-Cœur*, de la Mère Barat, à Paris, en 1800 ;
- les *Sœurs de la Charité de Saint-Louis*, à Vannes, en 1806 ;
- les *Frères Maristes*, du Père Champagnat, au diocèse de Lyon, en 1817 ;
- les *Frères de l'Instruction chrétienne*, de Ploërmel, en 1817 ;
- la *Congrégation de Sainte-Croix*, au Mans, en 1820 ;
- les *Sœurs de l'Immaculée-Conception* de la *Sainte-Famille*, fondée à Bordeaux, par le chanoine Pierre-Bienvenu Noailles, en 1820 ;
- les *Frères du Sacré-Cœur*, de l'abbé Coindre, à Lyon, en 1821 ;
- les *Clercs de Saint-Viateur*, du Père Querbes, au diocèse de Lyon, en 1831 ;

Encouragé par ces expériences heureuses, l'évêque de Rennes résolut de confier aux *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* la formation religieuse des tertiaires du Sacré-Cœur de Paramé qui s'occupait d'enseignement dans les écoles. L'œuvre hospitalière pouvait, au témoignage de l'évêque, s'adjoindre l'œuvre de l'enseignement sans aucun préjudice, ni pour l'une ni pour l'autre.

La Mère Marie-Amélie se trouvait heureuse, d'une part, d'accueillir ses anciennes compagnes du tiers ordre, par ailleurs, elle entretenait des craintes qu'elle sut surmonter, comme en fait foi la lettre qu'elle adressa



Une « petite école » de France,
à La Fresnais (Ille-et-Vilaine).

à Mgr Saint-Marc, le 4 mars 1856 : « Nous sommes heureuses que Votre Grandeur ait daigné songer à notre petite Société, pour nous appeler à concourir aux pieux projets de sa charité. Nous sommes encore au berceau, et nous ignorons si notre œuvre est destinée à vivre quelque temps ; mais nous avons mis en Dieu notre confiance... Nous espérons que le divin Père de famille nous tiendra compte de notre bonne volonté et ne dédaignera pas notre petite gerbe. Nous sommes donc tout entières à votre disposition, Monseigneur, bien résolues de faire toujours tout ce qu'il nous sera possible pour correspondre à vos désirs ».

L'évêque, dans sa réponse, montra son contentement : « C'est bien à moi plus qu'à vous, qu'il appartient de faire des remerciements, car c'est un grand service que vous nous rendez et au diocèse tout entier, en acceptant la belle mission de préparer des institutrices... Soyez-en mille fois bénies ! »

Par son acceptation aussi humble que généreuse, aussi confiante que risquée, la fondatrice, nous dit son biographe, l'abbé Leroy, « fit taire les objections de la nature et prononça son Fiat ».

Elle fit part de la nouvelle à ses compagnes, leur disant que destinées aux écoles des petites localités, peu attrayantes d'ordinaire pour les grands Ordres, elles devaient se réjouir d'être des *Sœurs des Petites Ecoles*. En 1859, le 21 février, l'empereur Napoléon III confirmera par décret l'existence légale de la Communauté, sanctionnant officiellement le nom de *Sœurs des Petites Ecoles*, ajouté à celui des *Saints Cœurs de Jésus et de Marie*.

La première école fut ouverte le 2 septembre 1856, à Cornillé. En 1872, l'évêque autorisa des fondations en dehors du diocèse de Rennes, ce qui favorisa un essor marqué. En 1874, on ouvrait des écoles dans l'île de Guernesey ; en 1879, on accepta un orphelinat près de Newcastle, en Angleterre ; en 1891, on gagna l'Amérique avec l'établissement de Church Point, en Nouvelle-Ecosse ; en 1900, on entra aux Etats-Unis ; en 1901, en Belgique ; en 1903, en Hollande et à Joliette, dans la Province de Québec.

Devenu cardinal, Mgr Saint-Marc mourut en 1879, au moment où ses Filles dirigeaient 61 établissements.

Pareil épanouissement semblait trop beau pour ne pas être de quelque façon entravé. La persécution allait bientôt sévir contre les congrégations enseignantes et l'institut de Mère Marie-Amélie ne serait pas privé de l'honneur fait alors aux religieux et religieuses jugés dignes de souffrir et de s'exiler. « Un temps viendra, avait dit la Mère fondatrice, où la Congrégation sera réduite à rien, mais après, elle deviendra plus grande ».

Les services auxiliaires

L'œuvre hospitalière prospérait aux *Chênes*, l'œuvre de l'enseignement prenait de l'ampleur, quand, en 1878, après vingt-cinq ans d'existence, des raisons de famille, de gratitude et de sympathie firent accepter l'œuvre des services auxiliaires au Collège des *Pères Eudistes*, à Redon. Ces services comprenaient la direction des cuisines, de la buanderie, de la lingerie, de l'infirmerie. En 1881, la même œuvre fut acceptée au Lycée d'Etat de Coutances, et en 1886, au Lycée d'Etat de Cherbourg. On espérait ainsi retarder, sinon éviter, les tracasseries sans nombre auxquelles on soumettait les Congrégations enseignantes.

Le Conseil général de la Communauté délibéra en ces termes : « Bien que, à l'origine de la Congrégation, nos premiers supérieurs n'eussent en vue d'adopter pour nos œuvres que le soin des malades et l'instruction des enfants, nous nous voyons aujourd'hui, vu les menaces de laïcisation, dans l'obligation d'accepter les emplois que la Providence nous ménage ».

La Providence avait ses vues. C'est par cette œuvre des services auxiliaires que l'Amérique devait faire connaissance avec les *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*.

En Acadie

En 1891, les *Pères Eudistes*, toujours sympathiques aux *Sœurs des Saints Cœurs*, satisfaits des services rendus au Collège de Redon, emmenaient des religieuses en Nouvelle-Ecosse, au Canada, pour se charger des services auxiliaires du Collège Sainte-Anne qui s'ouvrait à la Pointe de l'Eglise (Church Point), au diocèse actuel de Yarmouth.

Quatre religieuses, les *Sœurs Marie-Barnabé, supérieure, Marie-Elise, Marie-Gustave et Agathange*, se retrouvèrent ainsi sous la direction du



Collège Sainte-Anne, à Church Point, N.E.,
première fondation en Amérique, en 1891.

supérieur du Collège, le Père Gustave Blanche, le futur évêque de Sicca et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent.

En 1895, les Sœurs acceptaient la même œuvre au Grand Séminaire de Halifax, et en 1899, au Collège de Caraquet, au Nouveau-Brunswick.

Ces trois fondations acadiennes apportèrent à la Communauté l'encouragement et la promesse de vocations assez nombreuses et solides. Treize jeunes filles iront d'Acadie faire leur noviciat à Paramé, entre les années 1893 et 1902. Elles furent comme le trait d'union entre le berceau paraméen et le noviciat canadien qui allait bientôt s'ouvrir. Toutes, moins une, sont revenues au Canada entre les années 1895 et 1903 ; quatre d'entre elles vivent encore.

Parties pour le noviciat de Paramé :

- en 1893 : Monique Leblanc, *Sr Marie-Emile*,
revenue en 1903, décédée le 17 décembre 1909.
Evangéline Comeau, *Sr Marie-Basilide*,
revenue en 1895, décédée le 16 février 1942.
- en 1894 : Estelle Comeau, *Sr Marie-Anaclet*,
revenue en 1896, décédée le 12 juillet 1943.
Marthe Blin, *Sr Saint-Nazaire*,
revenue en 1902, vit encore à Joliette.
- en 1896 : Marie Leblanc, *Sr Saint-Edmond*,
revenue en 1903, décédée le 29 novembre 1925.
Marguerite Robichaud, *Sr Alphonse-Marie*,
n'est pas revenue au Canada et est décédée en France.
- en 1897 : Marie-Alma Robichaud, *Sr Marguerite-Marie*,
revenue en 1900, décédée le 11 février 1939.

- Béatrix Belliveau, *Sr Sainte-Rose-de-Lima*,
revenue en 1903, vit encore à Joliette.
- en 1901 : Emilie Gaudet, *Sr Saint-Clément*,
revenue en 1903, vit encore à Joliette.
- Georgianna Boudreau, *Sr Saint-Denis*,
revenue en 1902, décédée le 10 novembre 1905.
- en 1902 : Marie-Anna Bourgeois, *Sr Joseph-du-Sacré-Cœur*,
revenue en 1903, décédée le 14 juin 1944.
- Marie-Rose Belliveau, *Sr Marie-du-Carmel*,
revenue en 1903, décédée le 30 octobre 1909.
- Albina Cormier, *Sr Saint-Pierre d'Alcantara*,
revenue en 1903, vit encore à Joliette.

Aux Etats-Unis

En 1900, lors de la visite canonique en Acadie de Mère Marie-Athanase, supérieure générale de la Communauté, il y eut étude et approbation d'un projet de fondation aux Etats-Unis, dans le diocèse d'Albany, Etat de New-York.

Cette fondation due à un joliettain, l'abbé Louis-Anthime Lavigne, mérite d'être racontée plus au long.

Né à Joliette le 31 décembre 1862, l'abbé Lavigne devait mourir curé de la paroisse Saint-Joseph, de Cohoes, le 15 juillet 1946. Deux ans après son ordination, durant lesquelles il a enseigné la musique au Collège Joliette, sa santé l'oblige, en 1888, à chercher aux Etats-Unis un climat plus doux. Il est reçu dans le diocèse d'Albany, et nommé desservant de la paroisse de l'Assomption dans la ville épiscopale. Cette paroisse, comme beaucoup d'autres de l'Etat, est composée en majorité de fidèles de langue française, venus du Canada au moment des grandes émigrations ouvrières.

En 1894, l'abbé Lavigne devient curé de la paroisse Notre-Dame de Lourdes, à Schuylerville et en 1897, il entre à Cohoes, pour y mourir après un ministère actif de 49 années, dont 18 à la paroisse du Sacré-Cœur et le reste à la paroisse Saint-Joseph. A Cohoes aussi la population canadienne-française abonde et les conditions de vie offrent des particularités diverses, parfois surprenantes, où les langues française et anglaise sont mises à contribution.

A peine arrivé à la paroisse du Sacré-Cœur, le nouveau curé décide de régler le problème des écoles. Causant un jour avec un paroissien, M. Dupire, ancien élève du Collège Sainte-Anne, de Church Point, des soucis que la question scolaire lui occasionne, il apprend l'existence, en Acadie, d'une communauté de langue française, dont l'œuvre était surtout l'enseignement des enfants.

Le curé écrit aussitôt au Père P.-M. Dagnaud, supérieur du Collège, et sa demande, par l'intermédiaire de la supérieure, Sœur Marie-Elise, est transférée à Paramé.

C'est à cette demande que la Supérieure générale vint donner suite, en 1900, lors de sa visite canonique. Il fut décidé que les deux écoles de la paroisse seraient confiées aux Sœurs, une dans l'Île Adams et l'autre sur le côté nord (North Side) de la rivière Mohawk, dans le territoire de la desserte de Sainte-Anne.

En septembre, cinq religieuses vinrent de France occuper les postes. Les Sœurs Marie-Elise et Marie-Gustave, toutes deux fondatrices en Acadie, se virent confier la responsabilité des fondations américaines et devinrent l'une supérieure dans l'Île Adams, l'autre à l'école de North Side.

Deux ans plus tard, en 1902, l'œuvre de l'enseignement appelait encore les *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* à la direction de deux autres écoles, l'une à Sandy Hill de Hudson Falls, à la demande du curé Eugène Rey, ancien eudiste, et où Sr Marie-Philéas fut nommée supérieure, l'autre, à la demande du curé François Lizzé, à la paroisse St-Jean-Baptiste, de Troy, où Sr Marie-Elisa devint supérieure.

L'expérience du diocèse d'Albany ne permit pas à la Communauté de s'implanter définitivement en terre américaine. Plusieurs raisons s'imposaient à la fermeture plus ou moins prochaine de ces établissements. Du côté des religieuses, d'abord, il faut avouer que leur connaissance insuffisante de la langue anglaise était un sérieux obstacle ; tous les enfants parlaient la langue française, mais le programme d'étude exigeait l'enseignement en anglais ; les seules matières en français étaient : la lecture, la grammaire, le catéchisme et les prières.

Par ailleurs, d'autres raisons, étrangères aux Sœurs celles-là, ont été pour elles l'occasion de grands mérites, exploitant à la limite leur esprit de sacrifice sans jamais altérer leur joyeux dévouement. Des conditions matérielles souvent insuffisantes au début surtout pour le logement des Sœurs, la ferme volonté de Mgr Archambeault qui désiraient les Sœurs pour les écoles de son diocèse, avaient fait fermer l'école de l'Île Adams, en 1903, d'Hudson Falls, en 1908, et devaient amener la fermeture des écoles de Troy, en 1912, et de North Side, en 1913.

Rappelons comme souvenirs de cette époque que les Sœurs de Troy durant la construction de l'école et du presbytère, devaient voyager à Cohoes, de l'autre côté de la rivière Hudson, tous les soirs, pour y trouver logement... que, durant six mois, elles durent faire la classe dans le haut d'une écurie, où les inconvénients s'apparentaient avec le voisinage des chevaux qui piaffaient continuellement... qu'à la Noël de 1911, les Sœurs célébrèrent la naissance de l'Enfant-Jésus dans l'étable de Bethléem en prenant joyeusement leur dîner dans l'étable de Troy !

Si l'on ajoute que les nouveaux curés n'accordèrent pas aux religieuses le même intérêt que leurs prédécesseurs, on comprendra facilement la situation délicate qui tenait les Sœurs dans une atmosphère de malaise constant.

Deux témoins de l'époque de la fondation vivent encore à Joliette, Mère Marie-du-Crucifix et Sœur Saint-Nazaire.

Dans les années 1891-1902, la petite Communauté d'Acadie et des

Etats-Unis compta 37 religieuses, dont 31 françaises et six acadiennes, toutes réparties en sept maisons. Sur ce nombre, il faut enregistrer deux décès, survenus en 1900, celui de Sr Saint-Clément, et celui de Sr Saint-Lazare, deux religieuses françaises.

Les Supérieures générales

Après le décès de la Mère Fondatrice, en 1866, les destinées de la Communauté furent successivement confiées à



Mère Marie-Thérèse (1866-1883)
Mère Marie-Joséphine (1883-1889)



Mère Marie-Athanase (1889-1905; 1911-1919)
Mère Marie-de-la-Visitation (1905-1911; 1919-1931)
Mère Jeanne-de-Jésus (1931-1946)



Mère Marie-Bernard supérieure générale depuis 1946

LE CINQUANTENAIRE joliettain

Projet providentiel

Le mois d'août 1903, amena à Cohoes, au presbytère de la paroisse du Sacré-Cœur un visiteur joliettain, le Père Louis Léger, clerc de Saint-Viateur, procureur du Collège de Joliette. Pour le curé Lavigne, recevoir un visiteur de sa ville natale et un représentant de son collège, c'était un honneur doublé d'un plaisir inégalable. Jusqu'au jour de ses soixante ans de sacerdoce, il ne manquera pas de réserver le plus chaleureux accueil aux joliettais.

Or, cette année-là, au moment des vacances des ménagères du presbytère, les *Sœurs des Saints Cœurs* s'étaient faites volontiers les cordons bleus de la table curiale. Le Père Léger, dont l'embonpoint classique était à l'opposé de son patronyme et qui révélait sans erreur un appétit pour le moins normal, apprécia grandement les apprêts délicats et succulents de la cuisine. De se rendre auprès de la Supérieure pour la féliciter et la remercier à lui demander de venir prendre charge des cuisines du Collège Joliette, il n'y avait là rien qui puisse ralentir la digestion du Père Léger ni rebuter sa timidité.

Depuis quelque temps déjà, en effet, le Père Cyrille Beaudry, c.s.v., supérieur du Collège Joliette, cherchait une Communauté qui accepterait les services domestiques au Collège, et le Père Léger, à Cohoes, ne faisait que manifester les désirs ardents de son supérieur.

Ce n'était pas la première fois que les *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* rencontraient un *Clerc de Saint-Viateur*, car des religieux de cette Communauté avaient dirigé l'école des garçons à la paroisse de Saint Joseph, de Cohoes, de 1887 à 1901. Le directeur de l'école, le F. Eustache Bélair s'était fait un plaisir de donner quelques leçons d'anglais aux Sœurs françaises qui sentaient le besoin de se perfectionner en cette langue.

Mais ces rencontres, jusque-là passagères, entre les deux Communautés allaient bientôt se transformer en des contacts assidus, d'où naîtrait l'établissement durable des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* dans la Province de Québec.

Aussi, le 23 août 1903, la Mère Générale, Mère Marie-Athanase, adressait-elle au Père Cyrille Beaudry, la lettre d'acceptation en principe de la demande faite à ses Sœurs de Cohoes, y joignant les conditions de l'engagement qui furent bientôt acceptées.

Le 13 septembre, Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de

Montréal, accorda bienveillamment la permission aux *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* d'entrer dans son diocèse pour les services auxiliaires au Collège Joliette.

Le 14 octobre, Mère Marie-Elise, qui jouait en Amérique le rôle de supérieure provinciale pour les établissements d'Acadie et des Etats-Unis, vint de Troy à Joliette, prendre connaissance des lieux et préparer la venue des Sœurs.

Le 23 octobre, à même les bâtisses du Collège, on commençait à Joliette la construction d'un appentis qui servirait de couvent.

Cette fondation venait comme un baume providentiel donner à la Communauté des Sœurs la consolation d'un refuge assuré et d'un abri pacifique au moment où la situation légale des Congrégations religieuses enseignantes prenait en France l'allure d'une véritable débâcle générale. En onze ans, de 1901 à 1912, la Communauté de Paramé se verra forcer de retirer ses Sœurs de 50 écoles ; en 1903, au moment de la fondation à Joliette, 35 écoles étaient déjà fermées.

Le Canada, et Joliette pour sa part, avait accueilli un contingent de religieux français, Clercs de Saint-Viateur, exilés eux aussi, et pour les mêmes motifs. Joliette avait le cœur assez grand pour recevoir encore des nouvelles victimes de la persécution légale française. « Vous irez dans un grand collège », avait dit la Mère Générale en désignant les Sœurs pour le collège classique de Joliette où plus de 300 élèves étaient sous la direction des Clercs de Saint-Viateur.

Le 21 octobre 1903, — pendant qu'à Joliette, on célébrait en paix la fête de S. Viateur, patron de la Communauté — l'archevêque de Rennes, le cardinal Labouré, rendu aux *Chênes*, présidait incognito et sans témoins étrangers, dans la chapelle close, une cérémonie de vêture religieuse. Destinée de soi à prolonger l'existence de la Communauté, cette cérémonie était un audacieux défi à l'activité policière française, chargée de faire disparaître les Congrégations. Pour Dieu, on se permettait toutes les audaces. L'exil en Amérique allait le prouver.

Avaient pris part à cette cérémonie de vêture deux des sœurs désignées pour Joliette, les Sœurs *Marie-Ursule* et *Saint-Pierre d'Alcantara*, acadienne qui venait de terminer en France son postulat.

Avec les quatre autres religieuses, Sr *Saint-Brieuc*, Sr *Saint-Edmond*, Sr *Sainte-Rose-de-Lima* et Sr *Marie-Emile*, elles devaient quitter les *Chênes* le 26 octobre 1903 pour aller prendre à Saint-Malo le traversier de la Manche en route pour Southampton. Après un bref séjour à Londres, chez les Petites Sœurs des Pauvres, les voyageuses gagnèrent Liverpool où sur le *Tunisian* elles prirent la mer. Sr *Sainte-Rose de Lima*, très à l'aise avec la langue anglaise, devint l'interprète officielle du groupe, dont deux étaient françaises, Sr *Saint-Brieuc* et Sr *Marie-Ursule*, et les autres acadiennes.

La traversée fut mauvaise, au point qu'une des Sœurs raconte encore aujourd'hui qu'elle crût sincèrement y mourir. Le jour de la Toussaint, aux effets prévus et normaux du roulis et du tangage, s'étaient joints des vents violents et des pluies torrentielles qui inondèrent les cales. Les

malles des Sœurs trempèrent dans l'eau salée le reste du voyage et furent une perte complète. Seule la valise où se trouvait une statue de la Sainte Vierge, souvenir apporté de la Maison-Mère, échappa à la ruine. Ce souvenir précieux est encore conservé à Joliette.

Le 4 novembre, dans le port de Québec, les médecins du Bureau d'Immigration canadienne découvrirent un cas de petite vérole parmi les passagers du navire. Les Sœurs, menacées de la « quarantaine » s'en remirent à l'entregent de Sr Sainte-Rose qui déclara, avec une responsabilité manifeste et une autorité évidente : « Nothing at all, nobody is sick ! »

Aussi, le 5 novembre au matin, le groupe des Sœurs était autorisé à descendre dans le port de Montréal. Avec la précieuse statue de la Sainte Vierge sauvée des dégâts, on se dirigea du côté du sanctuaire de Bonsecours, dont la madone se plait toujours à dominer le port et à accueillir les voyageurs. Le sanctuaire était à ce moment-là voisin de la Maison-Mère des *Sœurs de la Congrégation Notre-Dame*. La Très Révérende Mère Saint-Anaclet, supérieure générale, accueillit les voyageuses comme des membres de sa famille, leur offrant la chaude hospitalité de sa maison. Le lendemain, elle leur facilita l'acheminement vers Joliette.

A Joliette

Le 6 novembre 1903, — un premier vendredi du mois — le groupe des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* descendait du train du Pacifique Canadien à la gare de Joliette. Le Père Léger, procureur du Collège, et l'abbé William Loiselle, professeur, attendaient les visiteuses. En « concord », on les conduisit à l'Hôpital Saint-Eusèbe, où elles furent reçues par la supérieure, Sr Antoine de Padoue. Elles y demeurèrent une dizaine de jours, jusqu'à ce qu'elles purent prendre logement au Collège. Nouveau milieu, mais le même sympathique accueil canadien. « Leur séjour parmi nous nous permet de prendre force détails sur leur exil », note la chronique des Sœurs de la Providence.

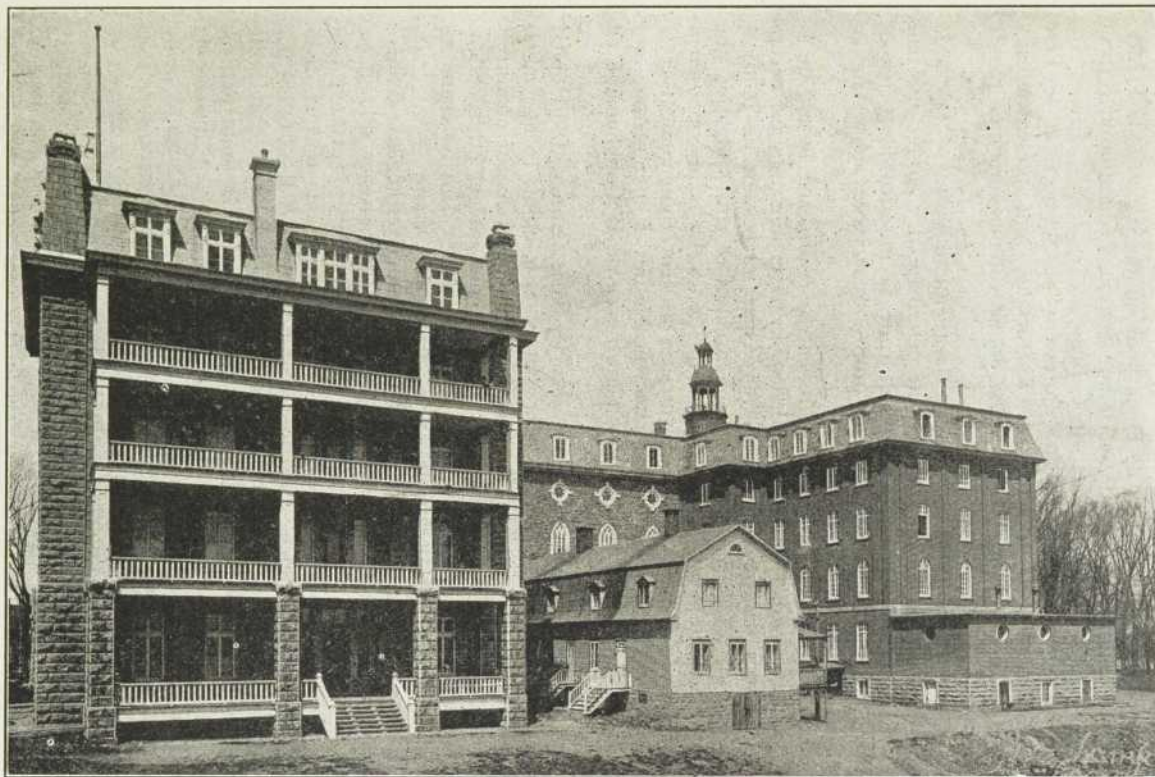
Deux jours plus tard, le 8 novembre, deux Sœurs venaient de Troy, N.Y., pour se joindre au groupe : Sr Marie-Elisa qui devint la supérieure, et Sr Marie-Alexandrine.

L'arrivée des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* dans la ville de Barthélemy Joliette, apportait une variété nouvelle de cornettes religieuses. L'on s'habitua vite à voir le rectangle breton des filles de Mère Fristel prendre place entre l'ovale encadrement des *Sœurs de la Providence* et la flèche losangée des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*.

Au Collège

Le lundi matin, 9 novembre, après quelques jours de repos chez les *Sœurs de la Providence*, les *Sœurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie* s'amènent au Collège pour un premier contact avec les lieux de leur ministère.

Le Père Cyrille Beaudry, c.s.v., supérieur, les accueille avec toute la dignité patriarcale qu'encadre sa vénérable barbe blanche, ouvrant très



Séminaire de Joliette,
à Joliette, P.Q.,
première fondation dans la Province de Québec, en 1903.

larges ses grands bras et assurant les Sœurs qu'elles sont les bienvenues. Lui, l'apôtre du Sacré-Cœur, dont le Collège était plein des marques de sa tendre dévotion, se devait d'accueillir en sa maison des Sœurs consacrées au Sacré-Cœur et il en était fier. « Comme il faut du dévouement, de l'esprit de sacrifice, de l'amour de Dieu, pour quitter sa patrie, la France, ses parents, ses amis, en vue de servir une maison d'éducation », écrivait le Père Supérieur dans le Journal du Collège.

Le Père Louis-Joseph Morin, professeur de Sciences, et le Père Odilon Charbonneau, professeur de Rhétorique, sont présentées aux Sœurs et le Père Charbonneau leur est donné comme aumônier par le Père Supérieur.

Une fois accomplies ces civilités, la première visite se fait à la chapelle du Sacré-Cœur, lieu diocésain de pèlerinage. Là, auprès du Cœur de Jésus, les Sœurs retrouvent la douceur de sa miséricorde et renouvellent l'intime engagement de leur propre cœur, voué désormais au service des prêtres et des enfants.

Ainsi réconfortées, les Sœurs pouvaient se rendre aux locaux de la cuisine où leur premier contact pouvait leur ménager une première déception. A l'aspect des lieux tout bouleversés par les besoins de la construction voisine du couvent, aux figures curieuses et sans sympathie que les employées laïques offrirent à leurs remplaçantes, les Sœurs opposèrent le sourire de leur bienveillance, l'assurance de leur contentement et la vaillance de leur jeunesse. Dispositions nécessaires à toute œuvre qui commence et qui devaient assurer la permanence de la Communauté en terre joliettaine.

Le 11 novembre et les jours suivants, les Sœurs vinrent de l'Hôpital aider aux travaux de la cuisine et de la couture, et le lundi, 16 novembre, quittant l'hospitalité des *Sœurs de la Providence*, elles venaient définitivement prendre possession de tous leurs services au Collège. En attendant que le couvent fut terminé, les Sœurs prirent logement dans les chambres de l'extrémité de l'aile des professeurs, au troisième étage.

Au lendemain de leur arrivée, se situe la première espièglerie écolière dont l'une d'elles fut l'objet. Les religieuses devaient assister à la messe de communauté au premier rang de la chapelle des élèves. Spectacle rare pour les écoliers que de voir entrer ces dames gantées de noir et dissimulées dans le recueillement symétrique d'un bonnet carré. Il ne fallait pas tant de nouveauté pour qu'un malin, s'amusant de la différence de taille entre Sr Sainte-Rose (la grande) et Sr Marie-Ursule (la toute petite), ne glisse sur le banc de cette dernière son gros livre de chant, histoire de lui fournir un exhaussement gratuit. Mal lui en prit, car la sœur, à peine en contact avec l'altitude subite de son siège et comprenant l'allusion satirique, s'empara du compromettant *Cantus* pour, après la messe, le livrer comme pièce à conviction au Préfet de discipline, le Frère Saucier. L'élève qui ne s'attendait pas à pareille riposte d'une inoffensive nonette, avait fourni lui-même la preuve de sa coupable identité. Gros yeux et semonce lui valurent du Préfet la conclusion que voici : « Ben, mon vieux, pour terminer l'affaire, tu vas aller t'excuser auprès de la Sœur ».

Ce ne devait pas être la dernière fois, hélas ! que les religieuses devaient avoir maille à partir avec la gent écolière. Cet âge est sans pitié, à toute époque comme en tous lieux ! Consignons le regret sincère de toute une génération d'écoliers dont le langage et la conduite répréhensibles, vers les années 1930, provoquaient quotidiennement les sautes d'humeur de Sr Saint-Ignace. Aujourd'hui, l'on sait que le grand responsable, c'était le procureur, dont la pauvre sœur, servant au guichet du réfectoire, n'était que le paravent commode. Son mérite aura été de n'avoir pas porté à qui de droit les doléances discourtoises dont on l'accablait. Un jour, cependant, elle se décida à aller prévenir le Préfet de discipline ; pour ce faire, elle devait quitter le réfectoire ; à peine était-elle sortie, qu'un malin parmi les pires, osa tirer le verrou de la porte ; la sœur, emprisonnée en dehors de son domaine, dut faire un long détour pour revenir à son patelin...

Sœur Saint-Clément qui fut supérieure durant douze ans, en deux termes, exploitait à bon escient sa réputation apportée de Lavaltrie de « supérieure mauvaise ». Ainsi, par sa seule présence, les élèves par trop maussades étaient mis à la raison ; qui n'a pas gardé souvenir de ce regard profond qui dépistait et poursuivait les coupables de fredaines incongrues, les pointant de l'unique doigt d'une main accidentellement déformée. Et pourtant, quel cœur maternel animait la supérieure qui se riait de tant d'autorité !

Ces maussaderies enfantines, et bien d'autres aussi, ont servi heureusement à faire goûter davantage le bon comportement de la majorité des élèves qui appréciaient les services des religieuses, profitaient de leurs bontés et même parfois le cas échéant, se prêtaient à les aider.

Revenons à la date du 29 novembre 1903, où M. l'abbé Prosper Beaudry, curé de la paroisse Saint-Charles-Borromée, de Joliette, et frère du Père Supérieur du Collège, vint bénir le Couvent Saint-Viateur, la nouvelle résidence des Religieuses. Cette maison, bâtie en cinq semaines, agrandissait l'espace réservé jusque-là au personnel domestique, mais n'avait cependant rien de luxueux.

Les Sœurs toutefois s'y trouvaient chez elles et leur vie commune pouvait s'écouler tranquillement dans l'intimité d'un chez soi. Déjà, l'arrivée de deux jeunes filles acadiennes acceptées comme postulantes, le 25 novembre, Mesdemoiselles Marine Leblanc et Elisabeth Mélançon, soulageaient la besogne tout en fournissant l'espoir d'un recrutement facile en terre canadienne.

Il est vrai, par ailleurs, que le voisinage du personnel auxiliaire laïque causait des problèmes. « La position des Sœurs est devenue intolérable », lit-on au *Registre des Délibérations du Conseil d'Administration* du Collège, le 19 janvier 1904. On se faisait fort, en effet, de rendre la vie dure à ces « rivales françaises » à qui on avait dû céder la place, malgré de longs états de service. Des ménagements discrets, des congédiements mêmes, favorisèrent l'atmosphère qui devint de plus en plus sereine. Quand mourut Mademoiselle Marguerite Sainte-Georges, la doyenne du groupe, le 1er mars 1904, après une longue maladie souff-

ferte avec la plus parfaite résignation, les sœurs, par leur bonté et leurs délicates prévenances, avaient rallié les suffrages de la petite communauté laïque.

Durant la première année de séjour des Sœurs au Collège, la ville de Joliette reçut un honneur pontifical qui en fit le siège d'un évêché. Le 24 janvier 1904, à l'heure du repas du soir, un câblogramme privé, venu de Rome le même jour, fut remis au Père Beaudry, supérieur ; il annonçait la création du diocèse de Joliette. « Une explosion de joie parcourt le collège... Enfin, c'est fait. A quand la nomination de l'évêque ?... *Benedictus qui venit in nomine Domini* », d'écrire le supérieur dans le Journal du Collège, au soir de ce jour.

Le souhait de bienvenue ainsi adressé au nouvel évêque encore inconnu, était le premier de tous ceux qui devaient souligner le 25 juin suivant, l'élection, par Sa Sainteté le Pape Pie X, de Sa Grandeur Mgr *Joseph-Alfred Archambeault*.

Mais à ce moment-là, le Père Beaudry n'était plus là pour se jeter aux genoux de l'évêque tant désiré. Il était mort assez soudainement, le 3 mai précédent, après quelques jours de maladie, laissant la réputation d'un saint. La dernière séance du Conseil d'Administration du Collège qu'il ait présidée, le 10 avril avant sa mort, mentionne qu'on « se montre satisfait du service des religieuses ».

L'année se terminait avec un personnel religieux de onze sujets. Aidées des deux postulantes, venues en novembre, et d'une troisième, Mademoiselle Louise Dumaresq, arrivée d'Acadie, le 4 avril, les religieuses s'étaient partagé la besogne. La supérieure, Sr Marie-Elisa, avait été en charge du réfectoire des élèves et Sr Saint-Pierre d'Alcantara de celui des professeurs ; Sr Marie-Alexandrine, de la buanderie, les Sœurs Marie-Emile et Marie-Ursule de la lingerie, et Sr Saint-Brieuc dirigeait le ménage. Le Père Léger avait cru préférable de voir des sœurs canadiennes à la préparation des menus ; aussi la cuisine avait-elle été confiée à deux acadiennes, les Sœurs Saint-Edmond et Sainte-Rose de Lima.

Celles-ci se sentaient bien honorées de la confiance du Père Léger et c'est par des chemins détournés qu'elles parvenaient, tant bien que mal, à ne pas trop lui déplaire. Chaque dimanche, Sr Sainte-Rose allait à l'Hôpital Saint-Eusèbe chercher des recettes pour la semaine, et dans les cas d'urgence, lorsque, par exemple, le Père Léger donnait son menu, le Père Morin se faisait commissionnaire discret auprès du cuisinier de l'Hôtel Windsor, pour en obtenir les secrets culinaires d'un bon « ragoût de patte », d'un « ragoût de boulettes, de « tourtières » ou de « tête de cochon grillée », plats inconnus sur les plages des Provinces maritimes et qui prenaient les Sœurs par surprise.

Aux vacances, la première retraite fut prêchée aux Sœurs par le nouveau Supérieur du Séminaire, le Père François-Michel Roberge, c.s.v., qui devait devenir, en 1923, supérieur général de sa Communauté. Le 31 juillet, dans la chapelle du Sacré-Cœur du Collège, le Très Révérend Père Pascal Droque-Lajoie, supérieur général des Clercs de Saint-Viateur, en visite canonique au Canada, présida la cérémonie de vêtue des trois

novices et donna le sermon. Les nouvelles novices, par des attentions délicates qui touchèrent tous les assistants, reçurent les noms de Sr Saint-Viateur, Sr Saint-Odilon et Sr Marie-Justine.

A l'issue de la retraite, Mère Marie-Elise, supérieure provinciale, fit connaître quelques changements dans le personnel du collège, désormais Séminaire diocésain ; le supérieurat fut confié à Mère Marie-Joséphine, une ancienne supérieure générale (1883-1889), qui venait d'arriver au Canada.

De 1903 à 1921, les Sœurs logèrent dans les mêmes locaux. L'urgence d'une construction nouvelle leur fit prendre logement, en 1921, dans une maison voisine, acquise à cet effet, de la Succession Dugas, par les autorités du Séminaire. Le 7 janvier 1922, Mgr Forbes dédiait la nouvelle chapelle des Religieuses, aménagée dans la maison Dugas, à la Très Sainte Vierge, sous le titre de *Mère de Grâce*, dont la fête est fixée au 9 juin, et accordait une indulgence de 50 jours à chaque fois que, dans la chapelle, on réciterait l'invocation des Litanies : *Mère de la divine Grâce, priez pour nous*. En 1928, un couvent, bâti à l'extrémité du couvent de 1903, offrit un espace considérablement agrandi, contenant chapelle, salle de communauté, dortoir. Le 3 novembre, Mgr Papineau autorisait la garde du Très Saint Sacrement dans la nouvelle chapelle.

Enfin, en 1952, toutes les constructions groupées, d'année en année, dans le quadrilatère borné par l'Aile Roberge, la chapelle du Sacré-Cœur et l'Aile Beaudry ont été démolies. Et les religieuses trouvèrent des locaux tout neufs dans l'*Aile du Centenaire* où les attendaient un confort moderne et d'appréciables facilités que n'avaient pas connus, hélas ! leurs devancières. Le 10 septembre 1952, S. Exc. Mgr Papineau dédiait la nouvelle chapelle du couvent aux *Saints Cœurs de Jésus et de Marie*.

Le séjour des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* à Joliette et au Séminaire touche donc son demi-siècle. Durant ces cinquante ans, les Sœurs ont amassé, dans leur œuvre de dévouement, des réserves de mérites que l'exiguité de leurs locaux ont sûrement doublées et que leurs excellentes dispositions, jamais altérées, ont majorés sans limites.

Depuis plusieurs années, elles sont dix-huit à se partager la même besogne qu'autrefois, dans une maison par trois fois agrandie où loge un personnel qui a doublé ses effectifs.

Six des onze membres du premier personnel religieux d'il y a cinquante ans vivent encore : deux en France, Sr Saint-Briec et Sr Marie-Alexandrine ; quatre au Canada, Sr Sainte-Rose-de-Lima, Sr Saint-Pierre d'Alcantara, Sr Saint-Viateur et Sr Marie-Justine, ces deux dernières postulantes à l'époque.

En cinquante ans, sept supérieures se sont remplacées à la tête de la petite communauté du Séminaire : La fondatrice, *Sr Marie-Elisa* (1903-1904), décédée en France ; *Mère Marie-Joséphine* (1904-1906), ancienne supérieure générale, décédée supérieure provinciale à Joliette, le 31 mars 1908 ; *Sr Marie-Gustave* (1906-1920), du premier groupe venu en

Acadie, en 1891, décédée à Joliette, le 23 avril 1944 ; *Sr Saint-Edmond* (1920-1924), qui faisait partie du premier personnel du Collège en 1903, décédée le 29 novembre 1925 ; *Sr Saint-Médéric* (1924-1930), la première supérieure originaire du diocèse de Joliette, décédée le 22 février 1938 ; *Sr Saint-Clément*, par deux fois supérieure, (1930-1936 ; 1942-1948) actuellement à la retraite à la Maison Provinciale ; et *Sr Emile de Jésus*, qui terminera l'an prochain son deuxième terme de supérieurat (1936-1942 ; 1948 à date).

La Maison Provinciale :

Débuts

Après avoir débuté au Collège, sous la tutelle des Clercs de Saint-Viateur, les *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* vont maintenant s'orienter, dans le rayonnement épiscopal de Joliette, vers un progrès qui ne connaîtra pas de recul.

Pour toute Communauté, ce progrès prend nécessairement sa source dans la cohésion de ses effectifs et l'organisation de ses moyens de recrutement. Jusqu'à la nomination du premier évêque à Joliette, les maisons des *Sœurs des Saints Cœurs*, « laissées à elles-mêmes, manquaient ici d'une organisation centrale, seule capable d'assurer le succès et la perpétuité de leurs œuvres » ... « J'insistai, d'écrire Mgr Archambeault, auprès de la supérieure provinciale, la regrettée Mère Elise pour que l'organisation, à peine ébauchée, fût complétée par la fondation d'un noviciat, et la construction d'une maison provinciale à Joliette même ».

Ces instances de l'évêque devaient bientôt avoir des suites heureuses. La Très Révérende Mère Générale, un mois à peine après le sacre de Monseigneur Archambeault, formulait sa demande officielle : « Devant les menaces de l'avenir, j'ose, Monseigneur, vous adresser une pressante requête. Voulez-vous me permettre d'acheter dans votre ville épiscopale, tout près de votre Collège, une maison avec un terrain avoisinant, qui pourrait servir d'asile aux religieuses fatiguées de votre diocèse et des Etats, et à l'occasion recevoir quelques novices, sous votre haute et paternelle direction ».

La réponse de l'évêque, va sans dire favorable et bienveillante, amena la Révérende Mère Générale à solliciter, le 28 février 1905, du Cardinal Guillaume Labouré, archevêque de Rennes et supérieur ecclésiastique de la Congrégation, l'autorisation de fonder un noviciat régulier en dehors de son diocèse, en Canada.

Cette autorisation fut accordée le 6 mars suivant, « sous réserve expresse du consentement de Monseigneur l'Evêque de Joliette ».

Le 15 mai, se signait à Joliette, le contrat d'achat de la propriété et de la maison de Madame Leprohon, sur la rue Saint-Louis, pour le prix de \$4,500.

Mère Marie-Elise (1903-1908)

Le 27 juin 1905, trois sœurs, les *Sœurs Marie de Saint-Gilbert*, *Saint-Hilaire* et *Saint-Denis*, arrivées des Etats-Unis avec deux aspirantes,



Maison Leprohon,
sur la rue Saint-Louis,
à Joliette, P.Q.

prenaient possession de la maison. Le 26 juillet, *Mère Marie-Elise* vint à son tour les rejoindre pour assister, le lendemain, à la bénédiction de la chapelle, et y remplir désormais les charges du supériorat provincial ; elle était accompagnée d'une troisième aspirante, Mademoiselle *Eva Lapalme*, de Cohoes, N.Y., la première recrue à persévérer au nouveau noviciat canadien.

Le 27 juillet, Sa Grandeur Mgr l'Evêque, en présence de douze sœurs et des trois postulantes, bénissait la petite chapelle, dédiée à sainte Anne, patronne des Bretons, et y célébrait la première messe.

Les transactions qui rendirent la Communauté propriétaire de la maison Leprohon sur la rue Saint-Louis, lui donnèrent la stabilité désirée aussi bien par les Supérieures majeures de France que par l'autorité diocésaine de Joliette.

Mère Marie-Elise, la cheville ouvrière de toute cette installation des débuts, se félicitait d'avoir trouvé d'un seul coup un pied-à-terre pour les sœurs de passage, malades ou fatiguées, un berceau pour les

novices, une école pour les enfants et une maison provinciale pour la direction de sa petite Communauté.

Toutes ces œuvres tinrent bon dans la Maison Leprohon jusqu'en 1908, époque où Mgr Archambeault autorisa l'agrandissement que l'on peut voir encore sur la rue Saint-Louis. Il faut dire ici qu'en 1906-1907, l'école des petites filles se fit dans une maison de la rue Saint-Viateur, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la salle de cinéma *Vénus*.

Le provincialat de la première supérieure, commencé en ces conditions plutôt favorables, quant à l'essentiel, laissait pressentir un avenir encourageant. Mais ce qui, de fait, rendait l'horizon moins souriant, tenait à des éléments secondaires où la pauvreté des Sœurs n'échappait à personne ; Mgr Archambeault, devinant la situation, aussi méritoire que silencieuse, aura remédié en sa charité, à de fréquentes impasses.

La mort prématurée de Mère Marie-Elise, le 21 juin 1906, trois ans à peine après son arrivée à Joliette, compta comme une de ces épreuves qui assurent la permanence des œuvres marquées par la Providence au calendrier de l'avenir. Première supérieure et première maîtresse des novices, Mère Marie-Elise, née Anne-Marie Morel, mourut à l'Hôtel-Dieu, de Montréal, après quelques semaines de maladie, à l'âge de 41 ans. Mgr Archambeault, visiblement peiné de ce décès, écrivit à la Très Révérende Mère Générale : « J'adore les desseins de la Providence, mais que la croix est lourde à porter ! Je fondais sur la regrettée Supérieure provinciale de votre Institut de légitimes espérances... J'ai eu la consolation d'administrer à Mère Elise les derniers sacrements... » Apportant à la jeune communauté la sympathie la plus réconfortante, Monseigneur l'Evêque chanta lui-même la messe des funérailles en sa cathédrale.

Mère Marie-Joséphine (1906-1908)

La succession de Mère-Elise échouait à Mère Marie-Joséphine, le 14 juillet 1906. Ancienne supérieure générale (1883-1889), elle alliait à un cœur maternel sans partage une expérience des affaires qui, au niveau de la Province canadienne, n'effrayait pas la sérénité de son tempérament ; après avoir gouverné la Communauté tout entière, elle prit volontiers en main le gouvernail de la petite barque canadienne.

Aussi, secondant les plans de Mgr Archambeault et de la Direction générale, elle s'imposa la responsabilité d'une construction qui donnera la mesure de ses talents d'organisatrice.

Pour montrer l'intérêt qu'il portait aux projets de Mère Marie-Joséphine, Mgr Archambeault pria l'abbé *Napoléon Aumont*, vicaire à la Cathédrale, de se faire le conseiller des Sœurs et leur interprète auprès des entrepreneurs. Vingt ans après, la tradition orale nommait encore « l'appartement de M. Aumont » la pièce occupée par le jeune vicaire devenu habile architecte, prudent constructeur, surveillant des travaux et même ouvrier consciencieux.

Mère Marie-Joséphine qui avait ainsi semé pour la Communauté cet élément de progrès, devait laisser à une autre le soin d'en récolter



Maison provinciale,
sur la rue Saint-Louis,
à Joliette, P.Q.

les fruits. Comme Mère Marie-Elise, elle fut emportée soudainement et mourut le 31 mars 1908, après un terme de vingt mois. Venue au pays en 1904, Mère Marie-Joséphine était âgée de 65 ans. Monseigneur Archambeault, frappé de nouveau en plein cœur, renouvela ses sympathiques attentions. Il chanta lui-même la messe pontificale des funérailles en sa cathédrale, pendant que les élèves du Séminaire, à la tribune de l'orgue, rendaient l'hommage de leurs chants pieux à celle qui avait été la supérieure de leur couvent.

Dans l'histoire de la Communauté, Mère Marie-Joséphine a laissé en France, un monument de sa piété et de son zèle, la chapelle actuelle des *Chênes*, consacrée en 1888, à l'époque de son généralat. Elle gardera aussi l'auréole d'une venue providentielle au Noviciat de Paramé. En 1862, la Mère Fondatrice avait confié à saint Joseph la charge de remplir le noviciat à peu près vide. Le saint patriarche devait voir le souvenir de son intervention manifeste se perpétuer, de 1862 à 1908, par le nom de Sr Marie-Joséphine, attribué en signe de reconnaissance à la première postulante, Jeanne-Marie Pavoine, qui se présenta après la neuvième faite en l'honneur de saint Joseph. C'est Joliette qui aura profité des dernières énergies de la chère Mère, en ce pays canadien confié par l'Eglise à la garde de son Patron.

visite canonique, la première à Joliette (1908)

C'en était trop de ces deux grands deuils successifs pour que la Mère Générale ne songeât pas à venir visiter ses filles éprouvées d'Amérique. Mère Marie-de-la-Visitation arriva à Joliette le 29 avril 1908 pour en repartir le 2 juillet suivant. Elle constata les résultats heureux dont les sœurs pionnières avaient été la cause, apprécia les développements en cours et nomma, le 26 juin, pour prendre la direction de la Province, Mère Saint-Magloire, supérieure provinciale.

Mère Saint-Magloire (1908-1912)

La construction s'acheva sur la rue Saint-Louis sous le supériorat de la troisième supérieure provinciale. Inaugurée en 1909, cette maison spacieuse faisait l'orgueil de tout Joliette. Elle permit à la Communauté de vivre pour la première fois les heures aujourd'hui traditionnelles de la réunion plénière des religieuses, à l'époque des vacances. Durant les mois de juillet et août, 75 sœurs, françaises et canadiennes, se trouvèrent alors réunies pour les exercices de la retraite que leur prêcha le Père Paul Lecourtois, eudiste.

La vie de la maison provinciale continua son organisation sous l'œil vigilant et prudent de l'Evêque comme sous la main maternelle et ferme de la Supérieure. Vigilance et fermeté qui durent à certains moments s'affronter et faire naître des problèmes ardu, où l'avenir financier de la Province n'était pas le moindre.

« La Province de Joliette ne laisse pas de m'inquiéter aussi beaucoup, Monseigneur », écrivait la Mère Marie-Athanase, le 1er septembre 1911,

en réponse aux inquiétudes exprimées par Mgr Archambeault, « je voudrais pouvoir sans retard me rendre à vos désirs... » Au 30 septembre, autre lettre de la Mère Générale, suppliant l'évêque de ne pas abandonner la Congrégation qui a besoin d'encouragements pour se soutenir et se développer. « Il peut se faire en effet que l'administration soit à changer, dit-elle ; si le changement est utile, nous le ferons ».

visite canonique (1912)

Cette tension devait peu à peu s'atténuer et disparaître après la deuxième visite canonique de la supérieure générale, faite à Joliette, entre le 14 mars et le 20 juin 1912. Mère Marie-Athanase, déjà venue en Amérique en 1900, fut à même de saisir l'ampleur et la délicatesse des problèmes, et d'y apporter la solution opportune et désirée.

Mère Saint-Magloire, qui devait mourir à Joliette, à l'âge de 84 ans, le 10 février 1938, de qui l'on a écrit qu'elle était « la religieuse par excellence, si attachée à son devoir et si soucieuse du bien des âmes », était aussi une religieuse de grande timidité et d'une force de caractère peu commune. Ses décisions par trop impulsives ne s'harmonisaient pas toujours avec les projets de Monseigneur Archambeault, dont la vivacité d'action n'était inconnue de personne. C'est pourquoi, placée au second rang, Mère Saint-Magloire, fut à même de donner pleine mesure à ses réels talents et à son profond esprit religieux. Ses novices sont toujours là pour témoigner de la solide formation qu'elles en ont reçue. Venue au pays en 1900, elle entre au Conseil provincial en 1906 pour y rester jusqu'en 1931, ayant rempli les charges de supérieure provinciale de 1908 à 1912, et de maîtresse des novices de 1906 à 1925.

Mère du Saint-Nom de Marie (1912-1919)

Le règne de la quatrième supérieure provinciale, Mère du Saint-Nom-de-Marie, dura sept ans, de 1912 à 1919. Venue au pays en 1911, elle retourna en France, à la fin de son provincialat, et mourut à Paramé, le 8 novembre 1952. Elle laissa au Canada la réputation d'une supérieure habile, compréhensive et d'esprit progressif. Son supérieurat répondit aux grands désirs de Mgr Archambeault et surtout de Mgr Guillaume Forbes, son successeur. Sous sa direction, les questions d'ordre financier et de régie interne s'orientèrent graduellement vers un fonctionnement de plus en plus adéquat. Treize fondations furent acceptées durant ce terme ; le problème des études des Sœurs se stabilisa dans un organisme permanent ; les buts poursuivis par la Communauté en Amérique furent l'objet d'appréciations romaines, dans le *Décret de Louange*, du 11 décembre 1914 ; et enfin, la question du logement se régla, sur la rue Saint-Louis, par la construction de l'aile de la chapelle actuelle dont la pierre angulaire fut bénite, le 3 juillet 1918, par Mgr Forbes.



Mère Marie-Elise (1903-1906)

Mère Marie-Joséphine (1906-1908)



Mère Saint-Magloire (1908-1912)

Mère du Saint-Nom-de-Marie (1912-1919)



Mère Marie-du-Crucifix (1919-1925; 1931-1937)

Mère Marie-Ephrem (1925-1931; 1937-1946)

Mère Marie-du-Crucifix (1919-1925 ; 1931-1937)

Mère Marie-Ephrem (1925-1931 ; 1937-1946)

Une période de vingt-sept ans allait suivre (1919-1946) que se partageraient deux supérieures provinciales, en des termes deux fois alternatifs, Mère Marie-du-Crucifix et Mère Marie-Ephrem. Le progrès de la Communauté, malgré l'épreuve de nombreuses malades et de décès trop fréquents, continua sa marche lente, mais sûre. Vingt fondations furent acceptées en cette période où la crise économique de 1930 et la guerre de 1939 n'eurent de ménagements pour personne. Au domaine des études surtout, apparaîtra la sagesse de ces Mères qui ont posé dans les fondations de l'Institut Amélie-Fristel, à Joliette, et du Pensionnat du Saint-Cœur de Marie, à Laval-des-Rapides, la base assurée du progrès actuel, comme la promesse d'un épanouissement constant pour l'avenir.

En ce quart de siècle, cinq fois, la Supérieure générale viendra visiter ses filles du Canada. Les trois premières visites seront faites en mars 1920, en octobre 1923 et en septembre 1926 par la Très Révérende Mère Marie de la Visitation ; les deux autres, accomplies en septembre 1932 et en septembre 1938, amèneront à Joliette la Très Révérende Mère Jeanne de Jésus.

Mère Marie-Ephrem, née Marie-Joseph Berthier, vient de mourir aux premières heures de ses noces d'or, à Joliette. Décédée le 4 mai dernier, sa disparition a privé la Province canadienne d'une religieuse d'un très grand mérite. Membre du Conseil provincial de 1919 à 1946, elle a rempli tour à tour les postes d'assistante-provinciale, de directrice des études et, à deux reprises, de 1925 à 1931, et de 1937 à 1946, de supérieure provinciale. Mère Marie-Ephrem laisse un souvenir marquant et la nombreuse assistance des membres du clergé diocésain comme d'autres diocèses à ses funérailles vient rendre un hommage discret à ses fortes qualités. Son Excellence Mgr Edouard Jetté, évêque auxiliaire à Joliette, chanta la messe pontificale de *Requiem* au faldistoire. Dernier décès enregistré à date, celui de Mère Marie-Ephrem est le 29^e parmi les 74 religieuses françaises venues au Canada.

Mère Marie-du-Crucifix, par deux fois provinciale, de 1919 à 1925 et de 1931 à 1937, vit encore à l'Institut Amélie-Fristel, à Joliette. Sa vie montante, faite d'amour et de fierté, regarde progresser le petit arbre de 1924. La rosée de sa prière quotidienne continue la bienfaisante influence de son activité, au jardin de plus en plus fécond de la Mère Fondatrice.

Mère Marie-Aimée (1946 à date)

Depuis 1946, la responsabilité de la Province repose, pour la première fois, sur des épaules canadiennes. Mère Marie-Aimée, née Hélène Dandonneau, de l'Île Dupas, s'était vue confier dès 1932, à l'époque de la fondation du Pensionnat de Laval-des-Rapides, la charge de directrice en cette institution. C'est là, dans le recueillement discret d'un



Mère Marie-Aimée
supérieure provinciale depuis 1946

apostolat vivant, que le Bon Dieu cultivait cette plante vigoureuse dont la sève allait bientôt animer le grand arbre de toute une Communauté. De la lignée de Louis Dandonneau, co-seigneur de l'Île Dupas, dont la fille, Marie-Anne, devint l'épouse, en 1707, du Sieur Gautier de la

Vérendrye, la supérieure provinciale actuelle a déjà prouvé, sans conteste, que sous son voile religieux la forte personnalité de son ascendance ne saurait renier la courageuse intrépidité du découvreur des Montagnes Rocheuses.

Le mandat de Mère Marie-Aimée, renouvelé l'an dernier, s'avère fructueux et prometteur. En deux visites canoniques, accomplies en 1947 et en 1950, par la nouvelle supérieure générale, Mère Marie Bernard, on a confirmé ses intelligentes initiatives. D'autre part, ses filles du Canada, toutes fières de leur Mère, lui redisent leur filiale soumission et se rattachent, par elle, avec dévotion et amour, à la source féconde de leurs origines religieuses.

La vigilante direction des Mères Provinciales de Joliette établit les œuvres de la Communauté au Canada dans l'ordre inverse de leur établissement en France. La Congrégation s'était fondée à Paramé pour le soin des vieillards ; bientôt elle s'orienta sur l'éducation de la jeunesse pour accepter enfin, à Redon, l'œuvre des services auxiliaires. Ici, les services auxiliaires amèneront les Sœurs à Joliette ; elles s'orienteront graduellement vers l'éducation de l'enfance pour ouvrir, enfin, un hospice de vieillards, à Berthierville, en 1927.

Noviciat du Cœur Immaculé de Marie

La Maison Leprohon, habitée par les Sœurs depuis le 27 juin 1905, eut l'honneur de recevoir Mgr Archambeault, pour la première fois, le 27 juillet suivant, à l'occasion de la première messe célébrée en la chapelle.

Deux jours plus tard, Monseigneur retournait au petit couvent pour y installer et bénir les stations du chemin de la croix et faire subir l'examen canonique des Sœurs appelées à la profession religieuse toute prochaine.

Le 30 juillet, le Père François-Michel Roberge, c.s.v., supérieur du Séminaire, eut l'honneur de célébrer la deuxième messe dans la nouvelle chapelle du Couvent, et le lendemain, c'était le tour du Père Joseph-Edouard Saucier, du Séminaire, chapelain provisoire de la Communauté.

Le 1er août, dans la Salle de communauté des Religieuses du Séminaire, M. l'abbé François-Xavier Piette, chancelier du diocèse, commençait les exercices de la retraite annuelle, à l'issue de laquelle, dans la chapelle du Sacré-Cœur du Collège, Mgr l'Evêque reçut l'engagement des professes, après leur avoir rappelé dans une allocution de circonstance que la profession religieuse était une donation, une transformation et une immolation.

A cette première cérémonie de profession, prononcèrent des vœux d'un an les Sœurs Marie-Virginie, Marie-Ursule, Marie de Saint-Denis, Saint-Pierre d'Alcantara, et Joseph du Sacré-Cœur.

Prononcèrent des vœux de cinq ans, les Sœurs Marie-Anatole, Marie-Septimie, Marie de Saint-Remi, Marie-Alexandrine, Marie du Rosaire, Marie-Engelbert, Marie-Elisa et Marie-Emile.

Enfin, prononcèrent des vœux perpétuels, les Sœurs Marie-Gustave et Marie de Saint-Brieuc.

Le 2 octobre, Mgr Archambeault érigeait canoniquement le noviciat des Sœurs à la rue Saint-Louis. Mère Marie-Elise joignait à ses fonctions de supérieure provinciale celle de maîtresse des novices ; Sr Saint-Magloire la remplacera en 1906 pour garder ce poste jusqu'en 1925.

Quand mourra le premier évêque de Joliette, en 1913, le noviciat aura fourni 76 religieuses professes canadiennes. La Supérieure générale avait donc raison d'écrire à Monseigneur, le 15 novembre 1905, en le remerciant d'avoir ouvert le noviciat : « Nous espérons que, sous votre haut patronage, ce grain de sénévé grandira. Si nous n'avons plus à compter sur notre chère Patrie pour le maintien de nos œuvres, elles vivront et se développeront dans ce pays qui, pour nous, est encore un peu la France ».

Et depuis lors, les cérémonies de vêtue et de profession se sont déroulées sur la rue Saint-Louis à un rythme régulier. Le 25 mars 1906 ouvre la série. En ce jour de la fête de l'Annonciation, Mgr Archambeault donnait le saint habit à trois postulantes, Mlle Eva Lapalme qui reçut le nom de Sr Marie-Elise de l'Annonciation ⁽¹⁾ et deux acadiennes, Mlles Augustine Landry, de Caraquet, N.B., qui devint St Paul-de-la-Croix ⁽²⁾ et Malvina Lajeunesse, de Québec, qui reçut le nom de l'évêque, Sr Joseph-Alfred ⁽³⁾.

Ce même mois de mars 1906 avait amené au Noviciat trois nouvelles aspirantes, dont les deux premières du diocèse de Joliette, Mlle Rébecca Poirier, de Joliette, native de Saint-Liguori de Montcalm, entrée le 1er mars, et Mlle Alma Blais, de Ste-Emmélie de l'Energie, entrée le 24 mars ; la troisième, Mlle Malvina Lapointe, entrée le 18 mars, venait de Hudson Falls, N.Y. Avec Mlle Zélina Bréard, née à Saint-Ephrem de Beauce, entrée le 20 juin suivant, elles prendront toutes les quatre l'habit religieux, dans la chapelle du noviciat, le 24 octobre, et recevront les noms respectifs de Sr Saint-Médéric, Sr Saint-Denis, Sr Saint-Eugène et Sr Marie-Agnès.

Le noviciat qui venait de recevoir ainsi des Etats-Unis et du diocèse de Joliette les premiers fruits du rameau breton exilé, se faisait un devoir d'ouvrir ses portes aux aspirantes des Provinces maritimes. Sujets précieux que ces acadiennes, dont le nombre croissant s'est avéré, jusqu'à nos jours, fidèle à la moyenne des premiers temps. On sait que treize acadiennes s'étaient rendues à Paramé pour y faire leur noviciat, entre 1891 et 1902. Leur nombre actuel fait honneur à leur esprit religieux autant qu'à leur dévouement.

A la vêtue du 4 février 1908, on présenta à Monseigneur une frêle postulante acadienne, qui avait dû faire son temps de postulat en voyageant matin et soir entre la rue Saint-Louis et le Séminaire, où

(1) Décédée au Canada, le 9 décembre 1918.

(2) Décédée subitement au Séminaire de Joliette, le 19 mai 1949.

(3) Elle est retournée dans sa famille.

elle remplaçait une sœur malade. « Des sœurs qui sont capables de se trotter comme ça sont bien capables de rester au Noviciat », de dire Sa Grandeur, en lançant sur la petite *Robichaud*, confuse mais fière, le sourire d'un encouragement qui depuis a toujours caractérisé l'active et souriante *Sr Saint-Marcel*.

Le Noviciat, devenu trop étroit dans les premières bâtisses acquises en 1905, devait s'installer dans de nouveaux locaux, spécialement réservés à ses exigences, dans les bâtisses actuelles de la rue Saint-Louis, et construites en 1908.

Monseigneur Archambeault présida la première cérémonie de vesture dans la nouvelle chapelle, le 28 mars 1909, donnant le voile blanc à cinq novices, parmi lesquelles le personnel actuel du Séminaire compte un de ses vaillantes doyennes, *Sr Marie-Régina* (Angéline Laporte, de Berthierville).

Le succès de l'œuvre des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* était donc en dépendance intime du Noviciat. Mgr Archambeault, le 10 février 1909, en une circulaire à son diocèse, écrivait que le Noviciat ne demandait pas que des secours pécuniaires, mais « surtout de nombreuses et solides vocations ». « Je compte, continuait Sa Grandeur, sur votre concours, pour aider la communauté des *Saints Cœurs de Jésus et de Marie* à recruter les sujets dont elle a besoin... »

Ces vœux ne restaient pas sans réponse. Le 17 mai 1910, la Très Révérende Mère générale écrivait à Monseigneur : « On nous dit que le noviciat de la rue Saint-Louis est florissant. Celui de Paramé s'alimente difficilement, mais je compte sur la générosité de Votre Grandeur pour nous envoyer quelques bons sujets canadiens pour en augmenter le nombre ; il faudra bien que nous quétions quelque part, notre pauvre France reste sèche et indifférente pour le bien ».

Le deuxième évêque de Joliette, Mgr Guillaume Forbes, autorisa, dès le mois de décembre 1916, la construction qui ne sera réalisée qu'après la guerre, en 1918, d'après les plans de l'abbé Napoléon Aumont, curé de St-Cléophas.

Continuant la tradition épiscopale, le troisième et actuel évêque de Joliette, Son Excellence Mgr Joseph-Arthur Papineau n'a jamais cessé de se faire pour le noviciat joliettain un propagandiste ardent et zélé. Chaque année, depuis vingt-cinq ans, en ses visites pastorales, Monseigneur parle de vocations religieuses et mentionne avec fierté l'œuvre des écoles des *Sœurs des Saints Cœurs*. Aux retraites pastorales de ses prêtres, Monseigneur rappelle à tous et à chacun le devoir qu'ils ont de travailler avec zèle apostolique au recrutement des vocations religieuses, montrant que la Communauté des *Sœurs des Saints Cœurs* compte sur eux pour recevoir les sujets qui deviendront plus tard les institutrices de leurs écoles.

Aussi, avec ces encouragements officiels, on peut dire que la Providence n'a jamais laissé les supérieures sans espoir, même si l'on doit ajouter que le noviciat se serait parfois bien trouvé d'un personnel plus nombreux.

Cette année, l'année du cinquantenaire de l'arrivée des Sœurs à Joliette, le noviciat compte 24 novices et postulantes, dont 19 sont originaires du diocèse de Joliette.

Le premier demi-siècle aura recueilli dans le diocèse de Joliette le total de 208 religieuses. Les paroisses qui ont le plus collaboré à cette éclosion sont : *Sainte-Béatrix* qui a fourni 19 sujets ; *Saint-Michel-des-Saints*, 18 ; *Berthierville* et *Saint-Damien*, 15 ; *Sainte-Emmélie-de-l'Energie*, 11 ; *l'Île Dupas*, 10. La ville de Joliette en ses six paroisses en a fourni 24.

Pour accueillir ces aspirantes au Noviciat et les former à la vie religieuse, cinq maîtresses des novices se sont succédé en cinquante ans : Mère Marie-Elise, venue de France en 1891, 1903-1906 ; Mère Saint-Magloire, venue de France en 1900, 1906-1925 ; Mère Marie-Athanasius, venue de France en 1921, 1925-1933 ; Mère Georges-Albert, la première canadienne, 1933-1950 ; et Mère Claire des Saints Cœurs, depuis 1950.

Le Scolasticat et les études

Les études en France

Déjà en 1856, en acceptant de prendre l'œuvre de l'enseignement, à la demande de Monseigneur Saint-Marc, la fondatrice avait envisagé le problème de la formation professionnelle et pédagogique de ses sœurs vouées aux Petites Ecoles.

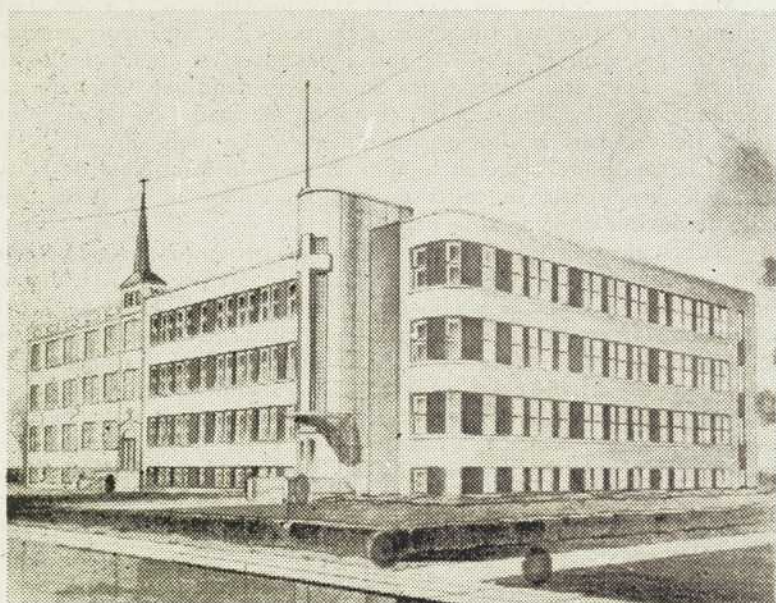
En 1885, un pensionnat fut organisé aux *Chênes*, avec quinze et bientôt vingt et une élèves pensionnaires ; en 1895, on pouvait en recevoir cinquante et une.

Les cours donnés à ce pensionnat s'apparentaient avec le programme régulier actuel des Instituts familiaux canadiens, où s'ajoutaient aux matières proprement scolaires les cours de musique et de travaux manuels, de tricot, de couture, de tapisserie et de broderie, d'économie domestique, de coupe et de confection. De sorte qu'un cours supérieur s'était peu à peu organisé pour préparer des institutrices parfaitement au point avec les exigences légales du Ministère de l'Éducation Nationale.

Ce pensionnat devait fournir et fournissait à la Congrégation son personnel enseignant ; en vingt et un ans, quatre-vingts sujets auront passé par le Noviciat ; le 2 juillet 1906, un arrêté préfectoral de Saint-Malo ordonnait la fermeture du Pensionnat, en conformité avec les lois anticongréganistes.

Les études au Canada

Au Canada, dans les premières années, l'opportunité d'une organisation systématique des études ne se fit pas sentir. Les religieuses françaises, diplômées officielles de la République, suffisaient à la tâche scolaire plutôt restreinte. Tout de même, le Noviciat de la rue Saint-Louis, amenant son cortège régulier de recrues canadiennes, envisagea bientôt la nécessité de parfaire la formation professionnelle de ses sujets.



Institut Amélie-Fristel,
à Joliette, P.Q.



Pensionnat du Saint-Cœur-de-Marie,
à Laval-des-Rapides, P.Q.

Mgr Archambeault, qui avait des vues lointaines sur l'œuvre d'enseignement des Sœurs des Saints Cœurs, demanda à la Supérieure générale s'il n'était pas venu le temps de voir à organiser les études des Sœurs à Joliette. « Oui, avait répondu la Supérieure, dans une lettre du 1er septembre 1911, une directrice des études est nécessaire, on pourra peut-être la trouver dans la province de Joliette ». Le mois suivant, le 13 octobre, la supérieure suggérait le nom de Sœur du Saint-Nom de Marie pour « dès maintenant organiser un peu les études au Noviciat, avec l'aide de novices diplômées du pays ».

Cette suggestion n'a pu durer longtemps puisque la religieuse proposée devait devenir supérieure provinciale, le 5 juillet 1912. L'absence d'une directrice attitrée ne signifiait pas tout de même qu'on négligeait la question, car en 1915, on approuva officiellement l'organisation existante d'un bureau des études visant autant à la formation des sujets qu'au contrôle de leur activité en mission. Sœur Marie-Philéas, venue de France en 1902, fut nommée première directrice des études. Très instruite, cette religieuse avait à son crédit la fondation de l'école de Hudson Falls, en 1902 et de la première école en dehors de Joliette, à l'Île Dupas, en 1907. Elle se dépensa durant quatre ans auprès des jeunes sœurs placées sous sa juridiction. Malade, d'abord à son insu comme à l'insu des supérieures, elle devait mourir de tuberculose, le 28 février 1919, à l'âge de 48 ans.

En 1921, le Conseil provincial confiait la direction des études à Mère Marie-Ephrem. Douze ans durant, elle assuma personnellement les charges de la formation professionnelle de ses sœurs, y compris les années de son provincialat.

C'est ici que se place l'élément capital du développement pédagogique de la Communauté : la fondation du premier pensionnat. On a vu qu'aux *Chênes* le pensionnat fondé en 1885, avait stabilisé avec succès le recrutement de sujets qualifiés et qu'on n'avait rien négligé pour que l'enseignement ne soit supérieur en tous points. L'expérience française allait servir à Joliette ; par le concours de précieux collaborateurs, les bases solides d'une formation intellectuelle et religieuse allaient s'établir et graduellement progresser.

L'élaboration de ce plan remonte à 1922. Mère Marie-Ephrem avait la direction des études depuis un an à peine, et Mère Marie-du-Crucifix dirigeait la Province. Un grand terrain vacant, voisin du Monastère du Précieux-Sang, fut acheté de MM. Arthur et Albert Joly, marchands de Joliette. Sur la recommandation de Mgr Forbes, Rome autorisa la Congrégation à faire les emprunts nécessaires pour la construction sur ce terrain d'un pensionnat, dont la bénédiction solennelle fut présidée par Mgr Forbes, le 7 décembre 1924. Dès le lendemain, Monseigneur écrivait à la Très Révérende Mère Générale : « Puisse ce Juvénat préparer de nombreuses et solides recrues à votre Noviciat du Cœur Immaculé de Marie et permettre que vos missions s'étendent encore de plus en plus ». Monseigneur avait tenu à célébrer la première messe dans la nouvelle chapelle et, le 15 décembre suivant, il daigna faire part à son clergé

de l'ouverture de ce juvénat : « Cette maison est destinée à recevoir des jeunes filles qui présentent des caractères sérieux de vocation pour cette Congrégation, et dont l'instruction aurait besoin d'être complétée avant de pouvoir entrer au Noviciat. Nous faisons des vœux pour le succès de cette œuvre très opportune ». La maison fut nommée *Institut Amélie-Fristel*.

En 1932, Mère Marie-du-Crucifix, à nouveau supérieure provinciale, encouragée par le succès de l'Institut Amélie-Fristel, obtint l'autorisation d'ouvrir à Laval-des-Rapides, dans le voisinage de l'école, ouverte en 1927, un pensionnat qui fut dédié au Saint Cœur de Marie.

En 1933, la direction des études fut confiée à Mère Marguerite du Divin Cœur, une sœur américaine, venue de Cohoes en 1922, qui, aujourd'hui encore, après vingt ans, apporte à ses fonctions le même dévouement, le même zèle et une compétence sans cesse accrue. Intelligente et prévoyante, la directrice actuelle n'est pas étrangère aux réalisations qui assurent désormais la stabilité pédagogique de la Congrégation des *Sœurs des Saints Cœurs*.

La Communauté se devait de prolonger plus avant les effets bien-faisants et précieux des deux pensionnats de Joliette et de Laval-des-Rapides, en leur fournissant l'opportunité de pousser les études jusqu'au stage final. En 1938, grâce au zèle éclairé des Supérieures, un Scolasticat d'études avancées fut organisé sur la rue Saint-Louis, à l'Ecole Sainte-Anne, dans les locaux laissés vacants par l'abandon de la section des petits garçons.

En décembre de la même année, après approbation du programme des études et visite des lieux par le surintendant de l'Instruction Publique de la Province de Québec, et grâce au bienveillant patronage de Son Excellence Mgr Papineau, le Scolasticat fut reconnu officiellement comme Ecole Normale. Les rapports officiels de l'Instruction publique sont là annuellement pour affirmer les heureux résultats de cette sage innovation.

Sous le provincialat de Mère Marie-Aimée, la supérieure actuelle, on dut procéder, en face des succès encourageants de cette œuvre, à de nouveaux rajustements.

En 1948, la section des filles de l'Ecole Sainte-Anne abandonnait la majeure partie de ses classes, ne gardant que les toutes petites des classes inférieures. L'espace obtenu permit le transfert du Juvénat, installé depuis 1924 à l'Institut Amélie-Fristel. Les juvénistes partagent donc avec les Sœurs normaliennes les locaux de ce qui fut la première école des Sœurs à Joliette.

De son côté, l'Institut Amélie-Fristel s'agrandit considérablement pour recevoir des pensionnaires soumises au programme complet de l'Instruction publique, ainsi qu'au programme des Ecoles moyennes familiales de la Province de Québec.

L'acceptation d'établissements scolaires dans la Province du Nouveau-Brunswick obligea la Communauté à prendre de nouvelles décisions en vue de répondre aux exigences légales de cette Province en matière d'éducation. C'est pourquoi, en 1947, deux Sœurs canadiennes, Sr

St-Michel des Anges et Sr Marie-Simone étaient envoyées à Campbellton, au Couvent Notre-Dame-des-Neiges tenu par les *Filles de Marie-de-l'Assomption*, pour y suivre les cours réguliers et conformes au programme du département de l'Instruction publique de la Province. En 1949, les deux religieuses recevaient le diplôme leur donnant droit d'enseigner au Nouveau-Brunswick. En septembre de cette année-là, la Communauté acceptait les fondations de Sainte-Thérèse de Robertville et de Paquetville, dans le diocèse de Bathurst.

Les Oeuvres :

Services auxiliaires

Les *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*, venues en Amérique à l'époque où de grandes épreuves menaçaient leurs établissements scolaires de France, acceptèrent alors comme une solution providentielle de leurs difficultés les services auxiliaires et domestiques dans des maisons religieuses.

Evêché de Joliette

Après leurs fondations d'Acadie et du Séminaire de Joliette, les Sœurs s'empressèrent de répondre à l'appel du premier évêque de Joliette leur confiant les soins domestiques du nouvel évêché joliettain. En juillet 1904, quatre religieuses, dont deux vivent encore, étaient désignées : Sr Saint-Brieuc, supérieure, Sr Marie-Adèle, Sr Joseph-Antoine et Sr Saint-Pierre d'Alcantara.

Depuis cette date, douze supérieures se sont succédé à l'Evêché de Joliette, dirigeant aujourd'hui un personnel de dix religieuses :

- 1904-1906 : Sr Saint-Brieuc
- 1906-1907 : Sr Marie-Sophie
- 1907-1908 : Sr Marie-Septimie
- 1908-1920 : Sr Saint-Onen
- 1920-1926 : Sr Saint-Clément
- 1926-1932 : Sr Marie-de-l'Epiphanie
- 1932-1935 : Sr Marie-Adolphe
- 1935-1937 : Sr Marie-Arthur
- 1937-1943 : Sr Bernadette-de-Lourdes
- 1943-1945 : Sr Marie-Anne-de-Jésus
- 1945-1951 : Sr Marie-William
- 1951- : Sr Marie-Reine

Chez les Pères Endistes

On sait déjà qu'elles arrivèrent en 1891, pour s'installer au Collège Sainte-Anne, de Church Point, dans le diocèse d'Halifax, en Nouvelle-Ecosse. En 1895, elles suivirent les Pères au Grand Séminaire de théologie d'Halifax et en 1899, elles allèrent au Nouveau-Brunswick au Collège

Sainte-Anne, de Caraquet, dans le diocèse de Chatham, diocèse dont le siège fut transféré à Bathurst en 1938 ; cette dernière fondation dura jusqu'à l'incendie du Collège en 1915.

En 1904 elles allèrent temporairement à la Maison des Eudistes de la paroisse du Sacré-Cœur de Chicoutimi.

En 1912, les Sœurs se rendaient au Collège du Sacré-Cœur de Bathurst, devenu Université du Sacré-Cœur en 1916.

En 1923, la Communauté transféra les services domestiques du Noviciat des Pères Eudistes, de Bathurst, N.B., à Charlesbourg, dans le diocèse de Québec.

Enfin, en 1933, les Sœurs se rendaient à Laval-des-Rapides, au diocèse de Montréal, pour prendre soin de la Maison des Pères Eudistes.

Chez les Clercs de Saint-Viateur

Après le Séminaire de Joliette, en 1903, les Sœurs se rendirent, en 1904, au Collège de Saint-Denis-sur-Richelieu, au diocèse de Saint-Hyacinthe ; au Noviciat Saint-Viateur, à Joliette, en 1909 ; au Collège Saint-Anselme, de Rawdon, en 1913 ; au Juvénat des Saints-Anges, de Berthierville, en 1915 ; à la Maison Provinciale des Clercs de Saint-Viateur, d'Outremont, dans le diocèse de Montréal, en 1918 ; au Scolasticat Saint-Charles, de Joliette, en 1930, et à l'œuvre des retraites fermées de la Maison Querbes, à Joliette, en 1935.

L'orientation de la Communauté s'étant dirigée avec le temps vers les œuvres d'enseignement, on ne put maintenir au même rythme l'œuvre des services auxiliaires et les Supérieures majeures durent retirer leurs Sœurs des établissements suivants :

- du Collège Saint-Denis-sur-Richelieu, en 1920,
- de la Maison Provinciale d'Outremont, en 1930,
- du Collège Saint-Anselme, de Rawdon, en 1933,
- du Noviciat Saint-Viateur, de Joliette, en 1948,
- du Juvénat des Saints-Anges, de Berthierville, en 1953.

En résumé, les *Sœurs des Saints Cœurs* assurent actuellement les services auxiliaires dans cinq maisons des Pères Eudistes, dans quatre maisons des Clercs de Saint-Viateur et à l'Evêché de Joliette, et cela en vertu d'une permission spéciale de la Sacrée Congrégation des Religieux, expressément spécifiée dans les « Animadversiones » accompagnant le *Décret de Louanges*, du 11 décembre 1914 :

« L'Institut ne pourra se charger d'œuvres qui ne cadrent pas avec le but qui lui est présentement assigné.

Pourtant, bien que les soins domestiques dans les Séminaires et les Collèges de garçons ainsi que le soin des malades ne soit pas le but propre de l'Institut, la même Congrégation, vu les circonstances, permet aux Sœurs, temporairement, de faire les offices susdits, mais seulement dans les Séminaires et collèges du Canada où elles sont déjà. »

Les Ecoles canadiennes

Sous l'Épiscopat de Mgr Archambeault

Jusqu'ici, nous avons vu les *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* accepter et diriger au Canada l'œuvre des services auxiliaires dans des Institutions d'Acadie et de la Province de Québec. L'œuvre des Ecoles paroissiales n'allait pas tarder d'apparaître. Le diocèse d'Albany, N.Y., aux Etats-Unis, avait déjà confié des écoles à la Congrégation en 1900 et en 1902. A Joliette, la première école ouvrait ses portes en septembre 1905, à l'instigation de Mgr Archambeault, premier évêque, grâce à la collaboration de la supérieure provinciale, Mère Marie-Elise. Sœur Marie-du-Rosaire, religieuse française venue en Amérique en 1902, fut chargée, dans une pièce de la maison Leprohon sur la rue Saint-Louis, de quarante petites filles au-dessous de sept ans d'âge.

Le 7 octobre 1911, pour \$13,700.00, les *Sœurs des Saints Cœurs* achetèrent la manufacture de biscuits, voisine de leur maison, la réunirent à leur couvent par une passerelle et en firent l'Ecole Sainte-Anne où se transportèrent les enfants. Disons que cette manufacture avait jadis servi d'école de garçons, entre 1877 et 1895, sous le nom d'Ecole Saint-Charles ; les Clercs de Saint-Viateur en avaient la direction.

Pour les *Sœurs des Saints Cœurs*, le point de départ est désormais fixé dans la ville épiscopale. Il n'allait pas rester sans conséquences. Le 27 mars 1907, Mgr Archambeault remerciait la Mère Générale en ces termes :

« Bonne est la nouvelle que vous m'annoncez. L'ouverture d'écoles élémentaires, dans le diocèse de Joliette, marquera, j'en suis sûr, pour votre pieux Institut, celle d'une ère de développement et de prospérité. En acceptant les écoles, vous placez votre Communauté sur sa véritable voie et vous lui assurez des vocations plus nombreuses ».

Entre 1907 et 1910 les Sœurs prendront la direction de cinq écoles dans le diocèse. Mère Marie-Joséphine, supérieure provinciale depuis 1906, acceptera la première de ces fondations, à l'Ile Dupas, et Mère Saint-Magloire, sa remplaçante, autorisera les quatre autres. L'ouverture de ces écoles sera rendue possible par l'abandon des écoles américaines que Monseigneur Archambeault trouvait trop loin pour les effectifs restreints de la Communauté.

Prêtres anciens élèves des Ecoles du diocèse d'Albany, N.Y. :

M. l'abbé Arthur Dandeneau, prêtre le 27 juin 1915, décédé le 27 janvier 1936

M. l'abbé I.-Adrien Béchard, prêtre en juin 1922.

M. l'abbé Harvey-J. Bessette, prêtre le 26 mai 1923.

M. l'abbé Célas-A. Robitaille, prêtre le 14 juin 1924.

M. l'abbé Harvey Desautels, prêtre en juin 1926.



Sa Grandeur Mgr Joseph-Alfred Archambeault,
premier évêque de Joliette,
(1904-1913).



Ecole de la Visitation,
à l'Ile Dupas, P.Q.

L'Ile Dupas

Appelées à l'Ile Dupas par M. le curé Edouard Leblanc, les *Sœurs des Saints Cœurs* s'y rendirent pour l'ouverture des classes en septembre 1907 : Sr Marie-Philéas, supérieure, Sr Saint-Christophe et Sr Marie-Agnès, cette dernière, la troisième canadienne à entrer au Noviciat de Joliette. « Notre petit monde a bien accepté la discipline que nous leur avons imposée », écrivait la supérieure, dès le 29 septembre. « Les natures un peu rudes, ajoute-t-elle, ont suivi l'exemple des autres et nous sommes contentes de tous : ils sont très obéissants, pas bien savants, mais ils travaillent ».

Ces qualités de discipline et d'application attribuées aux écoliers de cette époque — c'est si fins des petits garçons ! — pouvaient difficilement mieux qualifier le jeune et bel enfant blond qui avait nom *Aimé Désy*. Prédestiné dès lors à l'apostolat du sourire, il devint élève au Séminaire de Joliette en 1913 et, le 14 juin 1924, il devenait le premier prêtre sorti des écoles des *Sœurs des Saints Cœurs* au Canada. Il passera vingt-deux ans au Séminaire comme professeur d'anglais et aujourd'hui, curé de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes, il se plaît à sourire encore, devant les *Sœurs des Saints Cœurs* de son Couvent, aux souvenirs de son enfance insulaire écoulée dans le rayonnement apostolique de Sr Marie-Agnès décédée le 14 juin 1948.

La finesse des petits garçons de l'Ile Dupas se devait d'avoir un écho fidèle chez les petites filles. Aussi, à côté d'*Aimé Désy*, qui devint le premier prêtre ancien élève des *Sœurs*, se trouvait *Hélène Dandonneau*, qui devint religieuse sous le nom de Sr Marie-Aimée, et qui devait être la première canadienne à occuper les fonctions de supérieure provinciale chez les *Sœurs des Saints Cœurs*.

Prêtres et religieux, anciens élèves :

M. l'abbé Aimé Désy, prêtre le 14 juin 1924
M. l'abbé Gérard Drainville, prêtre le 30 mai 1953
F. Joseph-Laurent de Grandpré, c.s.c.
F. Gérard de Grandpré, c.s.v.

Saint-Damien

L'année 1908 vit les Sœurs se diriger vers Saint-Damien de Brandon, à la demande du curé Jean-Baptiste Desrosiers, futur chanoine de la Cathédrale de Joliette. La supérieure, Sr Marie-Natalis, en Amérique depuis 1901 et qui devait mourir à Joliette le 13 février 1934, nota ses premières impressions : « Les enfants sont gentils et dociles, plusieurs désirent continuer leurs études... Espérons qu'avec la grâce de Dieu, nous pourrons parvenir à leur faire un peu de bien ». *L'Etoile du Nord*, de Joliette, dans son numéro du 20 août 1908, consacrait un article aux Sœurs des Saints Cœurs qui partaient fonder les missions de Saint-Damien et de Saint-Michel-des-Saints et qui retournaient à l'Ile Dupas ; cet article évocateur s'intitulait : *Missions des Douze*.

Prêtres et religieux anciens élèves :

M. l'abbé Henri Bélanger, prêtre le 11 juin 1927
M. l'abbé Ronaldo Gadoury, prêtre le 25 mai 1929
R.P. Jean-Paul Bolduc, c.s.v., prêtre le 22 juin 1941
R.P. Maximilien Boucher, c.s.v., prêtre le 19 juin 1943

Saint-Michel-des-Saints

M. l'abbé Gustave Mélançon, âgé aujourd'hui de 84 ans et vicedoyen du clergé diocésain, accueillit les premières Sœurs à Saint-Michel-des-Saints en cette même année 1908. « Nous avons été reçues à bras ouverts par notre bon M. le Curé qui nous a admises à sa table », écrit Sr Marie-Septimie, la supérieure, aujourd'hui décédée, après son retour en sa patrie. Venue au Canada en 1903, elle s'était faite à nos coutumes, non sans lutte, comme elle l'exprimait elle-même à Mgr Archambeault, dans une lettre simple et familière qui fait bien connaître en quelle atmosphère sympathique les Sœurs se trouvaient avec leur évêque : « Avant de commencer les classes, écrit-elle, nous sommes allées aux bluets et prendre un dîner champêtre au milieu des mouches qui m'ont livré bataille et ont remporté la victoire, car il m'a fallu prendre la fuite emportant les marques du combat ». Plus loin elle ajoute : « Aujourd'hui, nous avons vu des sauvages qui sont venus faire baptiser un enfant », spectacle remarquable en effet autant que rare pour des yeux bretons, avides de vérifier la véracité des exploits de Jacques Cartier ! Autre remarque savoureuse : « Après les Vêpres, nous sommes allées visiter deux familles Ménard. Auprès du moulin, un homme pêchait ; et nous, sans ligne, nous avons rapporté deux beaux poissons ». Parlant



Ecole paroissiale,
à Saint-Michel-des-Saints, P.Q.

de son école, elle dit : « Nous ne sommes pas à l'aise dans cette Ecole, les enfants sont serrés comme des sardines dans un baril. C'est juste que nous souffrions un peu avant d'aller jouir dans notre beau couvent, autrement je craindrais que la fondation ne fût pas solide ». Et en terminant, elle ose réclamer gentiment pour son parloir une grande photo de Sa Grandeur — qui lui sera envoyée avec une paternelle bénédiction — et elle signe : « Votre petite Sœur Marie-Septimie ».

Heureuse mission que celle qui débute en pareille atmosphère de joie sereine...

Prêtres et religieux anciens élèves :

R.P. Athanase Ménard, c.s.v., prêtre le 29 juin 1927
 M. l'abbé Paul Cantara, prêtre le 24 février 1934
 R.P. Gérard Ménard, o.m.i., prêtre le 8 juillet 1934
 R.P. Gérard Leblanc, c.s.c., prêtre le 2 février 1936
 R.P. Roland Lachance, s.j., prêtre le 10 mai 1942
 R.F. René-Marie Morin, o.p.
 R.F. Camille Richard, c.s.c.

Sainte-Julienne

En septembre 1909, l'abbé Alphonse Viau recevait les Sœurs à l'Ecole de Sainte-Julienne, au comté de Montcalm. *L'Etoile du Nord*, de Joliette, en son numéro du 2 septembre 1909 donne les détails suivants de cette fondation, honorée par la présence de Monseigneur Archambeault :

« La paroisse de Sainte-Julienne a fait, dimanche dernier, une réception enthousiaste à Sa Grandeur Monseigneur Archambeault. Mgr l'Evêque

avait bien voulu se rendre en cette localité, à l'occasion de l'installation des Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie à l'école modèle de l'endroit.

A l'arrivée de Monseigneur, samedi soir, le village était tout illuminé et une cavalcade bien dressée accompagna Sa Grandeur de la gare au presbytère.

Le lendemain, Monseigneur de Joliette dit la messe à 7 heures, dans l'église paroissiale. Une foule nombreuse s'approcha de la sainte Table. A la grand'messe Sa Grandeur adressa la parole aux fidèles et traita la question toujours si actuelle de l'éducation des enfants...

Après les Vêpres, Monseigneur l'Evêque fit la bénédiction de la nouvelle école ».

Le personnel de l'établissement comprenait Sr Marie-Léopold, supérieure, Sr Saint-Viateur et Sr Saint-Amédée.

Prêtres et religieux anciens élèves :

R.P. Sylvestre Sylvestre, c.s.v., prêtre le 29 juin 1927

R.P. Octave (Philippe-Auguste) Sylvestre, o.f.m., prêtre le 29 juin 1927,
décédé le 4 mai 1951

R.P. Alphonse Sylvestre, c.s.v., prêtre le 23 février 1929

M. l'abbé Jean Sylvestre, prêtre le 29 juin 1929

M. l'abbé Lucien Mélançon, prêtre le 22 mai 1948

R.F. Ivanhoë Mélançon, c.s.v.

Saint-Alexis

En septembre 1910, l'abbé J.-B. Lucien Gagnon, futur chanoine du diocèse, accueillait les Sœurs à Saint-Alexis et méritait de la supérieure, Sr Marie-du-Rosaire — la même qui avait fondé l'école des petites filles à Joliette, en 1905 — le beau compliment suivant : « Nous avons trouvé un bon Papa, écrit-elle, dans la personne de Monsieur le Curé : c'est une grande consolation pour nous, encore inexpérimentées, de se sentir soutenues et encouragées ». Et elle ajoute que « les débuts furent assez pénibles pour les Religieuses qui surent montrer un grand courage en face des difficultés ».

Prêtres et religieux anciens élèves :

M. l'abbé Alcidas Allard, prêtre le 26 mai 1923

M. l'abbé Léo Forest, prêtre le 22 mai 1937

M. l'abbé René Trudeau, prêtre le 3 juin 1939

M. l'abbé Aurélien Breault, prêtre le 15 juin 1946



Sa Grandeur Mgr Guillaume-Laurent Forbes,
2e évêque de Joliette,
(1913-1928).

Sous l'épiscopat de Mgr Forbes

Durant les quinze ans d'épiscopat de Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes à Joliette (1913-1928), les *Sœurs des Saints Cœurs* abandonnèrent définitivement le diocèse d'Albany, N.Y. et, se repliant dans la Province de Québec, elles acceptèrent vingt-deux nouvelles fondations dont quinze écoles dans le diocèse de Joliette, deux dans l'archidiocèse d'Ottawa et une dans l'archidiocèse de Montréal.

L'évêque de Joliette trouva dans la nouvelle supérieure provinciale, Mère Marie du Saint-Nom de Marie, une collaboratrice empressée autant qu'intelligente, dont l'esprit de foi et la prudence eurent raison des hésitations et des craintes exprimées parfois par la Direction générale.

Elle accepta de fonder neuf écoles durant les sept ans de son terme (1912-1919).

Rawdon

Décidée en principe par Monseigneur Archambeault, à la demande du curé Joseph Landry, cette fondation se réalisa dès l'arrivée de son successeur, en septembre 1913. Sœur Marie du Crucifix, la future supérieure provinciale, reçut la direction de l'Ecole, pendant que Sœur Marie-Basilide était nommée supérieure des Sœurs employées aux services auxiliaires du Collège Saint-Anselme. Cette dernière œuvre avait été acceptée à condition qu'on puisse en même temps ouvrir une école. Les deux maisons resteront confiées aux *Sœurs des Saints Cœurs* jusqu'en 1933, alors que les Clercs de Saint-Viateur prendront la direction de l'école des garçons. Quittant l'école, les Sœurs quittèrent aussi le Collège Saint-Anselme.

Thurso

Le rayonnement de Joliette devait amener les *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* jusque dans le lointain archidiocèse d'Ottawa. Le curé de la paroisse Saint-Jean l'Evangéliste, de Thurso, était un ancien élève du Collège Joliette (1894-1902), l'abbé Gustave Desrosiers, originaire de Lanoraie. Ordonné prêtre en 1905, l'abbé Desrosiers fut nommé à la cure de Thurso en 1912 et il est encore aujourd'hui le vénéré pasteur de cette paroisse. En 1913, il demanda et obtint pour son école paroissiale cinq *Sœurs des Saints Cœurs*. Sr Marie-Clémentine, la première supérieure, était venue de France en Amérique en 1903 ; retournée à Paramé en 1927, elle vit encore à la Maison-Mère.



Ecole paroissiale,
à Thurso, P.Q.

Prêtres et religieux anciens élèves :

M. l'abbé Adéodat Ranger, prêtre le 15 juin 1940

R.P. Hubert Leduc, o.m.i., prêtre le 19 juin 1949

Sainte-Emmélie de l'Energie

L'école paroissiale de Sainte-Emmélie fut ouverte en octobre 1914, à la demande du curé Joseph-Alexis Pausé. C'est la première école fondée par une religieuse canadienne, originaire du diocèse de Joliette, Sœur Saint-Donat, née Corona Rainville, de Saint-Damien de Brandon.

Prêtre ancien élève :

M. le chanoine René Bounadère, prêtre le 18 juin 1939

Joliette

L'Ecole Saint-Charles, de Joliette, s'ouvrit en septembre 1915, sur la rue du Précieux-Sang, pour les enfants de cette partie de la ville de Joliette située au nord du chemin de fer du Canadien National. Cette fondation répondait à un ardent désir de Mgr François-Xavier Piette, P.D., curé de la Cathédrale, et sera comme le noyau de la future paroisse du Christ-Roi qui ne sera fondée qu'en 1935.

Sr Marie-du-Rosaire, pour la troisième fois fondatrice, sera la première supérieure.

Prêtres et religieux anciens élèves :

M. l'abbé Louis Richard, prêtre le 26 mai 1934

R.P. Rolland Brunelle, c.s.v., prêtre le 11 juin 1938

R.P. Joseph-Edouard De Serre, p.b., prêtre le 7 juin 1941

M. l'abbé Jean-Marc Desrosiers, sém.

R.F. Alphonse Grypinich, c.s.v.

R.F. Wilbrod Mireault, c.s.v.

R.F. Marcel Adam, c.s.v.

R.F. Denis Grégoire, c.s.v.

R.F. Michel Rivest, c.s.v.

Saint-Cléophas

Le même mois de septembre 1915 vit aussi s'ouvrir l'école paroissiale de Saint-Cléophas, à la demande de l'abbé Elie Poitras, curé. Ce prêtre, âgé aujourd'hui de 87 ans, est actuellement le doyen du clergé du diocèse de Joliette. La supérieure fondatrice fut une française, Sœur Saint-Armel, qui devait remplir, de 1919 à 1931, les fonctions de l'économe provinciale à Joliette. Retournée en France en 1946, elle vit encore à Paramé.

Religieux ancien élève :

R.F. Fernand Hénault, c.s.v.

Berthierville

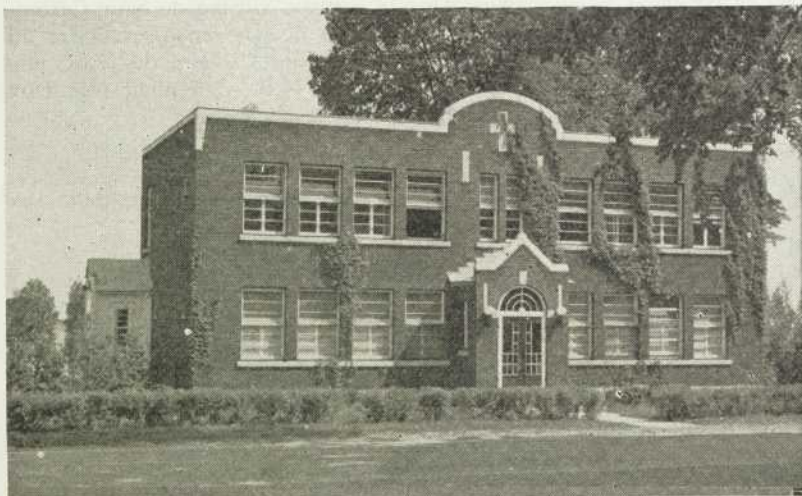
L'Ecole Saint-François d'Assise de Berthierville, pour les petits garçons de la paroisse, fut ouverte en septembre 1917, à la requête de l'abbé Pierre Pelletier, curé, futur chanoine du diocèse de Joliette. Sœur Marie-Victoire, une canadienne, Rose-Alba Plouffe, née à St-Thomas-de-Joliette, fut la première supérieure.

Prêtres et religieux anciens élèves :

M. l'abbé Gérard Grégoire, prêtre le 10 juin 1933
R.P. Georges Lanoix, o.m.i., prêtre le 24 juin 1938
M. l'abbé Jean Leduc, aum. milit., prêtre le 7 juin 1941
R.P. Gaston Bibeau, c.s.v., prêtre le 21 juin 1942
R.P. Lucien Mesnard, s.j., prêtre le 15 août 1946
R.P. Roland Bellemare, c.s.v., prêtre le 11 juin 1949
R.P. Alphonse-Marie (Gilles) Baulac, o.s.m., prêtre le 21 février 1952
M. l'abbé Jacques Leduc, prêtre le 30 mai 1953
R.F. Jean-Jacques Larivière, c.s.v.
R.F. Maurice Doucet, c.s.v.
R.F. Gabriel de Grandpré, c.s.v.
R.F. Jean-Jacques Lebrun, c.s.v.
R.F. Omer Lebrun, c.s.v.
R.F. Georges-Etienne Bellemare, c.s.v.

Lavaltrie

En même temps qu'était acceptée l'Ecole de Berthierville, s'ouvrait l'Ecole du village de Lavaltrie, à la demande du curé Delphis Desroches.



Ecole paroissiale,
à Lavaltrie, P.Q.

La supérieure, Sœur Saint-Clément, née Emilie Gaudet, était une acadienne de la première heure qui était allée faire son noviciat à Paramé en 1901. Elle a laissé la relation de l'arrivée des Sœurs à Lavaltrie : « Le logement n'est pas grand, écrit-elle, mais quand il sera réparé, nous y serons très bien. Nous avons été accueillies avec joie et contentement. Les parents et les enfants paraissent bien disposés à notre égard... Pour ma part, je m'occupe de la sacristie et je fais le gendarme. On dit que c'est la supérieure qui est la plus mauvaise... »

Cette réputation dont ne se défend pas, avec humour, Sœur Saint-Clément, s'est au contraire conservée et accentuée et devait bien servir plus tard la future supérieure du couvent du Séminaire !

Saint-Zénon

L'Ecole paroissiale de Saint-Zénon s'ouvrait en septembre 1918, à la demande du curé Viateur Ducharme. Sœur Marie-Léopold fut la première supérieure de cet établissement et c'est à elle et à ses deux compagnes que Monseigneur Forbes écrivait le 30 décembre 1918 : « Je vois avec joie et sans surprise que vous comprenez bien votre rôle de fondatrices, c'est-à-dire de modèles que les générations de maitresses devront imiter et que les générations de parents et d'enfants devront admirer ».

Cette supérieure, française d'origine, venue au pays en 1901, retourne en France cette année, après un demi-siècle et plus d'un inlassable dévouement auprès des enfants de notre diocèse.

Ripon

C'est vers le diocèse d'Ottawa que se tournait en 1918 la Mère Provinciale. Les religieuses du couvent de Thurso se sentirent moins isolées avec la présence de compagnes dans la paroisse voisine de Saint-Casimir de Ripon. Ce fut une raison suffisante pour ne pas repousser l'offre du curé Jacob Guay. En septembre, Sœur Marie du Calvaire de Jésus, une acadienne, Adelaïde Boudreau, née à Shédiac, N.B., s'y rendait avec deux compagnes, Sœurs Marie-du-Carmel et Angèle de Jésus.

Prêtres et religieux anciens élèves :

M. l'abbé Henri Desjardins, p.m.é., prêtre le 30 juin 1940, mort aux Iles Philippines durant la dernière guerre.

M. l'abbé Roger Séguin, eccl.

R.F. Julien Sabourin, c.s.v.

R.F. Paul-Albert Desjardins, c.s.v.

R.F. Hervé Neveu, c.s.v.

R.F. Antonin Dupont, c.s.v.

Sous le provincialat de Mère Marie-du-Crucifix (1919-1925) cinq écoles furent acceptées.

Sainte-Mélanie

L'école paroissiale de Sainte-Mélanie ouvrit ses portes aux *Sœurs des Saints Cœurs* en octobre 1919, à la demande du curé Téléphore

Beaudry. Sœur Hélène de la Croix, née Léontina Thellen, de Saint-Liguori, fut la première supérieure, et avec sa compagne, Sr Thérèse-Marie-Joseph, elles eurent toutes deux à vaincre dans la paroisse une atmosphère tourmentée par la présence de clans opposés aux religieuses. On rapporte même qu'un procès fut intenté à la suite d'une boutade où l'on enduisit de goudron la façade d'une demeure... Mais tout se calma et les bienfaits dont la présence des Sœurs savait multiplier l'existence, eurent raison des dernières oppositions.

Prêtre et religieux anciens élèves :

M. l'abbé Viateur Allary, p.m.é., prêtre en 1950
R.F. Julien Tellier, c.s.v.

Sainte-Béatrix

L'Ecole paroissiale de Sainte-Béatrix fut ouverte en septembre 1920, à la requête de l'abbé Clément Piette. Pour une quatrième fois, Sœur Marie-du-Rosaire fut désignée comme supérieure fondatrice. L'évêque de Joliette manifesta une sympathique attention à cette nouvelle maison et il se plaisait à l'entourer des délicatesses dont il avait le secret. Une statue de saint Joseph rappelle encore les bontés de Monseigneur Forbes.

Saint-Côme

L'Ecole paroissiale de Saint-Côme, ouverte le 13 octobre 1922, sur la demande du curé Viateur Deschênes, fut dirigée d'abord par Sœur Saint-Albert, une canadienne, Albertine Croisetière, née à St-Damien-de-Brandon ; faisait partie du premier personnel de cette Ecole, Sœur Marie-Aimée, la supérieure provinciale actuelle de la Congrégation. Mgr Forbes se rendit à Saint-Côme dès le mois de novembre de cette année-là et alla porter aux religieuses la consolation de sa visite et de ses paternels encouragements.

Anciens élèves :

M. l'abbé Jean-Marie Payette, eccl.
R.F. Côme Riopel, c.s.v.
R.F. Armand Mailloux, c.s.v.
R.F. Gérard Riopel, o.m.i.

Saint-Alphonse-Rodriguez

L'Ecole paroissiale de Saint-Alphonse fut confiée aux *Sœurs des Saints Cœurs* en septembre 1923, sur la requête du curé Albert Chevalier. Sœur Anne-du-Sacré-Cœur, une canadienne, Marie-Blanche Paquin, originaire de Berthier, fut la première supérieure.

Prêtre ancien élève :

R.P. Gildas Thériault, c.s.v., prêtre le 16 juin 1940

Joliette

L'Ecole Sainte-Anne, attenante à la Maison Provinciale de la rue Saint-Louis, qui recevait les petites filles depuis 1905, ouvrit en septembre 1923, à la demande de M. l'abbé J.-Alphonse Piette, curé de la Cathédrale, une section pour petits garçons. Sœur Séraphine-du-Divin-Cœur, née Germaine Venne, originaire de Saint-Alexis de Montcalm, fut chargée de cette école, qui ferma ses portes aux petits garçons de Joliette, quand s'ouvrit la nouvelle construction de l'Ecole Baby, des Sœurs de la Providence, sur le Boulevard Manseau, en 1938.

Prêtres et religieux anciens élèves :

R.P. Léonard Ducharme, o.m.i., prêtre le 20 septembre 1942.
M. l'abbé Jean-Paul Asselin, p.m.é., prêtre le 29 juin 1950
M. l'abbé Hermann Marchand, p.m.é., prêtre le 29 juin 1950
R.P. Florian Larivière, s.j., prêtre le 15 août 1950
R.P. Aimon-Marie (Georges) Perreault, o.p., prêtre le 8 octobre 1950
M. l'abbé Normand Blais, sém. m.é.
R.F. Valmore Ducharme, p.b.
R.F. Jean-Claude Jalette, c.s.v.
R.F. Roger-H. Martel, c.s.v.

Durant le provincialat de Mère Marie-Ephrem, de 1925 à 1931, deux écoles seront acceptées.

Crabtree Mills

L'Ecole paroissiale de Crabtree Mills fut confiée aux *Sœurs des Saints-Cœurs*, en septembre 1926, à la demande du curé, le futur chanoine du diocèse et le futur Prélat de Sa Sainteté, Mgr Odon Archambault. Sœur Marie-Agnès, qui avait fait partie du premier personnel de la première école fondée dans le diocèse, à l'Île Dupas, fut nommée supérieure fondatrice.

Prêtres et religieux anciens élèves :

M. l'abbé Raymond Thibodeau, prêtre le 3 juin 1950
M. l'abbé Fernand Granger, prêtre le 30 mai 1953
R.P. André Brien, c.s.v., prêtre le 30 mai 1953
R.F. Jacques Beaudoin, c.s.v.

Laval-des-Rapides

Pour clore la montée progressive de la Communauté sous l'épiscopat de Monseigneur Forbes, c'est dans le diocèse de Montréal, que les Sœurs vont prendre la direction de l'école de la paroisse du Bon-Pasteur, à Laval-des-Rapides en septembre 1927. Cette paroisse est dirigée par les Pères Eudistes depuis 1915. Sœur Saint-Donat, qui avait déjà à son crédit la fondation de l'Ecole de Sainte-Emmélie de l'Energie, fut nommée la première supérieure de l'établissement. « A la descente du train, note le *Registre des Fondations*, le révérend Père LeBouter qui attendait nos



Son Excellence Mgr Joseph-Arthur Papineau,
3e évêque de Joliette,
depuis 1928.

chères Sœurs, voulut que, pour imiter les Apôtres, le petit cortège se rendit à pied et directement à l'église pour saluer le Divin Maître, recevoir sa bénédiction, demander la protection de S. Jean Eudes et vénérer ses reliques exposées solennellement en ce jour». L'école, qui reçut au début les petites filles et les petits garçons, s'est scindée en 1932, au moment où les *Frères des Ecoles Chrétiennes* prirent charge des petits garçons dans le local occupé jusque-là par les Sœurs; les petites filles de la paroisse virent leur école se transporter dans des locaux réservés pour elles dans le nouveau Pensionnat du Saint-Cœur de Marie que venait de faire construire la Communauté.

Sous l'épiscopat de Mgr Papineau

La période 1928-1953 qui couvre les vingt-cinq ans d'épiscopat de Son Excellence Mgr Joseph-Arthur Papineau à Joliette, a vu six écoles ouvrir leurs portes aux *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*, dans le diocèse de Joliette, pendant que cinq des établissements scolaires déjà fondés furent abandonnés. De plus, on compte une fondation dans le diocèse de Montréal et deux dans le diocèse de Bathurst au Nouveau-Brunswick.

Dans son deuxième terme de supérieure provinciale (1931-1937), Mère Marie-du-Crucifix approuva la fondation de deux écoles.

Saint-François de Sales

C'est encore à un ancien élève du Séminaire de Joliette, l'abbé Léopold Olivier, originaire de Sainte-Elisabeth, que l'on doit la venue des *Sœurs des Saints Cœurs* à l'école de Saint-François-de-Sales, de l'Île Jésus, dans le comté Laval. Curé de cette paroisse depuis 1928, il appela les Sœurs au mois d'août 1931. Sœur Thérèse d'Avila y fut la première supérieure.

Saint-Ignace-de-Loyola

L'école de l'Île Saint-Ignace de Loyola, dans le comté de Berthier, fut confiée aux *Sœurs des Saints Cœurs* en septembre 1933, à la demande du curé J.-Octave Fréchette. Sœur Marie de Bethléem y fut la première supérieure. Les religieuses ont quitté cette mission en 1942, après avoir attendu en vain, pendant neuf ans, la construction d'un couvent promis par la Commission scolaire.

Supérieure provinciale pour un deuxième terme (1937-1946), Mère Marie-Ephrem accepta la fondation de trois écoles.

Chertsey

L'Ecole de Saint-Théodore de Chertsey reçut les *Sœurs des Saints Cœurs* à la demande du curé Vincent Piette, en septembre 1937. Sœur Françoise d'Amboise y fut la première supérieure.

Ancien élève :

R.P. Hyacinthe Dupuis, c.s.v., prêtre le 7 juin 1953

Saint-Calixte

L'Ecole de Saint-Calixte, au comté de Montcalm, fut confiée aux *Sœurs des Saints Cœurs* en septembre 1939, sur la demande du curé Albert Charpentier. Sœur Thérèse-Marie-Joseph fut la première supérieure.

Sainte-Marie Salomé

L'Ecole de Sainte-Marie Salomé ouvrit ses portes aux *Sœurs des Saints Cœurs* en septembre 1942, à la requête du curé Alcide Allary. Sœur Claire d'Assise fut nommée la première supérieure.

Ancien élève :

M. l'abbé Maurice Léveillé, eccl.

Notre-Dame-de-Lourdes

L'Ecole paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes fut confiée aux *Sœurs des Saints Cœurs* en septembre 1948, sur la demande de l'abbé Elphège Filiatreault, curé. Sœur Françoise d'Amboise, la fondatrice de l'établissement de Chertsey, fut encore nommée première supérieure de cette nouvelle école.

Robertville et Paquetville

En septembre 1949, deux écoles furent acceptées dans le diocèse de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, à la requête des curés Lévis Robichaud,



Ecole Sainte-Thérèse,
à Robertville, N.B.



Ecole paroissiale,
à Paquetville, N.B.

de Robertville, et Stanislas Robichaud, de Paquetville. Sœur Michel-des-Ange dirigea la fondation à la première paroisse, et Sœur Eudes du Saint Cœur de Marie, à la seconde.

Par ces fondations, l'œuvre de l'enseignement des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* pénétrait en Acadie, 58 ans après que les Sœurs y eurent accepté, en 1891, l'œuvre des services auxiliaires auprès des Pères Eudistes.

Joliette

La dernière fondation par la Communauté s'est faite à Joliette en septembre 1952, par l'ouverture de l'école de la nouvelle paroisse de Notre-Dame-des-Prairies. Cette fondation est due à M. l'abbé Anselme Rondeau, curé de la paroisse. Sœur Louise-Rita est la première supérieure.

En résumé, les *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* dirigent actuellement au Canada vingt-sept écoles dont vingt et une dans le diocèse de Joliette, deux dans le diocèse de Montréal, deux dans le diocèse d'Ottawa et deux dans le diocèse de Bathurst.

Toutes ces fondations ont été le produit de la collaboration intime entre les évêques, les curés des paroisses, les supérieures provinciales et les membres des Commissions scolaires.

C'est par cette progression des œuvres d'enseignement de la Congrégation que l'on constate la justesse des espérances de Monseigneur Archambeault. Monseigneur Forbes, de son côté a plusieurs fois renouvelé ses sentiments et sa satisfaction de l'œuvre des *Sœurs des Saints Cœurs*. En 1917, il écrivait à la Très Révérende Mère Générale : « Vos

filles s'efforcent toujours de répondre aux désirs des Sacrés-Cœurs, en étant de bonnes religieuses et en s'acquittant de leur mieux et avec un réel succès des missions qui leur sont confiées. Tous les curés chez qui elles sont employées m'en disent d'excellentes choses. Dieu en soit loué... » En 1920, il écrivait encore : « L'Institut se fait connaître et apprécier de plus en plus par ses œuvres dans les paroisses où leurs membres exercent l'apostolat de l'éducation et de l'Instruction ». Enfin en 1922, il ne craignait pas d'affirmer : « Laissez-moi vous redire la joie que vos Sœurs de ce côté de l'Océan et particulièrement de ce diocèse de Joliette nous procurent par leur dévouement, leur bonne volonté et leur fidélité religieuse ».

Et Son Excellence Mgr Papineau, joignant les actes à la parole se fait aujourd'hui un devoir et un plaisir d'autoriser et de patronner la célébration du cinquantenaire d'arrivée des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* en son diocèse. Les fêtes de juillet 1953 à Joliette resteront dans les annales de la Communauté comme la marque de son appréciation de leur œuvre tout entière comme de son amour paternel pour ses enfants jubilaires.

Le soin des vieillards

En France, la Communauté de Mère Marie-Amélie débuta aux *Chênes* par l'Asile des vieillards, s'orienta ensuite vers l'œuvre de l'enseignement, puis, accepta enfin l'œuvre des services auxiliaires.

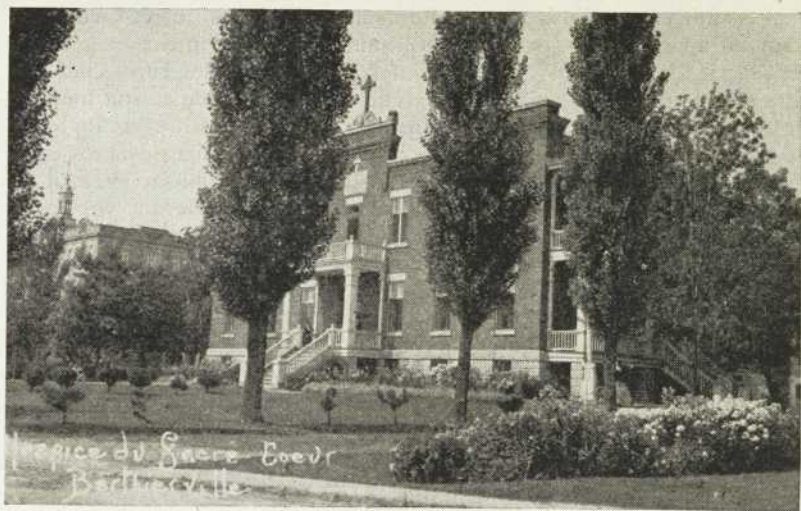
Au Canada, la marche aura été justement à l'inverse. Les services auxiliaires ont amené les Sœurs en Acadie et à Joliette, bientôt l'œuvre de l'enseignement prendra la part prépondérante ; enfin, on acceptera le soin des vieillards.

C'est à Berthierville, en 1926, que la Communauté accepta de fonder le *Refuge du Sacré-Cœur* qui deviendra l'*Hospice du Sacré-Cœur*. A la demande du chanoine Isaïe Clairoux, curé, puissamment secondé par Sa Grandeur Mgr Forbes, Mère Marie-Ephrem confiait à Sœur Saint-Onen la fondation de cette œuvre.

L'édifice fut solennellement béni au lendemain de la fête du Sacré-Cœur, en 1927, par l'évêque de Joliette. L'œuvre prospéra constamment, au point que les Sœurs durent envisager un agrandissement substantiel en 1938, avec l'aide généreuse du curé de Berthierville, M. le chanoine Hector Désy, ancien aumônier de la Maison provinciale, de Joliette.

Monseigneur Forbes a plusieurs fois manifesté sa charité envers cette œuvre. Sœur Hélène de la Croix accusant réception, un jour, d'un chèque de Sa Grandeur, le remercia en disant : « On dirait, Monseigneur, que vous êtes venu lire mes déficits ! »

Sœur Saint-Onen, née Elisabeth Pêcheloché, aura été la dernière sœur française à se voir confier la fondation de maisons en Canada ; après l'Hospice de Berthierville, elle fondera l'œuvre des services auxiliaires au Scolasticat Saint-Charles, de Joliette, en 1930, retournera ensuite en France en 1936 et y mourra le 13 mars 1940.



Hospice du Sacré-Cœur,
à Berthierville, P.Q.

Dans son premier quart de siècle d'existence, l'Hospice du Sacré-Cœur a recueilli près de 300 vieillards.

Sœurs françaises venues au Canada :

Durant les cinquante ans d'existence de la Communauté, à Joliette, 74 Sœurs, d'origine française, sont venues au Canada, dont 41 sont retournées en France. Sur ce nombre, 58 sont décédées, dont 29 au Canada. Seize vivent encore, dont cinq au Canada.

Voici la liste complète de ces religieuses, à qui la Province canadienne doit beaucoup, sinon tout. Les noms des sœurs vivantes sont précédés d'un astérisque (*), les autres sont suivis de l'endroit et de la date connus du décès.

- 1891 : Sr Marie-Barnabé, à Joliette, 21 septembre 1910
- Sr Marie-Gustave, à Joliette, 23 avril 1944
- Sr Marie-Agathange, retournée en France, en 1929 ; en 1943
- Sr Marie-Elise, à Montréal, 21 juin 1906
- 1895 : Sr Saint-Hilaire, à Joliette, 29 janvier 1930
- Sr Saint-Lazare, à Church Point, N.E., 19 déc. 1900
- Sr Marie-Alfred, retournée en France
- 1896 : Sr Marie-Odile, retournée en France
- 1899 : Sr Saint-Edouard, retournée en France
- Sr Saint-Zéphyrin, à Joliette, 22 juillet 1946
- Sr Marie-de-Saint-Gilbert, à Joliette, 1 janvier 1907
- Sr Saint-Clément, à Church Point, N.E., 9 novembre 1900

- 1900 : Sr Saint-Magloire, à Joliette, 10 février 1938
 Sr Marie-Claire, retournée en France
 * Sr Marie-du-Crucifix, encore à Joliette
 Sr Marie-Engelbert, retournée en France, en 1911
 * Sr Marie-Alexandrine, retournée en France, en 1933
 * Sr Augustine-Marie, retournée en France, en 1922
 Sr Joseph-Antoine, à Joliette, 22 mai 1943
 Sr Anne-de-Jésus, retournée en France
 Sr Saint-Convoyon, retournée en France
- 1901 : * Sr Marie-Léopold, retournée en France, en 1953
 Sr Marie-Natalis, à Joliette, le 13 février 1934
 Sr Marie-Anatole, à Joliette, 26 septembre 1909
- 1902 : Sr Saint-Onen, retournée en France, en 1936 ; 13 mars 1940
 Sr Marie-du-Rosaire, retournée en France, en 1925
 Sr Saint-Christophe, retournée en France
 Sr Saint-Paterne, à Bathurst, N.B., 8 février 1928
 Sr Marie-Théotime, retournée en 1925
 Sr Marie-Philéas, à Joliette, 28 février 1919
 Sr Marie-Elisa, retournée en France
- 1903 : * Sr Saint-Brieuc, retournée en France, en 1924
 Sr Marie-Ursule, à Joliette, 27 octobre 1913
 Sr Marie-Septimie, retournée en France
 * Sr Marie-Clémentine, retournée en France, en 1927
 * Sr Saint-Armel, retournée en France, en 1946
 Sr Marie-Ephrem, à Joliette, 4 mai 1953
 Sr Saint François-Xavier, retournée en France, en 1910
 Sr Saint-Louis-de-Gonzague, à Joliette, 18 janvier 1908
 Sr Marie-du-Carmel, à Joliette, 30 octobre 1909
 Sr Jean-Berchmans, aux Etats-Unis, 12 octobre 1907
 Sr Madeleine-de-Pazzi, retournée en France
- 1904 : Sr Marie-Joséphine, à Joliette, 31 mars 1908
 Sr Marie-Adèle, retournée en 1911
 Sr Marie-Virginie, à Joliette, 2 mars 1951
- 1905 : Sr Marie-Sophie, à Joliette, 24 février 1923
 Sr Marie-Anatolie, retournée en France
- 1906 : Sr Saint-Rémi, retournée en France
 Sr Saint-Aubin, retournée en France
 Sr Marie-Raphaël, à Joliette, 15 août 1932
 Sr Marie-de-l'Annonciation, à Joliette, 21 septembre 1951
 Sr Saint-Jean-de-la-Croix, à Joliette, 4 novembre 1925
 Sr Marie-Théophane, retournée en France
 Sr Saint-Félix, à Joliette, 26 janvier 1941
- 1907 : Sr Marie-Émerance, à Joliette, 12 mai 1912
 * Sr Marie-Elise, retournée en France, en 1929
 Sr Saint-Irma, retournée en France
- 1908 : Sr Marie-Ferdinand, à Joliette, 25 juin 1919
 * Sr Saint-Yves, retournée en 1951

- 1909 : * Sr Marguerite-de-la-Croix, retournée en 1921
 Sr Germaine-du-Bon-Pasteur, retournée en France
 * Sr Marie-Joséphine, encore au Canada
 Sr Marie-Estelle, retournée en France
- 1910 : * Sr Marie-Clarisse, encore au Canada
 Sr Marie-Pascal, à Joliette, 16 mars 1933
- 1911 : Mère Saint-Louis, retournée en 1912
- 1912 : Sr Stanislas-Marie, retournée en France
 * Sr Saint-Ignace, retournée en France, en 1932
 Sr Marie-Adrienne, retournée en France
 Sr du Saint-Nom-de-Marie, retournée en France ; décédée le
 8 novembre 1952
- 1921 : Sr Marie-Athanasius, retournée en 1933
- 1923 : * Sr Marie-de-Saint-Jean l'Évangéliste, retournée en 1925
- 1949 : * Sr Agnès-du-Sacré-Cœur, encore au Canada.
- 1952 : * Sr Marie-du-Saint-Nom-de-Jésus, encore au Canada.

Epreuves et deuils

Si la progression de la Communauté des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* s'est tenue dans une humble moyenne durant les premières décades de son séjour à Joliette, c'est que les épreuves de la maladie et de la mort ont rendu son acheminement pénible.

« Nous sommes bien éprouvées du côté de la santé en Amérique, surtout aux Etats, écrivait à Monseigneur Archambeault la Très Révérende Mère Générale, en 1907, ... il est bien cruel de voir tomber tant de sœurs jeunes encore et sur lesquelles nous fondions des espérances »

Et il semble bien que là devait être pour longtemps la grande épreuve de la Communauté. Qu'aurait écrit la Révérende Mère, en 1913, à la mort de Mgr Archambeault, en constatant que dix-huit sœurs dont huit canadiennes, étaient décédées depuis dix ans ? Qu'aurait-elle écrit en 1928, au moment du départ de Joliette de Mgr Forbes, quand s'enregistrait le 61^e décès en 24 ans de séjour ? Qu'aurait-elle écrit en 1939, après 35 ans à Joliette, de voir le nombre des décès porter à 84 religieuses, dont 55 n'avaient pas 40 ans, desquelles 45 n'avaient pas 30 ans ? Jusqu'à cette époque de 1939, la moyenne d'âge au décès des sœurs sera de 33 ans.

Epreuves sensibles qui ne manquaient pas d'alerter les supérieurs ecclésiastiques autant que les autorités de la Communauté. L'explication, dans l'ordre humain, viendrait-elle des froids intenses des rudes hivers canadiens non moins que des demi-saisons fécondes ici en écarts subits et traîtres de la température ? Serait-elle dans les conditions matérielles de logement où les Sœurs s'accommodaient mal d'installation de fortune ? Serait-elle dans la pauvreté des premiers temps où l'alimentation rationnelle cédait souvent le pas à des organismes apparemment plus urgents ? Serait-elle dans le surcroît de besogne dont ne craignait pas de se charger la trop bonne volonté des Sœurs ? Serait-elle dans le repos venu trop

tardivement aux malades et dans les conditions peu avantageuses de la première infirmerie ? Serait-elle enfin dans le voisinage insoupçonné d'un foyer de contagion ?

Ces raisons expliqueraient-elles un peu les nombreux décès dûs à la fièvre typhoïde, à la pneumonie, à la pleurésie et surtout à la tuberculose ? Faisant la part nécessaire des conditions de santé familiale et d'hérédité, faisant la part aussi de l'état endémique de la tuberculose, appelée partout la peste blanche, on doit dire que les décès attribués à cette maladie, pour fréquents qu'ils puissent paraître — douze sœurs mourront en vingt mois, dont six n'avaient pas vingt-cinq ans — étaient à l'échelle des décès de la population tout entière.

A mesure que se sont améliorés tous les éléments susceptibles, en l'occurrence, de progrès, à mesure que se développait la médecine préventive, à mesure que se propageaient les prudents conseils des ligues anti-tuberculeuses, l'on a vu disparaître ces décès trop nombreux chez les jeunes sœurs, de sorte qu'aujourd'hui, depuis quinze ans, la moyenne d'âge des sœurs à leur décès est de 59 ans.

Explication humaine que tout ceci qui se permet de sonder les insondables desseins de la Providence de Dieu... C'est Monseigneur Archambeault qui donnait la note juste quand il écrivait : « Plusieurs sœurs déjà sont parties pour le ciel, d'où elles veillent amoureusement sur leurs compagnes restées ici-bas, priant Dieu de bénir leur dévouement et de féconder leur œuvre naissante ».

La première sœur à mourir en Amérique, *Sœur Saint-Clément*, née Marie Macé, décédait en Acadie, le 9 novembre 1900 ; elle était au pays depuis un an. Six semaines plus tard mourait également en Acadie, *Sœur Saint-Lazare*, née Marie Drouet, après un séjour de cinq ans.

Le décès suivant est survenu à Joliette, sur la rue Saint-Louis, le 10 novembre 1905 ; une jeune acadienne, Georgianna Boudreau, dite *Sœur Saint-Denis*, mourait de la tuberculose, première victime de cette maladie dont on devait déplorer les effets pendant presque vingt ans.

Durant les cinq premières années des Sœurs à Joliette, deux supérieures provinciales en fonction paieront de leur vie la solidité des assises de la Congrégation canadienne et trois autres mourront aussi, après leur terme de supérieures, durant le demi-siècle.

Mentionnons ici le décès de la première sœur qui ait jamais traversé les mers pour venir en Acadie, en 1891. *Sœur Marie-Barnabé* mourut à Joliette, le 21 septembre 1910, à l'âge de 60 ans. Dès les premières années de sa profession, « sa bonne volonté, son esprit de foi et de soumission la désignèrent pour un poste de confiance : elle fut envoyée au collège de Redon en qualité d'infirmière », lit-on dans les chroniques de la Communauté ; « en 1882, lorsqu'on demanda des Sœurs pour le lycée de Coutances, le choix se porta sur Sœur Barnabé, qui était sérieuse et très bonne infirmière ; elle changea d'obédience, non d'emploi ». En 1891, c'est encore elle qui attira l'attention des supérieures pour diriger le groupe des Sœurs désignées pour la fondation de Church Point, en Nouvelle-Ecosse ; elle y passa six ans, puis douze au Grand Séminaire

d'Halifax, avant de prendre sa retraite comme malade, à la maison de la rue Saint-Louis, à Joliette.

Une autre pionnière était décédée le 17 décembre 1909, la première religieuse acadienne entrée dans la Congrégation, *Sœur Marie-Emile*, née Monique Leblanc. Elle mourait à l'âge de 45 ans, après avoir exercé, humblement et fidèlement, partout où elle fut envoyée, le dévouement et la charité qui l'avaient attirée chez les *Sœurs des Saints-Cœurs*.

Mère Marie-Amélie à Rome

Une cause romaine de béatification particulièrement chère aux *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* est celle de leur chère Mère fondatrice.

La réputation de sainteté de Mère Marie-Amélie ne tarda pas à se répandre. Dès son décès, la confiance populaire comme la piété de ses Sœurs se reportaient privément à son intercession.

Décédée le 14 octobre 1866, Mère Marie-Amélie fut inhumée au cimetière de Paramé, d'où elle fut exhumée le 5 août 1874 pour être déposée le lendemain, dans un caveau spécialement aménagé sous une dalle de la petite chapelle des Chênes.

Le 12 janvier 1950, Son Eminence le cardinal Roques, archevêque de Rennes, procédait à la reconnaissance officielle des restes de Mère Marie-Amélie, restes précieux qui furent ensuite déposés sous une dalle nouvelle dans la grande chapelle des *Chênes*, près de la balustrade, du côté de l'Épître.

L'histoire de sa cause de béatification nécessiterait l'étude détaillée de toute sa vie. Qu'il suffise ici de condenser les phases principales de son procès.

Le Très Révérend Père Lucas, supérieur général des Eudistes, proposait aux Sœurs des Saints Cœurs de travailler à la cause de leur fondatrice, offrant les services de leur postulateur à Rome. On se mit à l'œuvre et avec un tel cœur et un tel élan que le 11 novembre 1918 — au jour bienvenu de l'Armistice ! — 65 ans après la fondation de la Communauté, le cardinal Dubourg acceptait que l'on procède aux études préliminaires du procès diocésain. Le 2 février 1920, Son Eminence signait une ordonnance épiscopale prescrivant dans son diocèse la communication des écrits de la Mère Fondatrice. Cette ordonnance devait être lue en chaire dans toutes les paroisses et chapelles de Communautés, le dimanche, 8 février, au jour de la fête du Saint Cœur de Marie.

Le 3 mai 1924, ces préliminaires achevés, s'ouvrait à Rennes le procès diocésain, sous la présidence du Cardinal Charost. Le 20 mai, Rome rendait un jugement favorable sur les écrits de la Fondatrice. Le 6 février 1925, ce procès informatif était terminé. Le procès de non-culte suivit en février et mars et le 2 avril, copie de tous ces documents était authentiquée par le Cardinal de Rennes et envoyée à la Sacré-Congrégation des Rites, à Rome.

La validité du procès informatif ayant été reconnue, Sa Sainteté le Pape Pie XI autorisait, le 13 juin 1934, la poursuite du procès de

béatification. Le 18 juin, la Très Révérende Mère Générale, Mère Jeanne-de-Jésus, sollicitait de Son Excellence Mgr Papineau des prières pour l'obtention de miracles par l'intercession de Mère Marie-Amélie, miracles requis au procès qui allait commencer.

Le 12 janvier 1949, le cardinal archevêque de Rennes inaugurerait, à Paramé, le Procès Apostolique, sur l'héroïcité des vertus de la Servante de Dieu. Terminées le 14 décembre suivant, les pièces du Procès furent envoyées à Rome, où la Sacrée Congrégation des Rites en commença l'étude, au mois de mars 1952.

Gloire pour la France, honneur pour le diocèse de Rennes, joie pour la Bretagne, encouragement pour les Sœurs des Saints Cœurs, la cause de béatification de Mère Marie-Amélie ne laisse pas d'être pour le Canada et le diocèse de Joliette une source d'espérances et de bénédictions.

Que nos prières obtiennent et apportent à l'Eglise universelle ce rayonnement nouveau d'une Bienheureuse de plus !

PRIERE POUR DEMANDER LA BEATIFICATION DE MERE MARIE AMELIE FRISTEL

Souvenez-vous Seigneur, des grâces précieuses que vous avez répandues sur la vie de votre Servante Marie Amélie : souvenez-vous du zèle qu'elle a déployé pour étendre le règne du Sacré Cœur de Jésus et du Très Saint Cœur de Marie ; souvenez-vous de sa foi ardente, de son humilité profonde ; souvenez-vous de sa grande charité envers les pauvres, les vieillards, les infirmes et les enfants. Exaucez, nous vous en supplions, le vœu que forment nos âmes reconnaissantes et si vous le jugez utile à votre gloire, faites bientôt briller à son front l'auréole des Bienheureux.

Ainsi soit-il.

200 jours d'indulgence :

Vu et app. Cardinal ROQUES
Archevêque de Rennes.
3 décembre 1947.

Les personnes qui reçoivent quelques faveurs par l'intercession de la Servante de Dieu : Marie Amélie Fristel, sont instamment priées d'en prévenir la Maison-Mère, Paramé, (Ille et Vilaine), ou la Maison Provinciale, Joliette, P.Q.

Les Constitutions

On sait qu'au tout début de l'existence canonique de la Communauté le règlement du tiers-ordre eudiste des Filles du Sacré-Cœur formait la base des constitutions des Sœurs des *Chênes*.

On sait aussi que l'approbation légale fut accordée le 21 février 1859, par un décret impérial de l'empereur Napoléon III.

Avec des retouches, apportées par l'expérience des années, nécessitées par l'addition à l'œuvre des vieillards des œuvres d'enseignement

(1856) et surtout par l'autorisation de fonder les établissements en dehors du diocèse de Rennes (1872), les Constitutions furent canoniquement approuvées, à Rennes, le 11 décembre 1874, par Mgr Godefroy Saint-Marc.

L'évolution de la Communauté continua, l'œuvre des services auxiliaires vint se joindre aux œuvres existantes, la fondation de Provinces à l'étranger et les essais tentés au Canada où l'existence de la Congrégation avait été reconnue légalement le 16 avril 1908, obligèrent à des rajustements nouveaux, auxquels les évêques des diocèses où les Sœurs avaient des établissements, furent tous invités à fournir leur avis.

Les principales modifications portèrent sur les élections générales, l'émission des vœux et l'organisation du chapitre général. Canoniste de grande réputation, Mgr Archambeault s'imposa la besogne de la revision complète des Constitutions projetées. « Je demanderais à Votre Grandeur de vouloir bien dédiger les règles pour les Séminaires et les Collèges », lui demandait la Supérieure générale, le 1er septembre 1911.

Le 7 mai 1912, une lettre venue à Joliette de la Maison générale disait : « Ce travail de nos Constitutions a encore été pour vous un surcroît de besogne et a dû vous fatiguer, mais je sais que vous ne comptez pas avec la peine lorsqu'il s'agit de rendre service à notre Congrégation ».

En novembre 1912, Monseigneur Archambeault et le Cardinal Dubourg se rencontrèrent à Rome et s'entendirent pour recommander au Saint-Siège l'affaire des constitutions des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*. L'étude du projet se termina à Paramé, où l'évêque de Joliette alla séjourner du 19 décembre au 4 janvier 1913. Après les derniers pourparlers avec le cardinal de Rennes, l'évêque de Joliette formula, le premier, la demande d'approbation à Rome. Ce fut le cadeau de Noël qu'il offrit à la Très Révérende Mère Générale, le 25 décembre. Cette lettre, adressée au Saint-Père disait de la communauté : « L'esprit de ses membres... s'y est toujours fait remarquer par une piété solide, une grande régularité et un dévouement infatigable aux différentes œuvres dont la Congrégation a bien voulu, sur ma demande, accepter la direction. Ils jouissent partout dans mon diocèse de l'estime et de la confiance du clergé et des fidèles. Leur observance des Constitutions, le zèle qu'ils apportent à leur perfection, leur entière soumission à l'évêque diocésain et leur empressement à le seconder dans ses œuvres ont fait jusqu'à ce jour ma joie et ma consolation. C'est donc de tout cœur et dans le but d'assurer l'avenir de cette belle Congrégation religieuse que je viens solliciter pour elle l'approbation du Saint-Siège Apostolique. Cette approbation, je la juge, dans les circonstances présentes, non seulement utile, mais nécessaire au fonctionnement régulier de l'Institut, à son unité, au plein succès de ses œuvres de charité et d'éducation chrétienne de l'enfance et de la jeunesse ».

Le 28 décembre, le cardinal Dubourg, signait sa propre demande qui corroborait les raisons alléguées par l'évêque de Joliette. Des lettres semblables vinrent des évêques canadiens de Chatham, Mgr Thomas Barry, et de Saint-Hyacinthe, Mgr Alexis-Xyste Bernard.

Présentées à la Sacrée Congrégation des Evêques et des Réguliers, par le R. P. Mallet, procureur des Pères Eudistes près le Saint-Siège, ces documents accompagnaient la dernière rédaction des Constitutions.

Mgr Archambeault qui avait tant travaillé à cette question ne devait pas en voir le résultat. Il mourait soudainement dans son diocèse le 25 avril 1913.

Le 16 juin 1914, Sa Sainteté le Pape Pie X louait et recommandait le pieux Institut comme Congrégation à vœux simples, « remettant à un temps plus opportun l'approbation tant de l'Institut que de ses Constitutions ». Le Pape étant mort le 20 août 1914, le Bref pontifical ne fut émis que sous son successeur, Benoit XV, le 11 décembre 1914. Ce Décret de louanges qui prolongeait de dix ans l'expérimentation des Constitutions s'accompagnait de remarques judicieuses dont on allait tenir compte durant l'*experimentum*.

Les dix ans écoulés, les évêques renouvelèrent leurs demandes ; Mgr Forbes, de Joliette, adressa la sienne le 8 décembre 1924, et Mgr Joseph-Médard Emard, archevêque d'Ottawa, le 4 mars 1925.

La publication du Code de Droit Canonique, en 1918 avait obligé toutes les Communautés à mettre leurs Constitutions en conformité avec les nouvelles prescriptions, d'où le surcroît de besogne à la Sacrée Congrégation des Religieux.

Enfin, le 6 décembre 1929, l'assemblée générale des Pères de la Sacrée Congrégation approuvait et confirmait pour sept ans encore le pieux Institut de Mère Marie-Amélie. Présentée au Pape Pie XI par le cardinal Lépicier, Protecteur de la Communauté, cette décision fut sanctionnée officiellement le 27 janvier 1930.

Ce nouveau laps de temps d'épreuve écoulé, on fut en présence des menaces de guerre dont les conséquences suspendirent toute étude.

Après la guerre de 1939-1945, le cardinal Clément Roques, archevêque de Rennes, et les autres évêques des diocèses où les Sœurs tenaient des établissements, sollicitèrent l'approbation définitive des Constitutions des *Sœurs des Saints Cœurs* ; les *Lettres testimoniales* de l'évêque de Joliette sont datées du 21 juin 1947.

Enfin arriva le jour tant désiré..

Le 12 janvier 1948, la Sacrée Congrégation des Religieux, par son Eminentissime Préfet, le cardinal Louis Lavitrano, présentait au Saint-Père la recommandation finale en faveur de l'approbation. Sa Sainteté Pie XII s'empessa de sanctionner et d'approuver définitivement les Constitutions des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*.

Le 5 juillet 1950, après avoir étudié le *Contumier* de la Communauté, Rome l'approuvait dans son ensemble, y compris la modification que, le 27 avril 1947, on avait fait subir à la coiffe du costume.

En présence de ces témoignages précieux de l'Eglise, il fait bon relire les directives de la Mère Générale à ses Sœurs : « Et maintenant plus que jamais nous devons nous montrer filles dévouées de la Sainte Eglise dans l'humilité, la ferveur et le travail, sous le regard de Dieu ». Ce langage fait honneur à la Communauté et perpétue l'esprit de la Mère Fondatrice.

Supérieurs ecclésiastiques

L'œuvre centenaire de la Congrégation des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* porte avec bonheur la marque de l'intérêt que les supérieurs ecclésiastiques lui ont manifesté durant son siècle d'existence. En des époques successives comme en des lieux divers, non moins qu'à des titres différents, les manifestations de leur sympathie ont toujours exprimé aux Sœurs la grande condescendance et l'indéfectible bonté de l'Eglise.

EN FRANCE

La Mère Fondatrice avait puisé les lumières nécessaires à l'éclosion comme à l'épanouissement de ses projets auprès de prêtres distingués, comme l'abbé *P. Rosty*, vicaire à Paramé, et le Père *Louis de la Morinière*, supérieur général des *Eudistes*.

Ainsi sagement guidée, c'est auprès de l'autorité ecclésiastique du diocèse de Rennes qu'elle s'adressa pour exposer les plans de son œuvre apostolique.

Les archevêques de Rennes

Le premier évêque de Rennes à connaître Mademoiselle Fristel fut Monseigneur *de Lesquens* qui, le 6 juillet 1848, autorisait la garde permanente du Très Saint-Sacrement dans la petite chapelle des *Chênes*.

Monseigneur *Godefroy Saint-Marc* qui le remplaça donna l'approbation canonique et officielle à la Congrégation diocésaine des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*, le 11 novembre 1853.

Devenu archevêque et métropolitain de la Bretagne, le 3 janvier 1859, Mgr Saint-Marc était créé cardinal par le Pape Pie IX, en 1875 ; en sa personne, la Bretagne recevait le deuxième cardinal de son histoire. Il mourut le 26 février 1878, ne cessant de se féliciter d'avoir fondé ses Sœurs de Paramé, nouveau fleuron greffé sur la vitalité religieuse de son diocèse.

Monseigneur *Charles-Philippe Place*, évêque de Marseille depuis 1866, fut appelé à lui succéder. Il occupa le siège métropolitain de Rennes durant quinze ans, jusqu'à sa mort, le 5 mars 1893. Il avait reçu, le 13 février 1880, l'autorisation d'ajouter à son titre résidentiel de Rennes, celui des anciens évêchés bretons de Dol et de Saint-Malo. Adversaire bouillant, à la suite de Mgr Dupanloup, de la définition du dogme de l'infailibilité pontificale, la proclamation du dogme le trouva fils soumis et respectueux et il devint cardinal le 7 juin 1886, au même consistoire où le Pape Léon XIII donnait au Canada son premier cardinal, Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec.

Le 17 mai 1887, il obtenait de Rome un coadjuteur avec droit de future succession, Mgr *Natalis-François Gonindard*, depuis le 31 décembre 1884, évêque de Verdun. Le 23 août 1888, le cardinal Place se rendait aux Chênes consacrer la nouvelle chapelle de Notre-Dame que venait de faire construire Mère Marie-Joséphine, supérieure géné-

rale. En 1891, Son Eminence autorisa les Sœurs à venir en Acadie, accompagner les Pères *Eudistes* qui fondaient un Collège à Church Point.

Sa succession passa sans transition, à son décès, à celui qui depuis six ans avait été son coadjuteur, Monseigneur *Gonindard*. Dix semaines à peine plus tard, le 17 mai suivant, l'archevêque mourait subitement à la gare de Rennes. « Administrateur paternel doué d'une inépuisable charité, il était l'homme de tous et surtout l'homme des petits et des humbles. Personne mieux que lui ne savait aller au peuple ». Ce précieux témoignage de *La Croix*, explique bien qu'en son très court épiscopat, il ait pris le temps de prouver aux *Sœurs des Saints Cœurs* l'intérêt qu'il portait à leur œuvre : il leva la limitation imposée par son prédécesseur et autorisa les Sœurs à recevoir, en leur Pensionnat des *Chênes*, à titre de demi-pensionnaires, les enfants mêmes de la localité de Paramé.

Le 15 juin 1893, le siège de Rennes, Dol et Saint-Malo recevait son nouvel archevêque, Mgr *Joseph-Guillaume Labouré*, que Léon XIII devait nommer cardinal en 1897. Il mourait le 21 avril 1906, après avoir autorisé, avec une largeur de vue prophétique, la transplantation en terre québécoise du rameau breton du grand arbre des *Chênes*.

Le 7 août 1906, Rome nommait pour lui succéder Monseigneur *Auguste-René Dubourg*. Créé cardinal par le Pape Benoît XV, en 1916, il aura été en son diocèse l'artisan de la rédaction définitive des Constitutions des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*. Il mourra en 1921, après avoir vu grandir la Communauté et l'avoir conduite au rang des Congrégations de Droit pontifical.

Le 22 septembre 1921, Monseigneur *Alexis Charost*, évêque de Lille, recueillait la succession du cardinal Dubourg. Le 11 décembre 1922, le Pape Pie XI le nommait cardinal. C'est le premier archevêque de Rennes qui soit venu à Joliette prendre contact avec les ramifications canadiennes des *Chênes* de Paramé (1926). En 1924, il avait inauguré le procès informatif pour la cause de béatification de Mère Marie-Amélie, la fondatrice. Il mourait à Rennes, le 7 novembre 1930.

Son successeur, nommé par le Pape Pie XI, fut Monseigneur *René Mignen*, qui gouverna le diocèse jusqu'à la guerre de 1939.

Le 11 mai 1940, Sa Sainteté Pie XII appelait pour lui succéder l'archevêque d'Aix-en-Provence, Monseigneur *Clément Roques*. Créé cardinal le 18 février 1946, il continue la tradition de la représentation de la catholique Bretagne au Sacré-Collège. Comme ses prédécesseurs, Mgr Roques se plaît à témoigner aux Sœurs de Paramé le plus sincère attachement. Le 3 décembre 1947, Son Eminence renouvelait l'autorisation accordée le 9 septembre 1924, par le Cardinal Charost, de la prière pour demander la béatification de la Fondatrice et accordait une indulgence spéciale à toute personne qui la réciterait. En 1948, le Cardinal Roques recevait de Rome l'approbation définitive des Constitutions des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*. Encore aujourd'hui, l'archevêque de Rennes se souvient des liens qui rattachent la Communauté à son diocèse et il s'en montre fier et heureux.

Délégués de l'Archevêque

Durant le premier demi-siècle de son existence, la Communauté se vit confier par les archevêques de Rennes à un supérieur diocésain, délégué spécialement auprès d'elle comme représentant de l'autorité archiépiscopale et comme conseiller des Supérieures.

En 1848, M. l'abbé *Amand Maupoint*, vicaire général du diocèse, fut nommé le premier à ce poste ; c'est sous son patronage que la Mère Fondatrice élabora les derniers projets qui aboutirent à la reconnaissance officielle de la Congrégation. En 1857, il devenait évêque de Saint-Denis, dans l'Ile française de la Réunion.

Son remplaçant fut l'abbé *R. Bessaiche* qui occupa les fonctions de délégué diocésain jusqu'à sa mort, le 3 juin 1882.

Le 9 juillet suivant, l'abbé *C. L. Guillois*, supérieur du Grand Séminaire de Rennes, acceptait d'être le délégué de l'archevêque auprès des *Sœurs des Saints Cœurs* et remplira ses fonctions jusqu'à ce que Rome le nomme évêque du Puy, en 1894.

Après cette date, nous dit l'historien de la Communauté, l'abbé Leroy, il ne fut plus nommé de délégué de l'autorité diocésaine ; les archevêques, jugeant la Congrégation bien implantée, se réservèrent d'en être directement les supérieurs ecclésiastiques.

Les aumôniers des Chênes

A la Maison-Mère, les aumôniers ont toujours été des guides précieux non moins que des amis généreux et fidèles. Le premier, l'abbé *Alexandre Paris*, nommé en 1852, mourut aux Chênes, le 14 juillet 1879, après un stage de vingt-sept ans, ayant été le « coopérateur zélé et infatigable de la Fondatrice ».

L'abbé *Sauvage* le remplaça en 1879 pour être remplacé à son tour après dix-sept ans, en 1896, par l'abbé *Louis Rossignol*.

L'abbé Rossignol fut aux Chênes le Pasteur et le Samaritain compatissant qui, durant les années d'épreuves des expulsions scolaires, vit affluer à la Maison-Mère les Sœurs victimes des lois anti-congréganistes. C'est lui qui, quelques jours avant le départ des Sœurs désignées pour Joliette, prêcha la retraite aux exilées de 1903.

En 1905, il passa à la cure de Paramé et fut remplacé par l'abbé *A. Leroy*, qui devait devenir l'historien de la Communauté, par la publication, en 1919, de son livre *Histoire des Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*. Il mourut aux Chênes, en septembre 1920.

L'abbé *Joseph Prioul* le remplaça jusqu'en 1925, date où arriva aux Chênes l'abbé *Alfred Lobier*, l'aumônier actuel, devenu chanoine du diocèse de Rennes.

Cardinaux protecteurs

Le 3 mai 1928, le Pape Pie XI, « ayant en vue les intérêts et le bien des Sœurs qui, à tant de titres, ont mérité de la catholicité », donnait à la Communauté un protecteur romain, dans la personne du Cardinal *Alexis-Henri Lépicié*, de l'Ordre des Servites de Marie. « De

Notre propre mouvement, de science certaine et après mûre délibération de Notre part, disait la lettre pontificale adressée à l'Eminentissime cardinal, Vous, Notre cher Fils, dans la confiance que de votre protection la susdite famille recevra beaucoup d'avantages et d'honneur. Nous vous choisissons, constituons et déclarons, par ces Lettres Apostoliques, de Notre propre Autorité, auprès de Nous et de ce Siège Apostolique, le PATRON ou PROTECTEUR à vie du susdit Ordre des sœurs des très Saints Cœurs de Jésus et de Marie, de ses maisons et de toutes ses religieuses, avec tous les honneurs, privilèges, droits, facultés et charges ordinaires et conformes à l'usage ».

Préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux, le Cardinal Lépicier s'est fait, en 1930, le porte-parole officiel du Pape Pie XI qui renouvelait pour sept ans la confirmation de l'Institut et de ses Constitutions.

Il mourut le 20 mai 1936.

Son Eminence le cardinal *Alexandre Verde*, aujourd'hui doyen du Sacré-Collège, fut désigné par le Pape Pie XI pour recueillir la succession du cardinal Lépicier.

AU CANADA

Les Cleres de Saint-Viateur, chapelains (1903-1914)

A l'arrivée des Sœurs des Saints Cœurs à Joliette, les Clercs de Saint-Viateur se virent confier par Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, les charges du chapelainat et de l'aumônerie. Le chapelain, à qui revenait le ministère de la messe et des fonctions liturgiques, fut un religieux du Séminaire ; l'aumônier, chargé du ministère des confessions, était le maître des novices du Noviciat Saint-Viateur.

1—Le Père *Odilon Charbonneau*, professeur de Rhétorique, fut le premier chapelain désigné (1903-1904).

2—En 1905, le Père *Joseph-Edouard Saucier*, préfet de discipline, était chapelain provisoire.

3—En 1906, le Père *Joseph-Marie Badel*, était nommé chapelain en titre. Religieux français, que les lois anti-congréganistes avaient amené au Canada, le 27 août 1903, le Père Badel avait été ordonné prêtre par Mgr Archambeault, le 15 juillet 1906. Il partagea son temps entre le Séminaire où il enseignait la Rhétorique et la Maison provinciale de la rue Saint-Louis. Durant les cinq ans de son chapelainat, il eut souvent l'occasion de sympathiser avec les Sœurs françaises, ses compagnes d'exil. Il prêcha même plusieurs retraites de prise d'habit et de profession ; il alternait avec Mgr Archambeault pour donner aux Sœurs des conférences spirituelles sur la vocation, le sens et la portée des vœux de religion et de multiples sujets ; il se spécialisait en de courtes et substantielles exhortations quotidiennes à l'occasion du Mois de Marie. Le 8 mai 1910, avec un enthousiasme bien français, il organisa une célébration originale de la fête de Jeanne d'Arc, y allant lui-même d'un discours brûlant de patriotisme et de fierté. Le Père Badel abandonna ses fonctions de chapelain en quittant le Canada, le 11 août 1911. Il retournait en



Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre,
évêque d'Egée et coadjuteur
à Saint-Jean-de-Québec,
ancien aumônier, à Joliette,
(1941-1946).

France, où il est mort le 26 octobre 1946, épuisé par les privations de la guerre, à l'âge de 75 ans, dont 57 de vie religieuse et 40 de sacerdoce.

4—Il fut remplacé, à son départ, par le Père *Dominique Charette*, professeur de Lettres au Séminaire, qui occupa ses fonctions trois ans, jusqu'à la guerre de 1914. Le Père Charette, actuellement à la retraite, écoule paisiblement ses jours à la Maison Champagneur, de Joliette, après avoir dépensé ses énergies au service de Dieu et des âmes, tant en France et en Belgique qu'au Canada.

Les aumôniers des Sœurs sur la rue Saint-Louis furent, de 1905 à 1907, le Père *Olympe Joly*, maître des novices, et de 1907 à 1913, le Père *Joseph-Emile Foucher*, également maître des novices.

En 1913, Mgr Forbes confia l'aumônerie à l'abbé Hector Désy, prêtre de son clergé, et l'année suivante, il réunit les deux fonctions de chapelain et d'aumônier sur le même titulaire.

Le clergé diocésain

Voici la liste des aumôniers désignés par Mgr Forbes :

5—M. l'abbé *Hector Désy*, 1914-1919, décédé chanoine de la Cathédrale de Joliette, le 10 juillet 1952.

6—M. l'abbé *Emile Lachapelle*, 1919-1922, aujourd'hui chanoine du diocèse de Joliette, et retraité à Joliette.

7—M. l'abbé *Rosario Forest*, 1922-1930, décédé le 28 août 1947.

Les autres aumôniers reçurent leur nomination de Son Exc. Mgr Papineau :

8—M. l'abbé *Joseph Dupont*, 1930-1933, décédé le 16 juin 1952.

9—M. l'abbé *Arsène Grégoire*, 1933-1937, aujourd'hui à sa retraite.

10—M. l'abbé *Wilfrid Caillé*, 1937-1941, aujourd'hui chanoine de la Cathédrale de Joliette, et curé de l'Épiphanie,

11—M. l'abbé *Gérard Coderre*, 1941-1946, que Rome a nommé, le 5 juillet 1951, évêque titulaire d'Egée et coadjuteur à Saint-Jean-de-Québec.

Depuis 1946, les aumôniers résident à la Maison provinciale dans des pièces spécialement aménagées.

12—M. l'abbé *Jean Lafrenière*, 1946-1949, aujourd'hui vicaire à Saint-Gabriel-de-Brandon.

13—M. l'abbé *Maxime Piette*, 1949-1952, curé actuel de Saint-Edmond.

14—M. l'abbé *Louis-Conrad Richard*, nommé aumônier en juillet 1952.

Les évêques de Joliette

Trois évêques se sont succédé sur le trône épiscopal de Joliette, depuis la création du diocèse dans la Province ecclésiastique de Montréal, en janvier 1904 :

Monseigneur Joseph-Alfred Archambeault

né le 23 mai 1859, à l'Assomption, ordonné prêtre le 29 juin 1882, nommé protonotaire apostolique le 15 décembre 1902, élu évêque de Joliette, le 27 juin 1904, sacré à Joliette, le 24 août suivant, décédé à Saint-Thomas de Joliette, le 25 avril 1913.

Monseigneur Guillaume-Laurent Forbes

né le 10 août 1865, à l'Île Perrot, ordonné prêtre le 17 mars 1888, élu évêque de Joliette, le 6 août 1913, sacré à Joliette, le 9 octobre suivant, promu archevêque d'Ottawa le 31 janvier 1928, décédé le 22 mai 1940, à Ottawa.

Monseigneur Joseph-Arthur Papineau

né le 8 février 1875, à Saint-Jean-de-Québec, ordonné prêtre le 29 juin 1900, élu évêque de Joliette, le 15 juin 1928, sacré à Joliette, le 24 août suivant, nommé Comte romain et Assistant au Trône Pontifical, le 22 mai 1950.

Depuis cinq ans l'évêque de Joliette est assisté d'un évêque auxiliaire, Monseigneur *Edouard Jetté*, né le 9 août 1898, à Saint-Jacques-de-l'Achigan, ordonné prêtre le 31 mai 1923, élu évêque de Tabé, le 3 janvier 1948, sacré à Joliette, le 14 avril suivant.

Le parallélisme chronologique qui caractérise l'histoire de la Communauté des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* et celle du diocèse, permet donc de puiser dans la sympathie des évêques de Joliette la raison même de l'essor de la Communauté. Plus à Joliette qu'ailleurs, ces titres sympathiques nous sont accessibles, et partant plus connus et plus appréciés.

Monseigneur Archambault

« Instrument de la sollicitude de la Providence » pour les Sœurs des Saints Cœurs, le premier évêque de Joliette l'a été plus qu'il ne l'a dit, plus qu'il ne l'a écrit, et plus encore qu'on ne saurait le penser.

La promptitude de son tempérament comme la fougue de son activité auront ruiné, peut-être, trop vite sa santé, mais ce qui n'est pas douteux, c'est que dans la poursuite de sa charge pastorale, il a toujours agi avec une franchise claire et nette qui ne souffrait pas d'éclipse et dont personne ne pouvait mettre en doute la sincérité. Grand esprit et grand cœur, Monseigneur Archambeault avait le don de faire plaisir à un degré exquis, et toute sa vie il s'en servira pour contrebalancer une vivacité trop prononcée.



M. l'abbé Louis Richard, ptre,
aumônier actuel
de la Maison Provinciale,
à Joliette.

Au temps du provincialat de Mère Saint-Magloire, celle-ci, consciente de ses responsabilités comme de sa respectueuse soumission, en était parfois bouleversée de peine ; ses larmes, au sortir de l'Evêché, à la suite d'une convocation subite de l'Evêque, devaient se sécher devant les délicatesses consolatrices qu'inévitablement Monseigneur envoyait porter à la Maison provinciale, avant le coucher du soleil... Tout Monseigneur Archambeault était dans ce geste réparateur ; on doit le dire à sa louange.

Mais la plupart du temps, le décor de ses attentions était tout autre. Un jour, le 18 mars 1908, à l'occasion de la fête de saint Joseph, sa fête

patronale, Monseigneur devait recevoir les hommages de la petite Communauté de la rue Saint-Louis. Voyant venir vers lui, la religieuse interprète de ses compagnes, il lui demande subitement son texte et, se levant, il se tourne vers la Révérende Mère Marie-Joséphine, et c'est lui, l'Evêque, qui, *mutatis mutandis*, lut l'adresse à la Mère Provinciale, dont saint Joseph était aussi le patron.

A la Noël de 1909, Monseigneur s'amusa fort au dépouillement d'un arbre de Noël où chaque sœur avait son petit cadeau. A Pâques de 1910, il se chargea d'une nouvelle décoration à l'autel de la chapelle, y joignant pour les Sœurs l'œuf de Pâques traditionnel.

Bienfaiteur insigne au moment des constructions entreprises par la Communauté, il tenait surtout à l'ameublement de la maison de Dieu ; à différentes reprises, il offrait un calice, un voile huméral, une chape, un harmonium, une cloche et que sais-je encore ? on ne terminerait pas l'énumération si on voulait tout dire.

Résumons : visites hebdomadaires à la Maison Provinciale, conférences spirituelles aux novices à tous les quinze jours, présidence personnelle des cérémonies de retraite, de vêtue, de profession, participation aux fêtes et aux joies, sermons de circonstance, présence sympathique dans les deuils et les peines, concession de faveurs spirituelles, approbation des projets d'expansion et de construction, secours financiers et recherches de bienfaiteurs, patronage de l'incorporation civile en 1908, dons fréquents et précieux, générosités de toutes sortes, offrande des aumônes du Carême, en 1909, lettres d'encouragement, délicatesses sans nombre, intérêt porté même aux récréations des sœurs, etc.

Mais ce qui restera comme le monument de Monseigneur Archambeault, ce sera l'immense travail d'étude des Constitutions de la Communauté, travail pour lequel il fit deux voyages à Paramé, en 1906 et en 1912, travail qui reflète aujourd'hui encore la science canonique profonde de celui qui fut l'un des Pères les plus éclairés du Premier Concile Plénier de Québec, en 1909. Ce travail aura mérité aux Sœurs le *Décret de louange* de 1914, qui les faisait passer au rang des Congrégations de Droit Pontifical.

Ce serait juste de reporter à la fin de son épiscopat le témoignage que lui rendait déjà en 1906 la Supérieure provinciale, Mère Marie-Joséphine : « Oui, Monseigneur, nous pouvons dire bien haut que votre paternelle bonté est pour nous sans limite », ce que la Très Révérende Mère Générale rappelait elle-même, le 17 septembre 1914, en nommant Monseigneur Archambeault « Fondateur et Bienfaiteur de la Province ».

Monseigneur Forbes

Le premier évêque de Joliette avait dans son diocèse posé des gestes officiels qui en maints endroits ont pris figure de tradition. Monseigneur Forbes, son successeur, dont l'aménité proverbiale n'a pas encore quitté les souvenirs joliettains, se fit un devoir de respecter des traditions où l'évêque, mis à contribution, se multipliait dans les Communautés de son diocèse.

Chez les *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*, en particulier, le calendrier annuel de la Communauté voyait revenir avec joie le bon évêque qui, d'un mot, d'un sourire, d'une bénédiction, semait partout la sérénité et le contentement. Événements, fêtes, deuils, retraites, vêtues, professions, lectures spirituelles, constructions, fondations de nouveaux postes, obédiences, rien ne lui échappait.

La cause de béatification de la fondatrice, Mère Marie-Amélie, suscita tout son intérêt. Apprenant qu'on songe à introduire la cause à Rome, il écrit à la Supérieure Générale : « Que cette démarche soit pour nous tous qui sommes de sa famille, à titre de membres ou de directeurs, une excitation nouvelle et puissante à l'œuvre de notre sanctification ». Son voyage *ad limina* de 1919 n'oubliera pas la Fondatrice et en 1924, il exprimera son contentement et ses félicitations à toute la Communauté « pour le glorieux succès des premières démarches entreprises en cour de Rome ». Le 10 juillet 1924, en la fête de sainte Amélie, il accordait l'*Imprimatur* à la *Prière pour demander la Béatification de Mère Marie-Amélie Fristel*. Enfin, le 3 mai 1925, il adressera lui-même une *Lettre postulatoire* au Pape en faveur de la Cause, intervention qui n'aura pas été vaine.

Mgr Forbes autorisera la construction de l'aile de la chapelle actuelle et des raccordements avec les bâtisses existantes, obtenant de Rome l'autorisation des emprunts nécessaires. L'essor que prenait alors la Communauté se concrétisait aux yeux du public par vingt-deux fondations nouvelles dont dix-sept dans le diocèse de Joliette, incluant l'Hospice du Sacré-Cœur de Berthierville.

Les délicatesses de Mgr Forbes prennent occasion de tout. De passage en Acadie, il va saluer la mère de Sr Saint-Clément ; au jour anniversaire de son élection, il va dire la messe à la Maison Provinciale ; écrivant à la Supérieure générale, il termine sa lettre en envoyant une bénédiction spéciale aux deux canadiennes qui sont à Paramé ; au Congrès eucharistique international de Chicago, en 1926, il obtient que Joliette figure sur le parcours au Canada des Eminentissimes Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, se réjouissant à l'avance de la joie des *Sœurs des Saints Cœurs* à la visite du Cardinal Charost, archevêque de Rennes ; à une novice qui se voit imposer le nom de Sr Marie-André de Saint-Sauveur (Béatrice Gauthier, de Joliette), il envoie une notice sur la vie de son patron, le Bx André Grasset, né à Montréal, martyrisé à Paris, « que, sans aucun mérite de ma part, j'ai le grand honneur de compter au nombre de mes grands cousins », lui dit-il ; enfin, terminons en mentionnant la lettre écrite à la Très Révérende Mère Générale, le 18 septembre 1921, où il lui dit qu'il veut accorder aux *Sœurs des Saints Cœurs* de célébrer, dans toutes leurs chapelles du diocèse, les fêtes spéciales concédées à la Maison-Mère, aux dates du 20 octobre en l'honneur du Saint Cœur de Jésus, du 8 février, en l'honneur du Saint Cœur de Marie, et du 19 août, en l'honneur du Bx Jean Eudes.

En retour, les Sœurs ne pouvaient que dire à Monseigneur leur reconnaissance et l'assurer du secours de leurs prières. « Les prières que

vous m'assurez me réjouissent, écrivait-il à la Supérieure Générale, le 29 décembre 1924, et provoquent ma reconnaissance. Ces sentiments sont aussi acquis à vos Sœurs *de ce côté de l'eau* — selon l'expression de mes anciens paroissiens iroquois ⁽¹⁾... Elles contribuent... à faire ma joie en travaillant à la gloire de Dieu et au bien des âmes ».

En 1928, Rome appelait Mgr Forbes au siège métropolitain d'Ottawa. Il s'y rendit ne laissant à Joliette que des regrets ; ses visites venaient tempérer de temps en temps la véritable peine de ses anciens diocésains.

Monseigneur Papineau

On rapporte qu'un jour, un curé du diocèse de Joliette, voulant exprimer à Son Excellence Mgr Papineau, ses souhaits de bienvenue en sa paroisse, se prit à établir des comparaisons entre l'évêque visiteur et ses deux éminents prédécesseurs. Après avoir rappelé du premier évêque de Joliette, la grande intelligence, la pensée profonde, la science indéniable, le jugement sûr, la clairvoyance, la sagacité et la finesse... après avoir souligné chez le deuxième la grande bonté, l'affabilité souriante, la charitable bienveillance, la cordialité sympathique, la douceur constante, la mansuétude... il termina son envolée oratoire en posant à brûle-pour-point les questions suivantes : « Qu'était Monseigneur Archambeault, mes frères ? La tête !... Qu'était Monseigneur Forbes ? Le cœur !... Qu'est donc Monseigneur Papineau ? Mes frères... les deux, la tête et le cœur ! »

Formulé heureuse autant que vraie, qui n'enlève rien à Monseigneur Archambeault et à Monseigneur Forbes mais qui les prolonge tous les deux, Monseigneur Papineau, en effet, n'a pas manqué de suivre les traces de ses prédécesseurs, de se faire auprès des *Sœurs des Saints Cœurs* le conseiller prudent, le directeur habile, le véritable père.

L'époque des débuts et les difficultés inhérentes à toute installation sont maintenant révolues. La roue tourne d'elle-même dans la voie du progrès selon un rythme providentiellement accéléré. Educateur de carrière, Mgr Papineau a porté sur la formation professionnelle et religieuse des *Sœurs des Saints Cœurs* la grande part de son intérêt le plus constant. Aujourd'hui, les œuvres de base en ce domaine existent et fonctionnent et l'Evêque, toujours à la barre, conduit le navire en haute mer.

Invité à se reposer dans son incessante activité, Monseigneur Papineau répondit un jour : « Je me reposerai au ciel ! » Et pour que ce repos soit encore plus doux, il ne cesse depuis vingt-cinq ans, fidèle à sa mission apostolique, de se faire ouvrier à la vigne du Seigneur et d'y convier nombreux les ouvriers qui passent.

Apôtre des vocations religieuses et sacerdotales, Monseigneur l'Evêque voit loin et voit grand. Il sait que le sacerdoce et la vie religieuse se préparent d'avance dans le cœur et l'esprit des mamans. Aussi le jardin des *Sœurs des Saints Cœurs* en son diocèse lui paraît une terre précieuse

(1) Durant ses premières années de ministère, l'abbé Forbes avait été curé de la paroisse iroquoise de Caughnawaga.

et féconde. Déjà les fruits sont appréciables et l'abondante moisson réclame toujours. L'horizon reste vaste et se complique de nos jours de toutes les complications de notre vie moderne. L'Evêque se doit de veiller, d'être prévoyant, de préparer le terrain.

Mgr Papineau, auprès des *Sœurs des Saints Cœurs* gardera l'auréole de cette vigilance, de cette prévoyance, de cette préparation. Les religieuses seront plus nombreuses, elles seront mieux préparées, elles s'adapteront de plus en plus aux exigences nouvelles de l'apostolat moderne. Leur Pensionnat, leur Scolasticat-Ecole Normale, leur Institut familial auront été les foyers ardents de ce rôle providentiel. Mgr Papineau en garde le mérite.

Honneur à Monseigneur Archambeault, le Pasteur savant dont la science canonique a dirigé vers Rome l'humble Institut de Mère Marie-Amélie !

Honneur à Monseigneur Forbes, le Pasteur doux et bon dont la sagesse et l'aménité ont dirigé la rapide expansion de la Communauté !

Honneur à Monseigneur Papineau, le Pasteur prudent dont le zèle s'est avéré infatigable pour la cause des vocations et dont l'expérience d'éducateur a merveilleusement gratifié la Communauté des éléments nécessaires au plein épanouissement religieux et professionnel de ses membres.

Conclusion

En terminant cette esquisse trop brève pour l'importance du sujet, on se rend compte avec bonheur que « le passé n'est qu'un sommeil ». Jean de la Varenne, l'historien spécialiste, nous dit que « sous l'afflux des regards et dans l'émotion, les temps anciens — comme la rose de Jéricho — s'élargissent, se dénouent et vont reflleurir ».

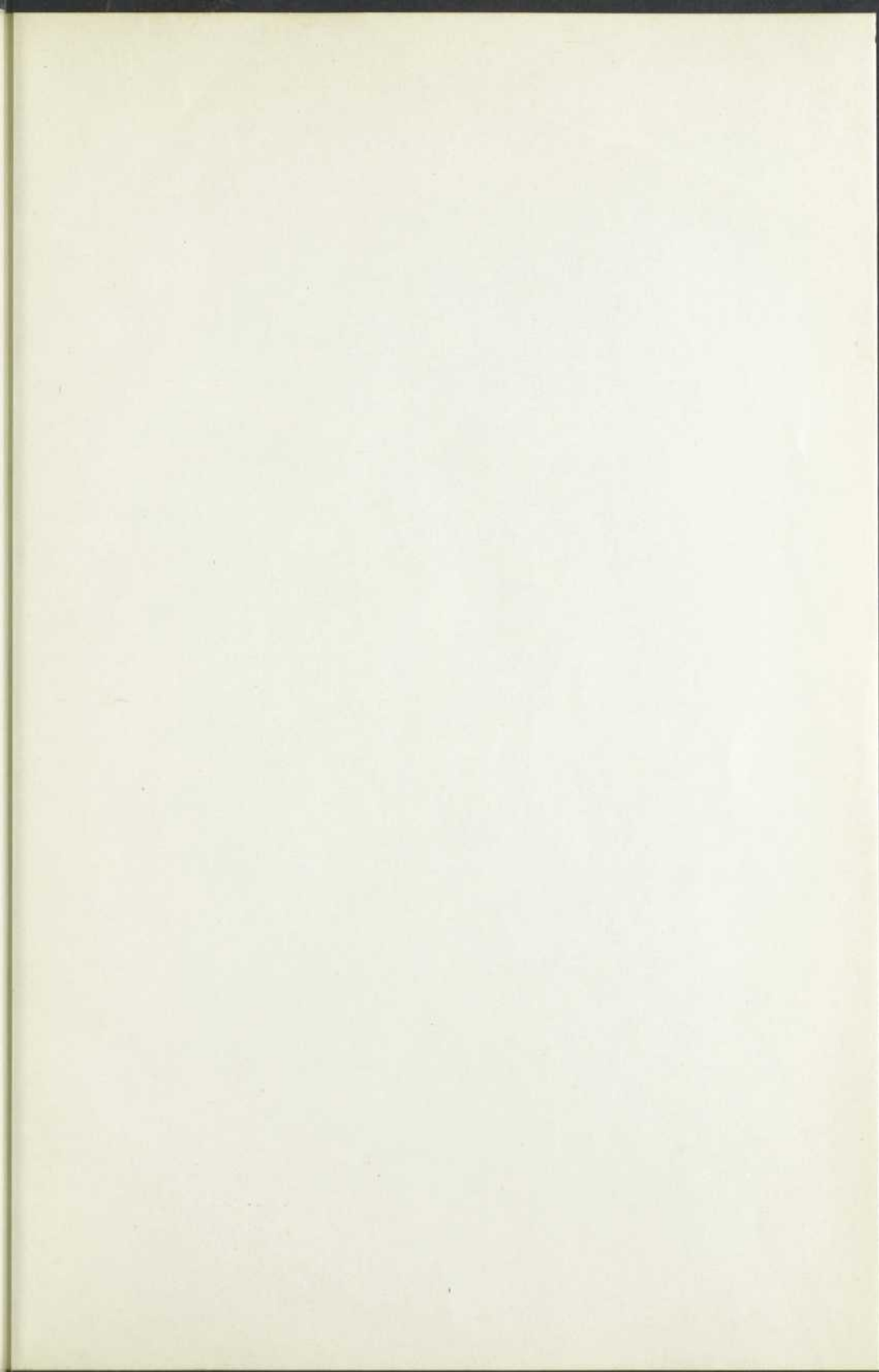
Puissent ces quelques souvenirs relevés avec émotion aux « temps anciens » des *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*, s'élargir, se dénouer et reflleurir dans le jardin actuel de l'Institut tout entier, et apporter à la phalange des sympathiques amis de la Communauté l'arôme lointain d'un méritant centenaire breton et le délicat parfum d'un cinquantenaire joliettain.

Juillet 1953.

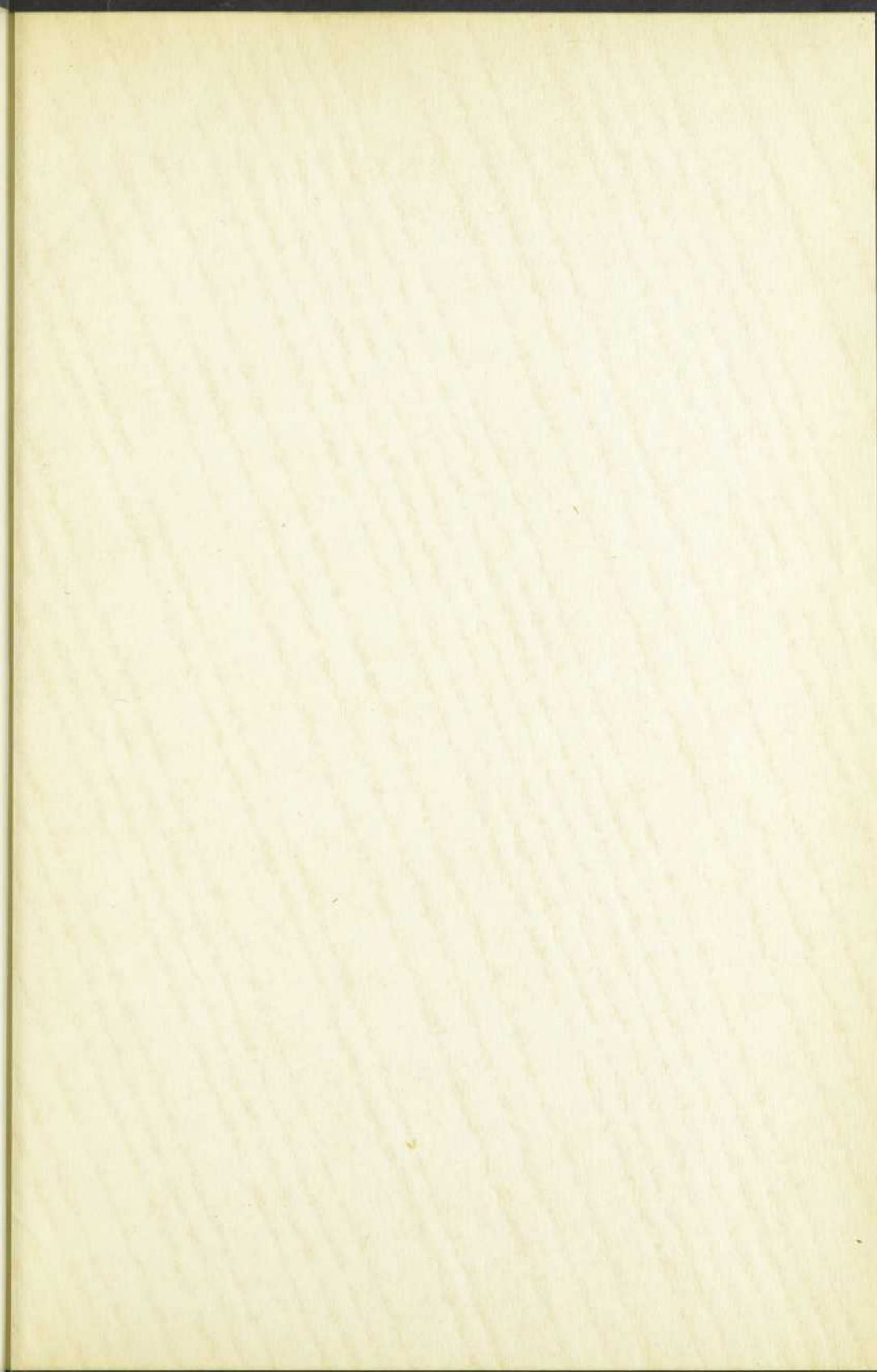
TABLE DES MATIERES

LE CENTENAIRE.....	9
Paramé.....	9
Le tiers-ordre de s. Jean Eudes.....	10
La tertiaire Amélie Fristel.....	11
Les <i>Chênes</i>	11
L'Asile des <i>Chênes</i>	12
Les Dames de Paramé.....	13
L'intervention de l'Amérique.....	14
L'approbation diocésaine.....	14
Les Petites Ecoles.....	16
Les services auxiliaires.....	18
En Acadie.....	18
Aux Etats-Unis.....	20
Les Supérieures générales.....	22
LE CINQUANTENAIRE JOLIETTAIN.....	24
Projet providentiel.....	24
A Joliette.....	26
Au Collège.....	26
La Maison provinciale :	
Débuts.....	32
Mère Marie Elise.....	32
Mère Marie-Joséphine.....	34
Visite canonique, la première à Joliette (1908).....	36
Mère Saint-Magloire.....	36
Visite canonique (1912).....	37
Mère du Saint-Nom-de-Marie.....	37
Mère Marie-du-Crucifix.....	39
Mère Marie-Ephrem.....	39
Mère Marie-Aimée.....	39

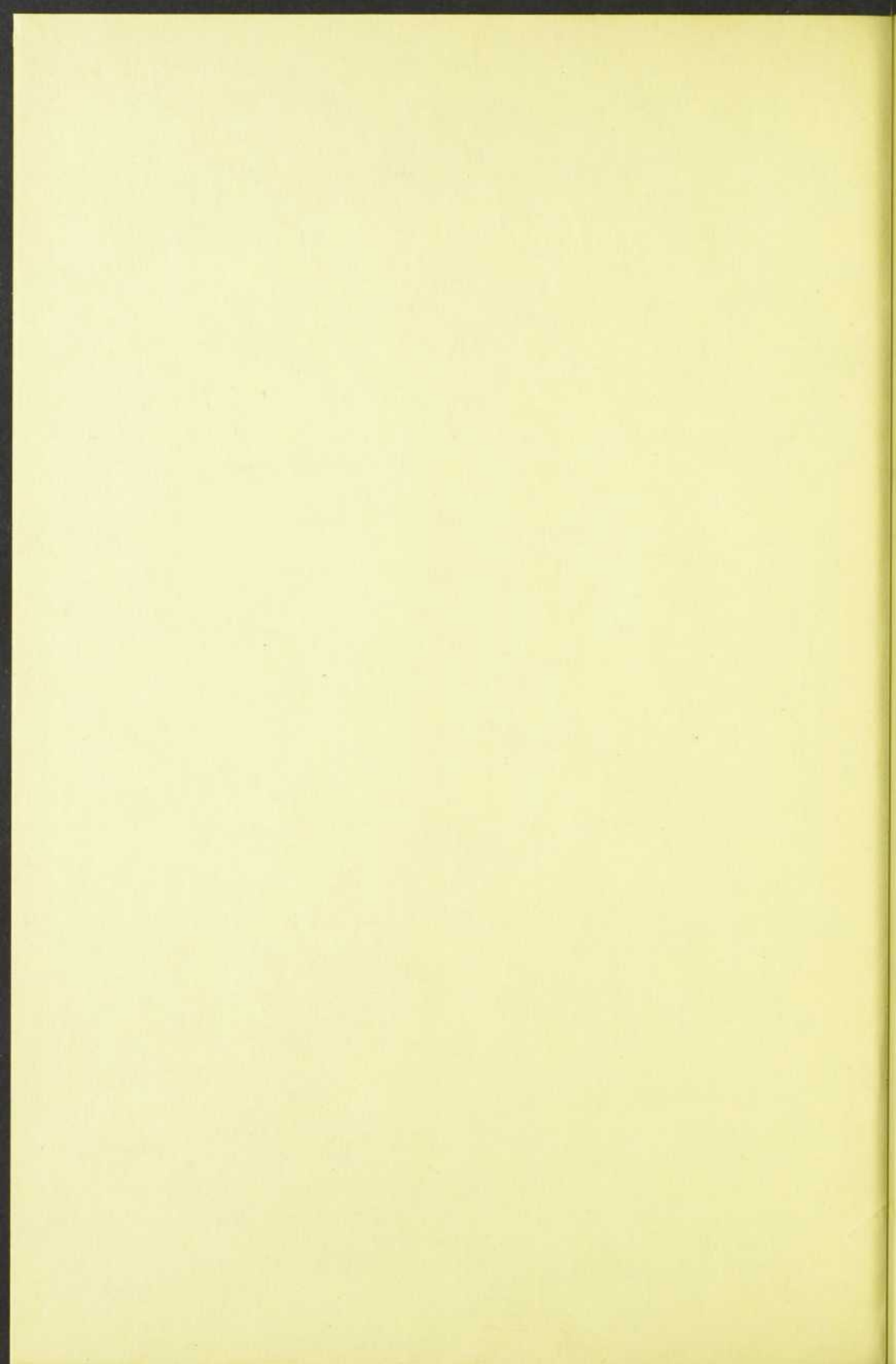
Le Noviciat du Cœur Immaculée de Marie.	41
Le Scolasticat et les études.	44
Les Oeuvres :	
Services auxiliaires :	
Evêché de Joliette.	48
Chez les Pères Eudistes.	48
Chez les Clercs de Saint-Viateur.	49
Les Ecoles canadiennes :	
Sous l'épiscopat de Mgr Archambeault.	50
Sous l'épiscopat de Mgr Forbes.	56
Sous l'épiscopat de Mgr Papineau.	64
Le soin des vieillards.	67
Sœurs françaises venues au Canada.	68
Epreuves et deuils.	70
Mère Marie-Amélie à Rome.	72
Les Constitutions.	73
Supérieurs ecclésiastiques :	
En France.	76
Cardinaux protecteurs.	78
Au Canada.	79
CONCLUSION	
Table des matières.	89



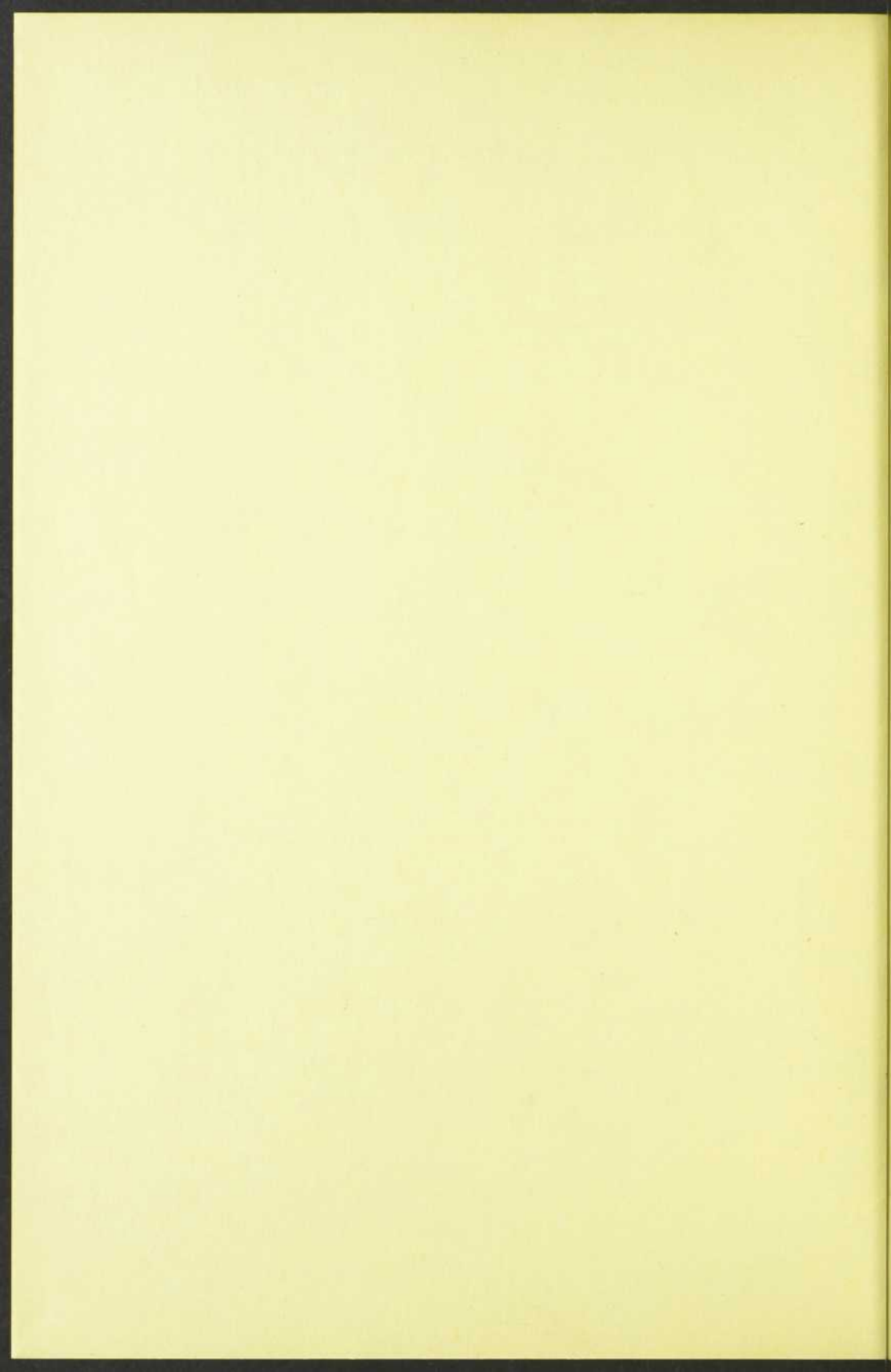


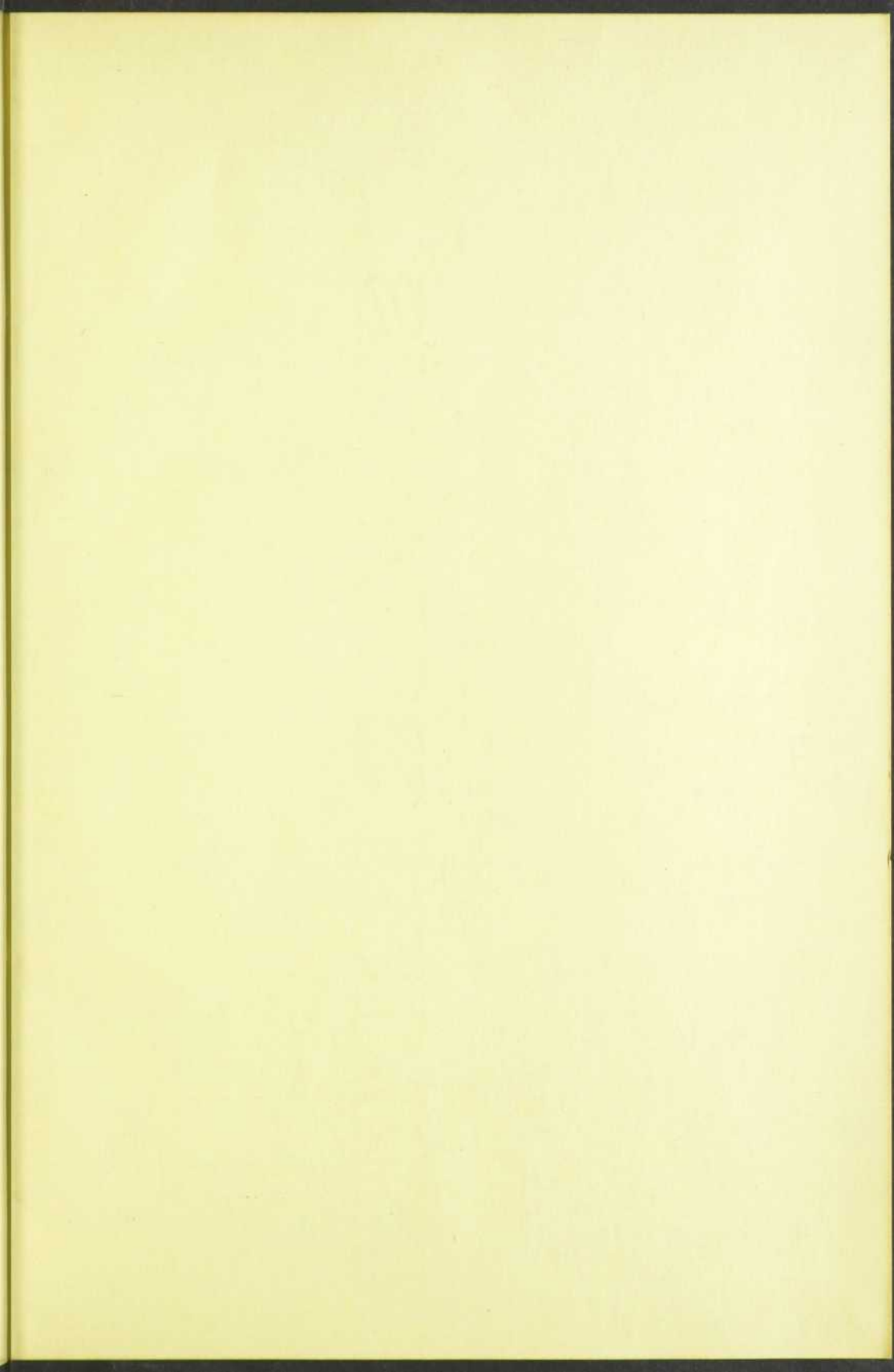


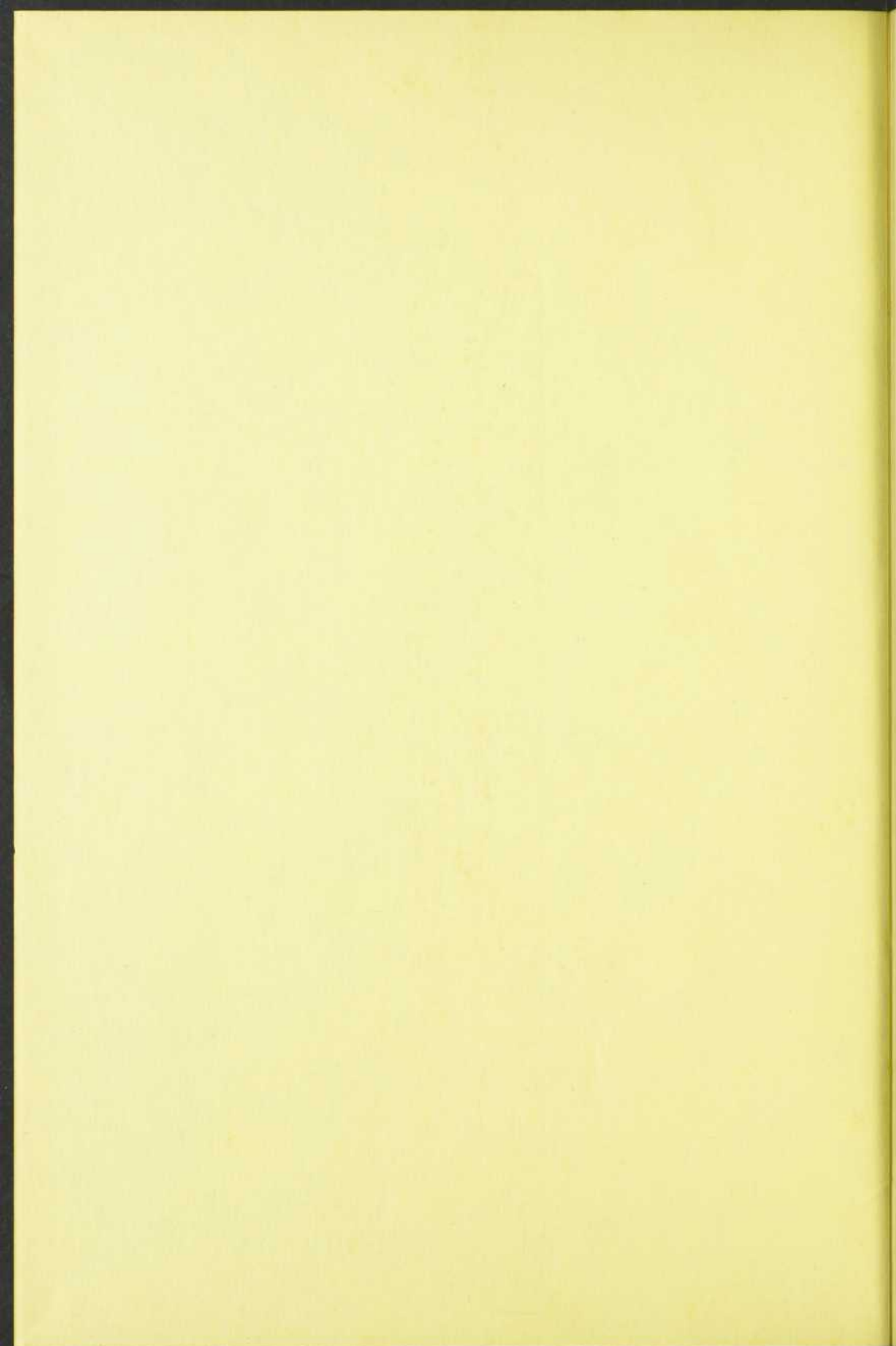


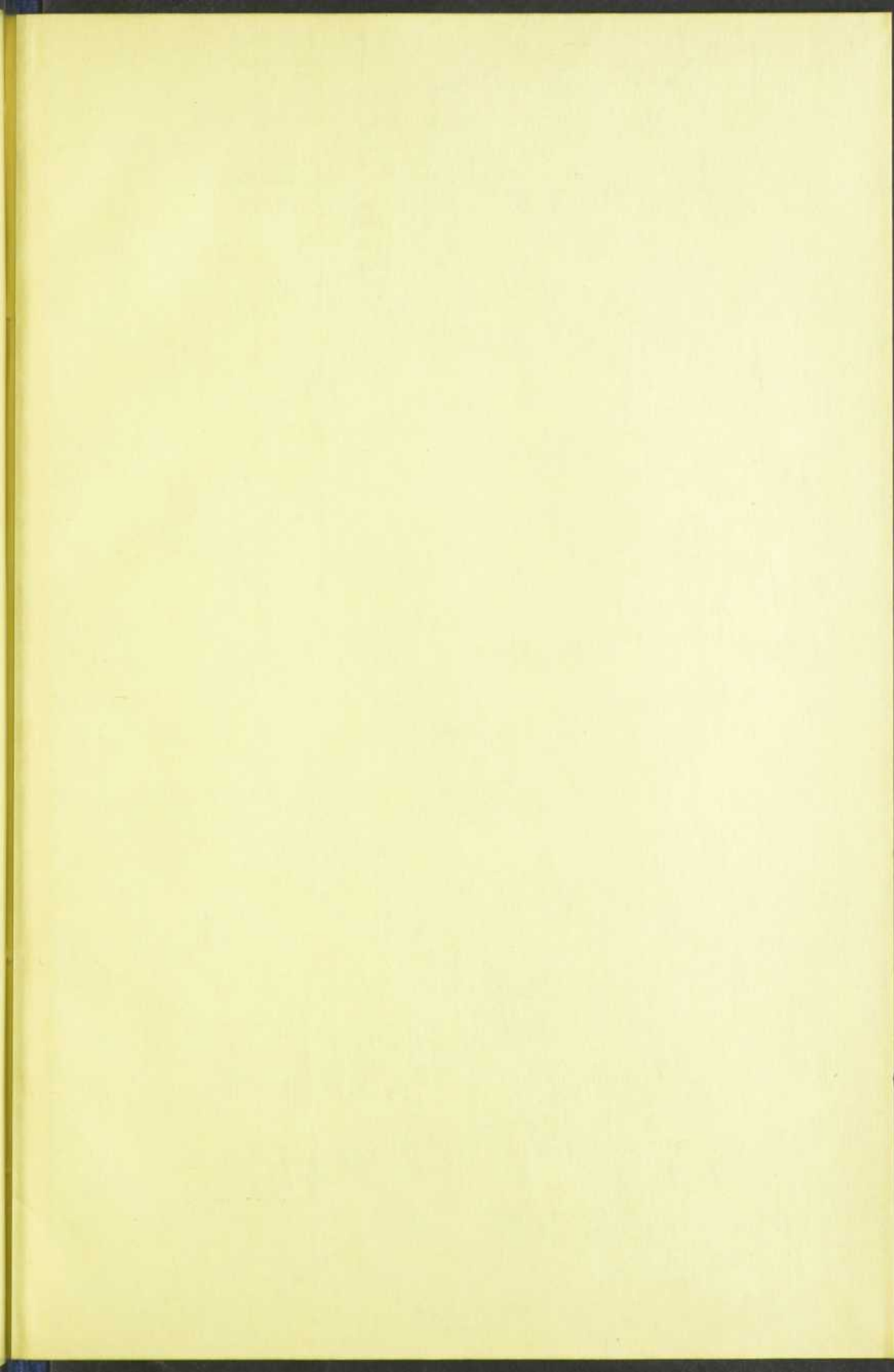


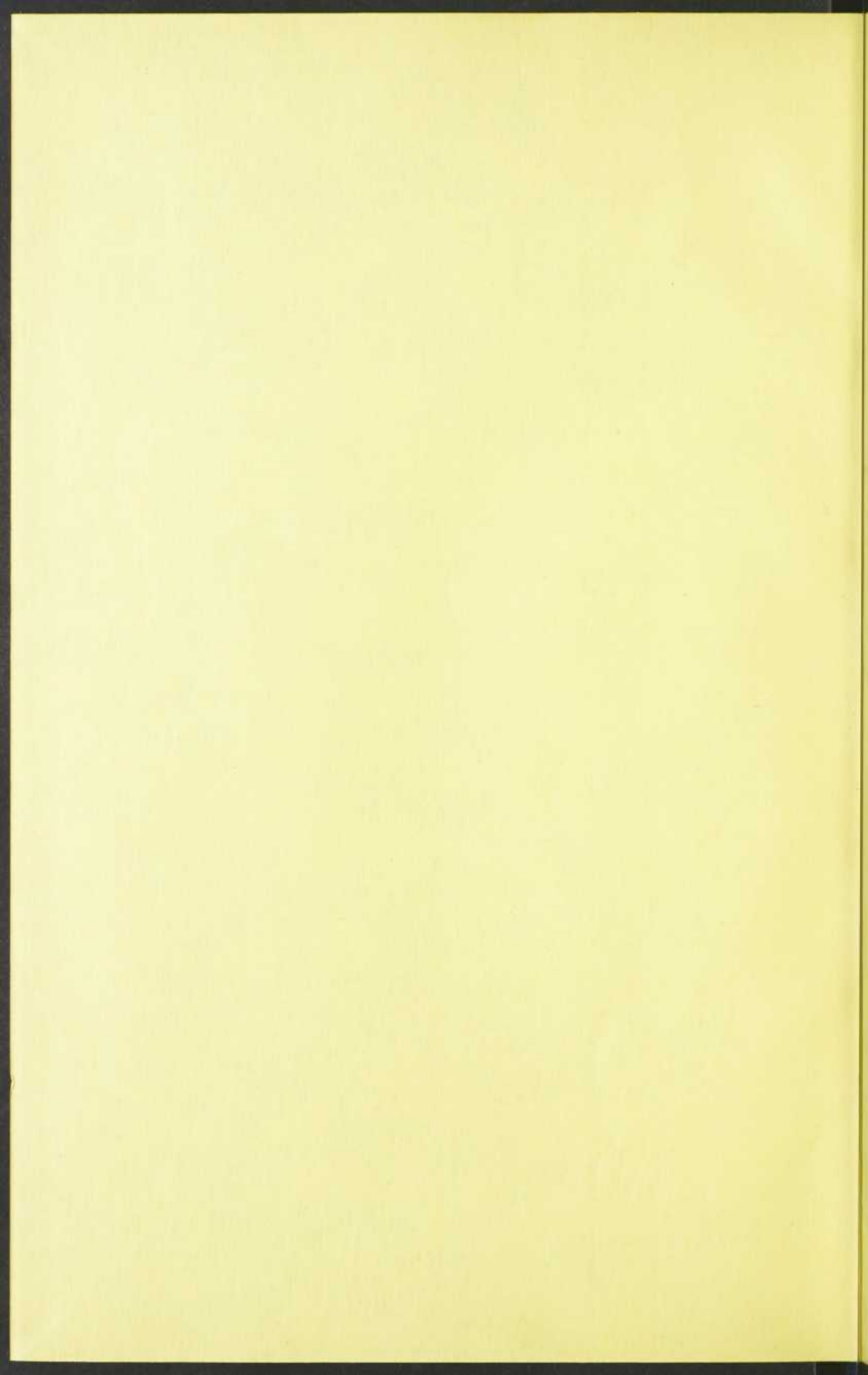


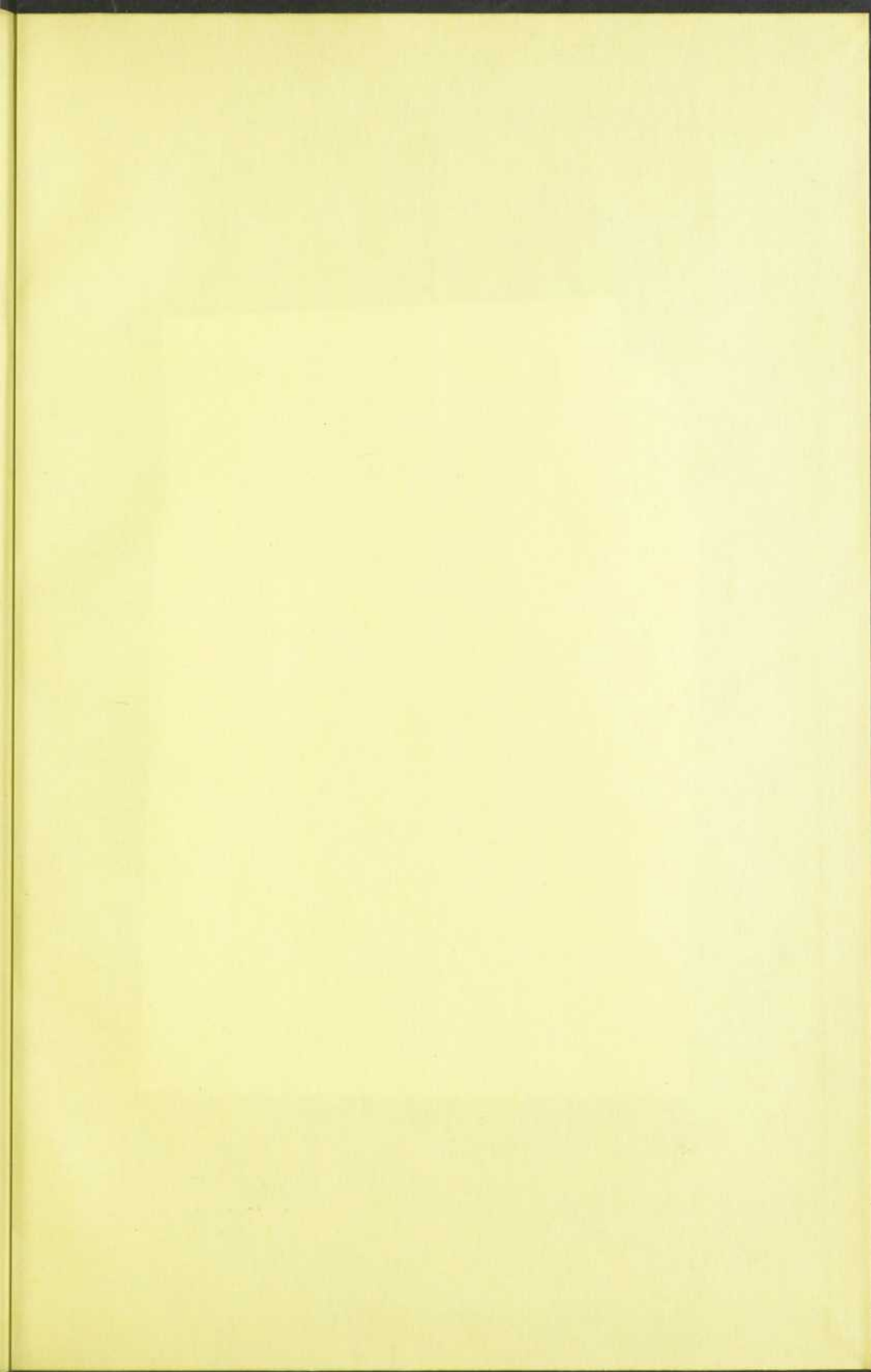












GAGNON

GAGNON

C. R. D.

271.889

C. R. D.

S157va

490978

Valois, R.P. Robert, c.s.v.

Les Soeurs des Saints Coeurs
de Jésus et de Marie

Ce document doit être rendu à la
dernière date indiquée ci-dessous.

490978

06.90.549-2 (09-89)



Ville de Montréal



490978

BAnQ



000 625 815